

Dans les grandes entreprises au Québec

Le bilinguisme devrait être érigé en principe



Devant l'assemblée générale de l'ONU, le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a prononcé un discours où il souhaitait des réformes pouvant redonner à l'ONU prestige et efficacité. (Téléphoto CP)

M. Sharp: réformer l'ONU pour lui redonner prestige et efficacité

NATIONS UNIES (AFP) — Le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a préconisé devant l'Assemblée générale de l'ONU des réformes institutionnelles de l'organisation pour lui rendre prestige et efficacité, et une plus grande utilisation de cet instrument par les Etats membres.

Le ministre canadien s'est inquiété en particulier de la tendance actuelle à adopter des résolutions destinées à transformer des jugements moraux en appels à l'action, que l'organisation n'a manifestement pas le pouvoir ni, dans beaucoup de cas, la compétence juridique d'exécuter.

Dans son tour d'horizon sur les problèmes internationaux, M. Sharp a exhorté les Etats-Unis et l'URSS à engager sans plus tarder des pourparlers sur la limitation des armes stratégiques.

Il a rappelé que le Canada était le seul pays à capacité nucléaire qui ait ratifié le traité de non-prolifération. Il a souligné l'intérêt particulier du Canada qui possède un des littoraux les plus longs du monde, pour l'établissement d'un régime juridique efficace régissant le lit des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale, et assurer que la plus grande partie du lit des mers soit réservée à des fins pacifiques.

Le ministre canadien a insisté également sur la nécessité d'interdire les essais nucléaires souterrains — évoquant à ce sujet la proposition canadienne d'établir un système international de données sismiques — et appuyé le projet de traité britannique pour interdire l'usage des armes biologiques.

Exprimant sa conviction que l'ONU,

pourrait faire davantage pour améliorer le mécanisme servant à empêcher les différends d'aboutir à la guerre ouverte, M. Sharp a préconisé une étude urgente, au sein du comité de l'ONU, pour le maintien de la paix, des problèmes difficiles d'ordres politique, juridique et financier qui font obstacle à la codification de missions d'observation et de forces de l'ONU. "Il y a de grands risques à envoyer des forces de maintien de la paix en temps de crise sans avoir pris les dispositions nécessaires d'avance", a-t-il déclaré.

Le ministre canadien a évoqué longuement les problèmes humanitaires et de développement, et plaidé en faveur de l'adoption d'une déclaration de principes sur le secours humanitaire international aux populations civiles dans les régions éprouvées. Voir page 6 : M. Sharp

Ottawa veut inspirer à l'ONU son souci de remise en question

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures M. Mitchell Sharp a prononcé hier devant l'Assemblée générale un discours qui traitait une certaine amertume, une certaine désillusion, voire même l'impatience de notre pays à l'égard des Nations unies.

Ce n'est pas la première fois que des hommes politiques font preuve de scepticisme au sujet du fonctionnement de l'organisme international, mais dans le discours de M. Sharp il y a, à ce sujet, un son de cloche différent, nouveau, qui indique que le Canada, tout au moins, est disposé à étudier en profondeur l'état actuel des Nations unies, et à proposer, s'il le faut, de douloureuses interventions chirurgicales.

M. Sharp s'en prend, tour à tour, à

l'inflation verbale qui marque les travaux de l'organisme, aux attitudes qu'y affichent les grandes puissances et enfin, à l'administration des Nations unies.

"L'ONU, dit M. Sharp se noie dans un déluge de paroles. Le verbe tient de l'essence même des Nations unies, mais pour être utile, il ne doit pas devenir abusif. Nous savons tous que tel n'est pas le cas, ajoute le ministre comme

pour s'excuser d'être un peu critique.

Le nombre de conférences et de réunions et les documents qui en découlent ont augmenté à tel point, que même les délégations les plus nombreuses et les mieux outillées ont du mal à assurer une bonne représentation et à absorber cette masse de documents. A mesure que les conférences se multiplient, leur

Voir page 6 : Ottawa veut



Lequel des deux sera chancelier de l'Allemagne de l'Ouest? MM. Willy Brandt (à gauche) et Kurt Georg Kiesinger (à droite) conversant hier à une réunion du cabinet, sont encore respectivement ministre des Affaires étrangères et chancelier jusqu'au 20 octobre, date à laquelle un nouveau gouvernement de coalition issu des élections de dimanche prendra le pouvoir, sous la direction de l'un ou de l'autre. (Téléphoto AP)

Aéroports ontariens paralysés?

TORONTO (CP) — Quelque 120 électroniciens ont décidé de passer outre aux mises en garde de leurs chefs syndicaux et de se mettre en grève aujourd'hui, grève qui risque de paralyser le trafic aérien dans les principaux aéroports de l'Ontario.

Cotisant de la section 2228 de la Fraternité internationale des électriciens, ces travailleurs mécontents ont fait savoir qu'ils cesseraient toute activité dans 12 aéroports et six stations côtières à 13 heures. Ils entendent par là protester contre ce qu'ils appellent l'inaction du gouvernement à l'égard de leurs revendications.

Ces 120 techniciens sont affectés plus particulièrement au bon fonctionnement des dispositifs électroniques de navigation, aux appareils de communications et

Voir page 6 : Grève

La famille Drapeau, dernière cible des attentats terroristes

Hier soir la maison du maire Drapeau, devenue inhabitable par suite de l'explosion d'une charge de dynamite d'une puissance inusitée, était plus ou moins en ruines et la police montait la garde à 5,700 rue des Plaines à Rosemont tandis que les enquêteurs tentaient de trouver des indices et tandis que la famille Drapeau allait se loger ailleurs, apparemment à l'hôtel Windsor, juste au-dessus du restaurant "Au vaisseau d'or", propriété du maire de Montréal.

Entre-temps il n'a pas été possible d'obtenir beaucoup de détails quant à l'attentat à la bombe à la résidence du maire Drapeau la police et le bureau du maire étant très peu loquaces à propos de cet acte de terrorisme qui aurait pu coûter la vie à quiconque se serait trouvé près de la porte arrière de la maison au moment de l'explosion et aussi aux occupants de la maison qui au moment de l'explosion à 5h15 hier matin étaient Mme Jean Drapeau et son fils Michel.

Le maire qui a dit se trouver à ce moment à son restaurant le "Vaisseau d'or", rue Windsor, aurait tout de suite pris sa voiture et se serait dirigé en toute hâte vers sa demeure qui venait

d'être la proie des terroristes. Rassuré après avoir constaté que son épouse et son fils étaient bien vivants le maire a déclaré aux voisins et aux journalistes qui étaient accourus sur les lieux qu'il s'attendait depuis longtemps à pareil attentat. On sait que la police avait monté la garde jusqu'à ces derniers

■ En page 4, un éditorial de Claude Ryan: un nouveau seuil dans l'escalade de la violence.

jours devant la maison du maire Drapeau, rue Des Plaines, les menaces anonymes se faisant persistantes.

Les policiers de Montréal, qui en vertu des mesures énoncées récemment par le ministre de la justice M. Rémi Paul, collaborent avec la Gendarmerie royale et la Sûreté du Québec en ce qui a trait aux actes de terrorisme, poursuivent leur enquête mais il n'était pas possible de savoir hier soir s'ils étaient sur une piste valable tout comme cela a

Voir page 6 : Famille Drapeau

Bell Canada Ottawa concède le tiers des hausses réclamées

OTTAWA (DNC) — La Commission canadienne des transports a autorisé hier la société Bell Canada à modifier les taux de certains de ses services de façon à lui apporter des revenus additionnels de l'ordre de 27,5 millions si ces modifications étaient appliquées sur la base des activités de 1969.

Le Québec s'était opposé devant la commission à toute augmentation des tarifs.

La société Bell Canada proposait des hausses qui lui auraient apporté des revenus additionnels de \$83 millions par année.

Toutefois, il n'y aura aucune augmentation des taux réguliers des abonnés de la société Bell Canada.

Les augmentations sont en effet réparties sur les services suivants:

- Les appels interurbains,
- Les frais de service
- Les services aux abonnés dont les noms n'apparaissent pas à l'annuaire.

Ainsi, le coût des appels interurbains automatiques sera accru de 5 cents lorsque la distance ne dépasse pas 35 milles et de 25 à 40 cents pour les appels sur des distances supérieures à 35 milles.

Un taux additionnel fixe de 25 cents sera ajouté pour tous les appels de personne à personne qui requièrent les services d'une téléphoniste.

Ces modifications apporteraient des revenus additionnels de \$19,9 millions par année.

Les changements aux postes frais de services (installation du téléphone, changements de numéros, appareils additionnels et le reste) entraîneraient des accroissements de revenu annuel de \$6,7 millions.

Enfin, Bell Canada accroîtra ses revenus annuels de \$0,9 million en imposant des frais mensuels de 0,50 pour chaque service pour lequel le client demande que son numéro de téléphone ne figure pas dans l'annuaire.

Si la révision proposée par la Commission des transports avait été en vigueur durant 1969, elle aurait eu pour effet de faire passer le revenu net de Bell Canada à \$129,6 millions soit une augmentation de \$12,3 millions par rapport à 1968.

Si la requête de Bell avait été acceptée, elle lui aurait apporté des revenus additionnels de \$83 millions et des revenus nets de \$153,2 millions en 1969.

Les taux modifiés ne constituent en somme qu'un avis à la Bell Canada de présenter une nouvelle demande incorporant ces taux. Lorsque la Société aura fait cela, les nouveaux taux pourront entrer en vigueur au bout de 10 jours.

Dans leur jugement, les commissaires Pierre Taschereau, A.S. Kirk et Frank Lafferty rejettent les arguments de la Telephone Answering Service Association à l'encontre des hausses demandées par Bell.

Ils rejettent également l'argumentation de l'Hotel Association of Canada à l'appui de modifications des tarifs s'appliquant à l'utilisation du téléphone dans les chambres d'hôtel.

Enfin, ils refusent de fixer le niveau admissible des bénéfices de Bell Canada. Ce taux avait auparavant été fixé entre 6,2 et 6,6. La société avait suggéré qu'il soit porté à 8,2.

"La position financière de Bell, expli-

Voir page 6 : Bell Canada

Bérêts verts

L'armée américaine abandonne ses poursuites

WASHINGTON (AFP) — L'armée américaine a décidé brusquement d'abandonner les poursuites intentées contre huit officiers et soldats des Forces spéciales, dits "Bérêts verts", accusés d'avoir "supprimé" un agent double sud-vietnamien, a annoncé hier un communiqué du Pentagone.

Le communiqué, signé par M. Stanley Resor, secrétaire à l'Armée de terre, précise que la C.I.A. (Central Intelligence Agency) avait décidé de ne pas présenter de témoin au procès de six des inculpés. "Dans ces circonstances, déclare M. Resor, les inculpés ne sauraient être jugés en toute impartialité. C'est pourquoi j'ai donné l'ordre aujourd'hui d'abandonner immédiatement les poursuites... Les hommes seront mutés hors du Vietnam".

M. Resor ajoute qu'il n'avait été avisé qu'hier de la décision de la C.I.A. de ne pas présenter de témoins "dans l'intérêt de la sécurité nationale".

Voir page 6 : Bérêts verts

Incertitude en Allemagne

Brandt et Kiesinger se disputent l'alliance avec le parti libéral

Les élections législatives de dimanche n'ont pas apporté de bouleversements sensibles dans le paysage politique de la R.F.A. Les néo-nazis ne sont pas entrés au parlement fédéral, comme on le craignait. Plus de 29 millions d'élec-

teurs sur 38,6 millions d'inscrits ont apporté leurs voix aux deux grands partis au pouvoir, la CDU/CSU du chancelier Kiesinger, et le SPD de M. Willy Brandt et Karl Schiller. La démocratie chrétienne est restée le premier parti

Bonn décide de laisser 'flotter' la parité du mark

PARIS (AFP) — A défaut d'une réévaluation du deutsche mark en bonne et due forme, le gouvernement fédéral allemand a décidé hier de laisser "flotter" temporairement sa monnaie sur les marchés.

En temps normal, le prix du deutsche mark sur le cours des changes est fixé, comme celui de toutes les autres monnaies, par rapport au dollar (3,97 d.m. pour un dollar). Cette parité doit rester obligatoirement dans une fourchette de 2,0/0 par rapport à sa valeur en dollars. Si le plancher ou le plafond de 1,0/0

est dépassé, la Banque centrale doit aussitôt intervenir, par des achats ou des ventes, pour faire monter ou baisser le cours du dollar.

Le gouvernement fédéral allemand a décidé hier après-midi de suspendre ce soutien: la Banque fédérale n'aura donc plus à intervenir sur le marché. Le taux du deutsche mark va donc devenir "flottant", c'est-à-dire qu'il pourra répondre librement à l'offre et à la demande.

Actuellement et depuis un certain temps déjà, le deutsche mark, monnaie

Voir page 6 : Le mark

du pays, malgré la perte de trois sièges. Quant au SPD, il réalise un gain de 22 sièges, surtout aux dépens de l'opposition libérale, sur laquelle les socialistes comptaient pour arracher la direction du pouvoir au partenaire gouvernemental chrétien-démocrate.

Pendant 17 sièges, le F.D.P. de M. Walter Scheel, qui avait inauguré il y a deux ans une ouverture à gauche vers les socialistes, est apparu tout d'abord, comme un allié devenu peu sûr après sa défaite.

Pourtant M. Willy Brandt, vice-chancelier, ministre des Affaires étrangères et président du SPD, a manifesté son intention de s'installer à tout prix dans le fauteuil du chef du gouvernement, détenu par M. Kurt-Georg Kiesinger. Après deux échecs comme candidat à la chancellerie, (en 1961 et 1963), M. Brandt ne veut pas laisser échapper sa dernière chance de diriger les affaires du pays. Il en a la possibilité mathématique, puisque une mini-coalition SPD FDP disposerait d'une majorité de 12 sièges sur la CDU/CSU (254 contre 242) pour un total de 496.

Malgré les apparences les choses sont entrées en mouvement et l'incertitude

Voir page 6 : Brandt-Kiesinger

CITÉ ÉLECTRONIQUE INC.

Dans le secteur hospitalier

La dernière offre patronale est "définitive"

par François Barbeau

"L'ensemble des modifications salariales présentées vendredi aux syndicats des hôpitaux (CSN, FTQ) constitue, de notre part, une offre non seulement valable, mais définitive".

C'est ce qu'a affirmé hier matin le président du comité patronal de négociation du secteur hospitalier, M. Gilles Gaudreault, en faisant toutefois part de son optimisme devant la situation.

"Cela fait partie du jeu des négociations, a-t-il dit, se référant aux mots "valable" et "définitif". On saura qu'il y aura grève seulement quand nous aurons reçu l'avis officiel. Jusque là, l'optimisme règne".

Expliquant les différences qu'on peut noter entre les offres aux employés des hôpitaux et les salaires de la fonction publique, M. Gaudreault a souligné qu'elles

étaient inévitables puisque dans la fonction publique il y avait des salaires différents résultant de structures et d'organisations différentes.

On ne peut dire qu'on offre moins dans le secteur hospitalier que dans la fonction publique, a-t-il ajouté. Dans certains secteurs, nos offres sont supérieures aux salaires de la fonction publique, et dans le domaine du nursing, elles sont nettement avantageuses si on les compare aux salaires payés en Ontario.

La dernière offre patronale, a ajouté M. Gaudreault, s'inscrit dans le cadre de la politique salariale du gouvernement.

"Le document que nous avons présenté aux syndicats la semaine dernière comprend une trentaine de nouvelles classifications négociées depuis le 25 mars der-

nier, date de la première remise des offres patronales aux six organismes syndicaux intéressés. Le document de la semaine dernière, a poursuivi M. Gaudreault, comprenait également des modifications à un certain nombre d'échelles de salaires, modifications qui résultent des échanges de points de vue avec chacun des groupes syndicaux, et qui visent plus de 16.000 employés.

Selon le président du comité patronal de négociation du secteur hospitalier, ces changements ajouteront \$8-100.000 au poste des salaires, qui passera à \$146.200.000.

"Notre offre apporte aux employés d'hôpitaux des augmentations substantielles plaçant le travailleur hospitalier du Québec en position avantageuse et avec ses collègues des autres provinces du Canada et avec les

employés de l'entreprise privée, pour des fonctions comparables ou similaires, compte tenu des heures de travail et de l'ensemble des avantages sociaux".

Les offres patronales représentent des hausses de salaire moyennes de 17,9%. Les premières demandes syndicales étaient de 42%, mais elles ont été réduites aux environs de 35%.

La période de conciliation de la Fédération nationale des services (CSN) doit se terminer aujourd'hui, alors que celle des syndicats affiliés à la FTQ doit se terminer le 25 octobre.

La réaction de la CSN, qui ne se voulait pas définitive vendredi après-midi, sera connue officiellement aujourd'hui.

Hydro

Les chances d'entente avant le 8 octobre paraissent bien minces

Des représentants du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) et de l'Hydro-Québec se sont réunis pendant près de 40 heures depuis vendredi soir dernier dans un ultime effort pour résoudre le conflit qui les oppose et pour éviter la grève "totale et générale" des syndicats de l'Hydro, possible à partir du 8 octobre.

Toutefois, ces entretiens, malgré le rythme auquel ils se déroulent depuis quelques

jours, ne semblent pas devoir aboutir à un déblocage de la situation, puisque les négociateurs en sont encore aux clauses normatives, l'aspect pécuniaire n'ayant pas encore été abordé.

La question de l'évaluation des tâches, notamment, n'a pas encore été touchée et il faudrait, selon un spécialiste, au moins trois ou quatre jours de négociations sans anicroche

Suite à la page 8

Électricité

La France profitera de l'expérience du Québec

Sept techniciens des cadres de l'Électricité de France (EDF) se sont dits hier enchantés de "l'accueil chaleureux et inoubliable" que leur a accordé l'Hydro-Québec à l'occasion d'un séjour d'études qu'ils viennent de faire sur le transport de l'électricité et sur les travaux sous tension (sans interrompre le courant).

M. Emmanuel Baudier, chef de la délégation et président du comité de travaux sous tension à l'EDF, a fait remarquer que l'Hydro-Québec était la seule société au monde à posséder une ligne de transmission de 735 kilowatts et que son système de travaux sous tension était unique au monde.

M. Baudier a précisé que le travail sans interrompre le courant était défendu en France mais qu'en vertu d'une dérogation accordée par le gouvernement en 1965 les Français avaient commencé à exécuter certains travaux sous tension. "Nous avons beaucoup retiré de notre séjour à Montréal auprès des techniciens de l'Hydro-Québec, a dit M. Baudier, et leur expérience ne peut que nous être profitable."

Les Français estiment aussi que l'organisation du travail de notre société nationale peut leur être utile. Dans les prochains jours ils visiteront des installations ontariennes et américaines. M. Baudier a dit qu'il souhaitait que les échanges entre l'Hydro-Québec et l'EDF se multiplient.



Le président tanzanien en tournée canadienne

Le président de Tanzanie, M. Julius Nyerere, qui avait quitté Dar es-Salaam dimanche, a fait une brève escale à Montréal, hier. L'homme d'Etat a ensuite gagné Ottawa où l'attendait le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp. M. Nyerere, qui en est à sa première visite au Canada, aura des pourparlers de quatre jours avec des hauts fonctionnaires canadiens. La Tanzanie groupe, à l'est de l'Afrique, l'ancien Tanganyika et l'ancienne colonie britannique de Zanzibar. On estime à \$3.500.000 l'aide que le Canada fournit actuellement au régime qui dirige M. Nyerere. Outre le problème de l'aide économique, il est probable que le conflit nigéro-biafrais figurera à l'ordre du jour des discussions. Il est à noter que le premier ministre Trudeau avait, en janvier dernier, noué des relations d'amitié avec ce politique africain, qui, à plusieurs reprises, avait adopté des vœux que défendait, aux conférences du Commonwealth, l'ex-premier ministre Pearson. Sur notre document, M. Nyerere, en costume "Nehru", est accompagné du chef des forces armées tanzaniennes, le major général M. S. H. Sarakikya. Le ministre tanzanien de l'Agriculture, M. Rashid Abdullah, fait également partie de la délégation. Hier, à Rideau Hall, il a eu dîner d'Etat, auquel assistait M. Trudeau. M. Nyerere a discuté avec M. Sharp, demain, il parlera avec le ministre du commerce, M. Jean-Luc Pépin, ainsi qu'avec M. Kidd, directeur de l'Agence canadienne pour le développement international (l'ancienne Aide extérieure). Jeudi, M. Nyerere doit quitter le Canada pour la Suède, après un bref séjour à Toronto. Il est aussi prévu que le président tanzanien visite quelques villes d'URSS et, peut-être, la Hongrie et la Roumanie. (Photo Keystone, par James Gauthier)

Refonte souhaitée des règles visant les passages à niveau

QUEBEC (PC) — Le Conseil de sécurité du Canada réclame une refonte immédiate et l'uniformisation des règlements visant les passages à niveau dans tout le pays.

En effet, à la suite d'une étude effectuée par un groupe formé de représentants du conseil, de la commission des transports et de l'industrie ferroviaire, des représentations ont été faites aux autorités des dix provinces du pays.

Actuellement, les lois relatives aux traverses à niveau varient d'une province à l'autre. Cette disparité de la législation en vigueur et, en certains cas, l'absence totale de toute législation, ne peut "qu'embrouiller plutôt qu'éclaircir", prétend le CCS.

Selon M. Norman H. Bell, président du Conseil, la révision gé-

rale de la législation qui régit le déplacement et la protection des automobilistes aux passages à niveau s'impose afin d'assurer l'uniformité.

"Les enquêtes sur les accidents aux passages à niveau prouvent dans presque tous les cas, la faute ou la négligence du conducteur", a-t-il dit.

Selon le Conseil de sécurité, la solution idéale du problème, c'est-à-dire la suppression de tous les passages à niveau, est pratiquement irréalisable puisqu'elle coûterait plusieurs milliards de dollars.

A la fin de 1968, il y avait au pays 33.984 passages à niveau. De ce total, 15,7 pour cent soit 5.347 sont protégés manuellement ou automatiquement. Les autres sont signalés par des panneaux.

Un bail-type fixé au 1er juillet

Les locataires réclameront l'abolition de la taxe de 3 p.c.

Il faut abolir la taxe de 3% aux locataires — ce qui nécessite l'abrogation de l'article 523 de la Loi des cités et villes — établir un bail-type pour les locataires du Québec, fixer la date de signature des baux au 1er juillet et obtenir, pour les locataires, une voix plus importante dans les organismes qui étudient les problèmes des locataires. Telles sont quelques-unes des recommandations comprises dans un mémoire de l'Association des locataires de la région métropolitaine (Montréal) à l'Office de révision du code civil. Le président de cet organisme, M. Paul-André Crépeau, président de l'office, a reçu hier le mémoire en même temps que, dans une conférence de presse, les journalistes étaient informés, à la permanence de la CSN, de l'orientation prise par quelque 5.000 locataires se prévalant déjà du service confié à Pierre Juvain, conseiller technique de la centrale.

Au total, le mémoire de l'association reprend les plaintes, peu de fois retenues à ce jour, de ceux qui forment la couche la plus importante des grandes communautés urbaines, les locataires: pourquoi maintenir l'article 1829 du Code civil rendant le locataire responsable d'un incendie? pourquoi, comme il s'est produit récemment avec l'administration Drapeau-Saulnier pour l'Office d'habitation, éviter les portables nommément choisis par les comités de citoyens (le comité, ou l'office, comprend cinq membres, dont trois représentent le "régime" municipal, les deux autres figurant au nom des citoyens).

L'association souhaite un meilleur contrôle du "louage des choses", veut rendre obligatoire la signature d'un bail, chaque bail devant durer au minimum trois mois, etc.

Le mémoire et les documents explicatifs soulignent que, partout où l'imposition aux

locataires n'est pas officielle, les proprios s'organisent pour récupérer grassement les sommes que la municipalité peut exiger en taxes et ce, en prélevant un loyer de beaucoup plus élevé que ne le laisserait prévoir la progression du taux des taxes dans un même laps de temps.

L'association fournit des renseignements aux locataires (842-3181, poste 278) et note que depuis sa dernière conférence de presse, le 18 septembre, il y a eu près de 200 appels ou visites à ses locaux et que plus de 50 formules de plaintes ont été remplies. D'ici à vendredi, 55 plaintes nouvelles seraient envoyées aux services gouvernementaux.

Le rapport Bélanger, déjà,

mentionnait que pour 1962, les municipalités retiraient 5% de leur revenu grâce à une taxe dit "locative", ce qui équivalait à une double imposition puisqu'à chacune des hausses de taxes, le loyer grimpeait de plus belle. L'association des locataires demande donc un bail uniforme pour le Québec, en tenant compte de clauses spéciales pour s'adapter au type de maison ou de local loué. Quant au mode de nomination des représentants des citoyens à l'Office d'habitation de Montréal, l'association rend public une lettre du 26 septembre 1969, où le directeur du Montreal Council of Social Agencies s'étonne, auprès de l'un des directeurs du service municipal, du manque de consul-

tation dans cette question. D'autres cas invoqués ont trait à des situations analogues à Ville-Laval et à Anjou.

Les vœux exprimés hier sont celles de l'ensemble de l'association des locataires et du conseil central de la CSN à Montréal, avec l'appui de la centrale (M. Paul-Émile Dalpé représentait hier M. Marcel Pepin). Le mémoire voudrait que les législateurs se préoccupent d'empêcher le renvoi du locataire, l'annulation ou la prolongation d'un bail et appliquent les règlements de la Régie des Loyers à tous les loyers. L'on insiste pour donner priorité aux articles du code civil sur un bail. Quant au bail-type, on espère qu'il servira d'expérience-pilote pour contrats de louage.

■ aujourd'hui

M. Jean Marchand, ministre de l'expansion économique régionale, sera le conférencier, à midi, à la rencontre de l'Association des hommes d'affaires d'A-huntsie dont le déjeuner aura lieu au restaurant Maxime.

Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, visitera ce matin, le centre d'urgence de Valcartier.

Réception cet après-midi, à 17h30, au Bureau national italien du tourisme à l'occasion du lancement d'une exposition de photo-

graphies sur l'Italie par M. René Delbueque.

M. Claude G. Gosselin, ministre des terres et forêts, sera le conférencier, à 18h, devant les membres du club Rotary de Sherbrooke.

Le père Emile Bouvier, s.j., sera le conférencier ce soir, à 18h, à l'issue du dîner-causette mensuel du Club d'administration industrielle du Canada, chapitre de Montréal. La rencontre aura lieu au Club Rendez-vous, Édifice du commerce, 1080 côte du Beaver Hall.

M. Pierre Sévigny parlera des "slogans dans la province de Québec" ce soir, à 18h30, devant les membres du club Richelieu-Saint-Laurent réunis au restaurant Dagwood.

M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la santé, de la famille et du bien-être social, assista à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 4 octobre, à la conférence fédérale-provinciale des ministres du bien-être, à Victoria, en Colombie-Britannique.

Berlitz peut améliorer votre situation

Si la barrière linguistique est une entrave à votre avancement, Berlitz peut résoudre votre problème en quelques semaines!

Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... ou italien.

Mais, soyez prêts pour une meilleure situation.

Berlitz

Langues vivantes • Leçons pratiques

1 Place Ville Marie
2055, rue Peel, Montréal, Tél.: 288-3111
Sherbrooke, Tél.: 569-9179
St-Jean, Tél.: 346-6100
Trois-Rivières, Tél.: 378-2811



CENTRE D'ÉTUDES DES COMMUNICATIONS

Programme des activités de

PERFECTIONNEMENT EN RELATIONS HUMAINES

automne - hiver 1969-1970

Session de perfectionnement:

Dynamique des groupes

30 heures du 20 au 24 novembre 1969

Session de perfectionnement:

Animation de groupes de travail

30 heures 14-16 novembre et 5-7 décembre 1969.

Session de perfectionnement:

Dynamique des groupes

pour couples mariés
24 heures du 11 au 15 décembre 1969.

Session de perfectionnement:

Animation de groupes de travail

à l'intention d'administrateurs pédagogiques 30 heures 13-15 février et 6-8 mars 1970.

Session de perfectionnement:

Animation de grands groupes

15 heures du 4 au 8 janvier 1970

Stage avancé

Expression et communication non-verbales

4 jours du 5 au 9 février 1970.

Diépiants disponibles sur demande.

Centre d'études des communications

Suite 270, 3333 Chemin de la Reine-Marie, Montréal 247 737-6147

Vient de paraître:

Co-publication:

Ministère de l'Éducation du Québec

Éditions de l'Institut de Formation par le Groupe

La dynamique des groupes appliquée dans une classe d'adultes

Guy Robert, L.Ps.
Denis Royer, L.Ps.
Yvan Tellier, Ph.D.

Prix: \$3.00

Commandes téléphoniques et postales

Institut de Formation par le Groupe Inc.
3600 avenue Barclay, Suite 420, Montréal 735-5171

En vente aussi dans la plupart des librairies

Un nouveau seuil dans l'escalade de la violence

S'il fallait n'obéir qu'à l'instinct, on serait partagé, après l'explosion survenue à la résidence du maire Drapeau, entre deux réactions extrêmes. On serait tenté de ne rien dire, croyant ainsi frustrer à la source des malfaiteurs avides de publicité extravagante. On serait enclin, d'autre part, à laisser couler sans retenue la colère qui envahit tout citoyen raisonnable en face d'une violation aussi effrontée des exigences fondamentales de l'ordre démocratique.

Ni l'une ni l'autre de ces réactions ne serait saine et réaliste. Le premier ministre Bertrand invitait judicieusement, hier midi, les citoyens au calme plutôt qu'à la panique. C'est dans cet esprit qu'il convient de réfléchir sur l'événement d'hier.

Les actes de terrorisme que nous avons connus depuis 1963 étaient tous graves dans leur principe même. Car ils exprimaient un rejet délibéré du plus fondamental de tous les postulats démocratiques: celui suivant lequel les problèmes doivent se régler dans les limites de la libre discussion et de la légalité. Mais les auteurs de ces actes avaient veillé, jusqu'à une date récente, à faire montre d'une certaine réserve dans le choix de leurs cibles et dans la manière dont ils s'attaquaient à celles-ci.

Ils veillaient, en règle générale, à ne s'attaquer qu'à des symboles matériels de l'ordre politico-social qu'ils voulaient renverser. Dans le choix de l'heure où ils allaient frapper, dans la préparation de leur plan d'action, ils proclamaient leur souci d'épargner les personnes et ils attribuaient à des accidents de parcours les tragédies isolées qui se produisirent. Il n'est jamais agréable d'avoir à rebâtir une partie d'édifice démolie par une bombe ou d'avoir à remplacer une boîte postale réduite en pièces par une explosion. Il n'est pas agréable, non plus, pour une société, d'avoir à porter le fardeau des frais considérablement accrus de surveillance et de protection que nécessite l'action d'une petite bande d'agitateurs. Aussi longtemps que l'action terroriste ne s'en prenait qu'aux édifices et aux biens matériels, on pouvait néanmoins considérer — sans doute sous l'effet d'une dangereuse paresse civique — qu'elle restait un moindre mal.

Avec l'attentat d'hier contre la résidence du maire de Montréal, l'action terroriste révèle un visage nouveau et éminemment plus dangereux. Ce ne sont plus désormais les seuls symboles qui intéressent les poseurs de bombes. C'est la personne même de ceux qui exercent les plus hautes fonctions civiques. C'est aussi la personne de ceux qui ont le redoutable honneur d'être reliés aux di-

rigeants politiques par les liens du sang ou du voisinage. La puissance de l'engin déposé à l'entrée du sous-sol de la maison du maire, l'heure à laquelle on a fait sauter cet engin, indiquent qu'une première phase a été dépassée. On paraît maintenant résolu à agir sans se soucier de la vie non seulement des hommes qu'on choisit comme cibles mais aussi des membres de leurs familles et de leurs voisins.

On ignore pour l'instant si le coup a été porté par des éléments de la pègre, par de simples adversaires politiques, par un maniaque ou un fou, ou encore par des éléments reliés aux réseaux terroristes qui ont revendiqué la paternité de plusieurs attentats récents. Ce qu'on sait, c'est qu'un seuil nouveau a été franchi dans l'escalade de la violence. Celle-ci ne visait naguère que les édifices, les bureaux de poste, la propriété publique ou privée. Elle vise maintenant, par-delà les biens matériels, les personnes et, parmi celles-ci, elle vise plus immédiatement celles qui sont investies des plus hautes charges civiques. Cela rend l'exercice de ces charges singulièrement plus dangereux. Cela crée aussi, pour les citoyens amis de l'ordre, un devoir accru de sympathie agissante et d'appui moral à l'endroit des hommes qui ont été investis par leurs concitoyens du redoutable mandat d'assurer le progrès harmonieux et ordonné de la cité.

Par-delà la personne du maire, c'est notre société qui est attaquée dans ce qu'elle a de plus vital. Si le premier magistrat de la cité (élu démocratiquement par les suffrages de plus de 90 p.c. des citoyens) ne peut plus dormir en paix dans sa demeure, ce n'est pas seulement lui et sa famille, c'est la société même qui est en état de siège.

Devant ce fait, il faudra, de toute évidence, réviser sérieusement les mesures de protection dont sont entourés les hommes publics et la propriété publique. Le coût de ces mesures sera élevé. Violence longtemps que la menace de la violence planera sur la ville, il faudra cependant l'assumer. On s'est contenté, jusqu'à maintenant, devant les menaces proférées contre certains hommes publics, de mesures de protection transitoires et limitées. Il faudra désormais songer à des services de protection plus stables et plus élaborés.

Si l'enquête devait établir que la bombe de l'avenue des Plaines est le fait d'un criminel de droit commun ou d'un maniaque, la gravité de l'attentat n'en serait pas effacée complètement: on serait néanmoins en face d'un acte de portée plus limitée. Si l'enquête devait établir, au contraire, que

l'attentat émane d'un réseau à caractère politique, ce serait le signe que l'heure a sonné d'une action beaucoup plus décisive contre le terrorisme.

Dans le développement du terrorisme, il y a plus grave que les actes mêmes que commettent la plupart du temps des jeunes gens agissant à titre de commissionnaires. Il y a l'incitation délibérée et répétée à la violence et à la sédition, que l'on retrouve dans de nombreux écrits diffusés avec une légèreté incroyable par des citoyens dits respectables. L'incitation à la sédition est, dans une société démocratique, un acte très grave. Elle est la semence qui engendre la violence. Elle tombe sous l'empire de dispositions très sévères de notre code criminel. Nonobstant les difficultés innombrables d'application que soulèvent ces dispositions dans une société très largement ouverte à la libre circulation des idées et des publications en provenance de partout, on se demande si l'autorité compétente ne serait pas justifiée d'y recourir dans certains cas particulièrement patents.

Certains seraient disposés, au lendemain d'un attentat comme celui d'hier, à ouvrir toutes grandes les barrières légales qui retiennent la police en matière de perquisition et de détention. Il faut se garder, à ce sujet, de tout excès irréfléchi qui pourrait procéder d'un désir malsain de vengeance plutôt que du véritable souci de l'ordre. Il faut éviter de verser inconsidérément dans des attitudes extrêmes.

On ne saurait nier, cependant, que des événements comme celui d'hier donnent un poids accru, auprès du citoyen moyen, à ceux qui préconisent le recours beaucoup plus poussé à des méthodes autoritaires afin de maintenir l'ordre. Certains ne cessent de dénoncer, dans leurs discours et leurs écrits, le spectre de l'Etat policier. Par le mépris ouvert qu'ils manifestent à l'endroit des citoyens et du bien public, ils sont en train de le créer de toutes pièces.

Sans que cela puisse servir d'excuse ou de prétexte à des actes inadmissibles, on ne saurait nier que le climat politique et social malsain qui prévaut présentement nourrit et provoque en quelque sorte la violence. Devant le mal immédiat qui frappe la cité dans la personne de son maire et de sa famille, il faut réagir avec indignation et surtout agir efficacement et sans délai. Mais il faut aussi se rappeler que certains problèmes qui ont trop traîné exigent une action plus résolue. La justice engendre la paix. L'injustice, quand elle pourrit, engendre la violence.

Claude RYAN



- J'aimais mieux les paw-waw de Bourgault que ceux de Parizeau

Belgique

Le "groupe de travail communautaire" tente de régler le problème "linguistique"

par JEAN WELZ

Une nouvelle phase du contentieux linguistique belge s'est ouverte. Le 24 septembre, avec la première réunion du "groupe de travail communautaire", que beaucoup d'observateurs qualifient de "conférence de la dernière chance". Tous les partis — les cinq formations de l'opposition et les deux partis de la majorité — se sont retrouvés pour un véritable marathon: ils se sont engagés à résoudre les problèmes qui divisent les Belges avant la fin du mois d'octobre.

C'est la semaine dernière que M. Eyskens a réussi à se débarrasser de son fardeau linguistique sur l'ensemble des partis. Depuis plusieurs mois, toute initiative gouvernementale, dans ce domaine, était bloquée: pour réformer la Constitution, une majorité des deux tiers est requise dans les Assemblées, et le premier ministre ne pouvait réunir le quorum nécessaire. Les partis de l'opposition étaient même allés jusqu'au boycottage du débat parlementaire. Or, l'aile sociale chrétienne francophone du cabinet (sept ministres sur vingt-huit) menaçait de démissionner si des garanties contre la "minorisation" de la Wallonie n'étaient pas inscrites dans la Constitution. M. Eyskens a tourné la difficulté et trouvé le

moyen de sortir de l'impasse. Il a réussi à convoquer un "groupe de travail communautaire" composé de vingt-huit membres auquel tous les partis sans exception ont accepté de participer. Si les travaux de ce "petit Parlement" échouent, la responsabilité retombera incontestablement sur les partis et non plus sur le gouvernement.

La première réunion s'est déroulée sous la présidence de M. Eyskens et des deux ministres des relations communautaires, wallon et flamand, autour de la table trapézoïdale du conseil des ministres, 16, rue de la Loi. Certaines mauvaises langues assurent que cette table a la forme d'un cercueil... L'atmosphère était cependant exultante, et les travaux ont commencé plus rapidement que prévu.

Les participants ont décidé de ne pas entamer la discussion par le point le plus chaud: le statut de Bruxelles. Ils ont d'abord étudié l'autonomie culturelle, et il n'y a pas eu de véritable désaccord. Dans une intervention très remarquée, le député wallon Pénin expliqua que le fédéralisme restait l'idéal mais qu'il était actuellement irréalisable. M. Pénin se contenterait pour sa part de l'inscription dans la Constitution de la "reconnaissance des communautés".

bloc-notes

Heureuse initiative d'une faculté de droit

On ne saurait trop féliciter la faculté de Droit de l'Université Laval de Québec de l'initiative qu'elle a prise de réunir, samedi dernier, un groupe imposant de spécialistes du droit ouvrier afin d'étudier la portée et les conséquences du bill 50, adopté à la toute fin de la dernière session provinciale. Ce bill, comme on le sait, a profondément modifié notre code du travail en remplaçant la Commission des relations de travail par des fonctionnaires (enquêteurs, commissaires-enquêteurs) et un tribunal du travail proprement dit.

A l'époque, le bill en question n'a soulevé à peu près aucun débat. Il n'avait d'ailleurs été référé à aucun comité parlementaire où les intéressés auraient eu l'occasion de se faire entendre.

Après avoir assisté à ce colloque de samedi, nous avons nettement la conviction qu'il est malheureux qu'on n'ait pas procédé à de plus amples consultations avant d'adopter la loi. Les experts réunis à Québec représentaient à la fois le monde syndical et le monde patronal. Et, pourtant, sur plusieurs points, ils étaient unanimes à dénoncer les faiblesses et les failles de cette législation.

Le ministère du Travail avait les meilleures intentions du monde en faisant adopter le bill 50. Personne n'a mis en doute l'excellence du but poursuivi: éliminer les délais inutiles dans l'accréditation des syndicats et simplifier l'audition des causes relevant de l'application du Code du travail. Mais les bonnes intentions ne suffisent pas. Les participants au colloque se sont même demandé si le nouveau bill n'allait pas, au contraire, multiplier les procédures dilatoires et

favoriser un plus haut degré de confusion que celui qu'on connaît déjà. Ils ont aussi déploré l'absence de clauses transitoires, absence qui créera un vacuum fort embarrassant dans de nombreux cas.

La procédure d'accréditation

Il n'est pas question de résumer ou d'analyser ici l'intéressant débat qui s'est déroulé sous la présidence de Me Fernand Morin. On nous permettra pourtant de souligner quelques-unes des questions les plus pertinentes qui ont été posées par l'un ou l'autre des participants.

Ainsi, à propos de la procédure d'accréditation à trois étapes (enquêteurs, commissaires-enquêteurs et tribunal du travail), plusieurs se sont demandé si le rôle de l'enquêteur n'aurait pas dû être mieux défini. Certains ont même exprimé l'avis qu'on aurait pu abolir cette étape pour ne garder que les deux suivantes.

La fonction de l'enquêteur, en effet, est censée être simplement administrative. A la réception d'une demande en accréditation, il se rend sur place et si toutes les conditions sont remplies à leur face même, si le patron est d'accord, il émet l'accréditation séance tenante. En quelques heures, le tour peut être joué.

Les principales faiblesses de procédure relevées ici sont les suivantes: l'enquêteur n'a pas vraiment les pouvoirs de procéder à une enquête approfondie; de plus, il y a danger de collusion entre le patron et le syndicat, ce qui pourrait permettre le maintien des syndicats de boutique que la loi veut justement éliminer; enfin, il n'y a pas d'appel possible de sa décision. Même l'enquêteur ne peut se corriger s'il s'aperçoit qu'il a erré.

En réalité, on dit quelques participants, l'enquêteur a été conçu comme un simple personnage administratif alors que, en pratique, on lui demande de porter des jugements. Par exemple, avant d'accréditer une association il aura dû conclure que la liste des membres qu'on lui a soumise ne comporte que des noms de salariés au sens

du code. Il aura aussi à se convaincre que ces salariés ont adhéré librement au syndicat. Ce rôle déborde celui du fonctionnaire administratif. Ou bien, on dit quelques-uns des spécialistes, on élimine purement et simplement cette étape de l'enquêteur pour passer immédiatement à celle du commissaire-enquêteur, ou bien on prévoit un droit d'appel de cette première décision.

Le commissaire-enquêteur

A propos de la seconde étape, celle du commissaire-enquêteur, les critiques ont porté, encore une fois, sur des points particuliers, et non sur le principe même de la nouvelle procédure. Certains ont regretté que l'accréditation ne relève plus d'un mécanisme auquel pourraient participer partiellement des représentants du monde syndical et du monde patronal. Mais, de façon générale, cette doléance n'a pas été retenue. On a souligné que les problèmes d'accréditation étaient des questions de droit et non des conflits d'intérêt. Tout au plus, quelqu'un a-t-il suggéré que le commissaire-enquêteur pourrait s'entourer d'assez-seurs patrons et syndicaux qui le conseilleraient mais sans droit de participation à la décision.

Contrairement aux enquêteurs, les commissaires-enquêteurs peuvent procéder à de véritables enquêtes en profondeur. Ils peuvent réviser leur propre décision ou celle-ci peut être révisée par le nouveau tribunal du travail. Ce point n'a pas soulevé beaucoup de débats. Mais on s'est demandé si ces commissaires-enquêteurs ne devraient pas être recrutés en dehors de la fonction publique, c'est-à-dire jouir d'un véritable statut d'indépendance. On a aussi fait ressortir que, dans les causes impliquant d'autres fonctionnaires, ils se trouveraient ainsi être à la fois juges et parties. Ces problèmes ne se poseraient pas si les commissaires-enquêteurs relevaient du tribunal du travail au lieu d'être recrutés au sein de la fonction publique.

En somme, l'impression générale qui se dégage de ce colloque, c'est qu'on n'a pas assuré suffisamment l'indépendance des commissaires-enquêteurs, face au pouvoir exécutif. Ces hommes, exerçant des pouvoirs quasi judiciaires, ne sont pas assez protégés contre les interventions ou les intrigues dont ils peuvent être l'objet.

Le tribunal du travail

A propos du tribunal du travail, on s'est surtout posé deux questions: 1. sa constitutionnalité ne risque-t-elle pas d'être contestée? 2. que peut-on envisager en fait de brefs d'évocation ou interventions des tribunaux ordinaires?

Un certain consensus a paru se dessiner par rapport à la première question. En dépit du caractère trop mal défini du nouvel organisme, celui-ci ne serait pas une division spécialisée de la Cour provinciale mais un tribunal autonome. Ce tribunal ne serait pas une nouvelle cour, au sens strict du terme, mais une sorte de commission dont les membres agiraient comme "persona designata" de la Cour provinciale. En somme, le tribunal du travail pourrait être assimilé à une régie qu'on fait présider par un juge provincial.

Tout cela, cependant, est trop mal défini dans la loi et les contestations demeurent toujours possibles. La loi oublie aussi de préciser s'il faudra être avocat pour plaider devant le nouveau tribunal du travail. Il n'était pas nécessaire de l'être pour représenter l'une ou l'autre des parties devant l'ancienne Commission des relations de travail. Il est vrai que cette exception était contenue dans la Loi du barreau mais, en tout état de cause, la Loi du barreau reste muette pour l'instant en ce qui concerne le tribunal du travail qui remplace l'ancienne CRT.

Une autre anomalie qu'on a encore relevée dans le bill 50, c'est que, tout en faisant du tribunal du travail une cour de première instance pour juger de toutes les infractions au code du travail, la possibilité demeure toujours de s'adresser, dans les mêmes cas, à la Cour des sessions de la paix. On a là une double juridiction qui n'est pas acceptable, une double juridiction qui ne peut que semer la confusion et provoquer d'innombrables délais.

Nous pourrions continuer la liste des diverses lacunes qu'on a ainsi relevées dans la nouvelle loi. Le manque de clauses de transition, par exemple, rend particulièrement perplexes nombre d'avocats au sujet de griefs non réglés au moment de la disparition de l'ancienne Commission des relations de travail.

Le ministre du Travail participait à ce colloque de samedi. Plusieurs de ses principaux collaborateurs étaient également présents. Il est à espérer qu'ils ont pris bonne note de toutes les critiques qui ont été formulées. Celles-ci l'ont été dans un esprit extrêmement constructif.

M. Maurice Bellemare a laissé entendre que la loi serait amendée à la prochaine session. Il nous permettra sans doute de lui recommander de procéder, cette fois, à des consultations préalables plutôt que d'attendre après l'adoption de sa mesure. Au fait, le colloque de samedi ne pourrait-il pas simplement être repris à cette occasion? Il constituerait sûrement la plus enrichissante consultation gratuite qu'un ministre ait jamais obtenue.

V. P.

BRUXELLES — Le nouvel arrivant est tenté de classer la querelle "linguistique" dans la catégorie folklorique. Déjà les panneaux routiers — ceux du moins qui n'ont pas été badigeonnés au goudron par des extrémistes flamants ou francophones — font apparaître le ridicule de certaines batailles. L'automobiliste qui cherche à atteindre le cœur de Bruxelles découvre des affiches indiquant la direction: "CENTR", les cinq lettres majuscules étant suivies d'un "e" minuscule pour les francophones et d'un "um" pour les néerlandophones! Le nom de chaque rue est d'ailleurs affiché en deux langues, ce qui paraît fort raisonnable si on ne voyait pas trop d'exemples d'une mesquinerie difficile à imaginer, comme par exemple lorsque "Luxembourg" apparaît avec la lettre "o" entre parenthèses, artifice qui doit, semble-t-il, satisfaire les fanatiques des deux camps.

L'humour très particulier des Belges contribue aussi à présenter la rivalité entre Wallons et Flamands sous un jour plaisant. A long terme de journée, on s'entend citer des anecdotes dont les plus authentiques sont généralement les plus incroyables. C'est ainsi qu'un ministre interpellé quant à la composition d'un certain comité culturel au sein duquel un "Belge" était encadré par un nombre égal de Wallons et de Flamands aurait expliqué cette "anomalie" par le fait que l'intéressé, "assez linguistique", était en réalité "un Polonais naturalisé".

Le record du ridicule — et peut-être de l'odieuse — a sans doute été atteint il y a quelques temps, lors d'une discussion au Parlement sur le budget de la santé publique, débat au cours duquel certains représentants se sont inquiétés de savoir si le sang fourni aux hôpitaux par des donneurs d'une communauté linguistique n'était pas détourné au profit de malades parlant l'autre langue.

Il est vrai que les tentatives de dialogue entre Flamands et Wallons n'ont jamais abouti. Que de tables rondes, de conférences, de rencontres et de discussions entre ce que l'on appelle ici les "partis traditionnels", c'est-à-dire les sociaux-chrétiens, les socialistes et les libéraux! Le "groupe de travail" qui œuvre maintenant ses travaux, et dont on dit une fois de plus à Bruxelles qu'il offre la "dernière chance" d'un accord, diffère des tentatives précédentes en ce qu'il fait participer également au débat les extrémistes flamands et wallons. Encore s'agit-il de voir si ce n'est pas là un inconvénient plutôt qu'un avantage, les fanatiques des deux bords ayant bien souvent pour premier objectif de faire échouer toute conversation de paix.

Le sort de la capitale constitue le plus délicat des débats qui viennent de s'ouvrir. Un rapport de l'Institut de sociologie de l'université libre de Bruxelles, établi sous la direction du professeur Henri Vander Eycken, vient d'examiner de façon assez approfondie le comportement "communautaire" des Bruxellois. Les données de ce rapport sont naturellement contestées. Mais, comme depuis dix ans déjà les Flamands ont obtenu la suppression du "recensement linguistique" qui faisait nettement apparaître la "francisation" de la région bruxelloise, il faut bien se contenter d'enquêtes officieuses.

Première surprise: il y a à Bruxelles huit cent quatre-vingt-cinq mille francophones et seulement cent quatre-vingt-dix mille néerlandophones. La proportion de francophones (82,3%) est en tout cas assez nettement supérieure à ce que l'on croyait en général, ce qui

souligne une fois de plus les progrès de la "francisation" à Bruxelles depuis le dernier recensement officiel de 1947, qui n'enregistrait encore que 75,8% de francophones. Résultat d'autant plus remarquable que 27,1% des citoyens ayant fait l'objet de ce sondage ont indiqué le flamand comme langue maternelle. Autre signe de cette "francisation" dénoncée, redoutée et combattue, une forte proportion (68,5%) d'enfants appartenant à des familles néerlandophones de Bruxelles parlent entre eux le français. Si les extrapolations sont toujours discutables, il n'en reste pas moins que, sur ces bases, les néerlandophones ne devraient plus représenter que 13% de la population de Bruxelles en 1990.

Mais l'enquête de l'université libre fait ressortir surtout que les rivalités traditionnelles sont beaucoup moins vives ou ne jouent pas de la même façon à Bruxelles que dans le reste du pays. Les francophones et les néerlandophones de la capitale ne considèrent pas, en effet, comme des Flamands ou des Wallons, mais comme des Bruxellois et des Belges. Beaucoup d'entre eux usent des deux langues. Encore faut-il noter que l'effort principal est fait par les néerlandophones. Les deux communautés, dans la capitale, tendent à condamner les extrémistes et à considérer que la tension linguistique est artificiellement entretenue par les politiciens. Aussi est-il normal qu'en fin de compte près de 80% des Bruxellois se prononcent pour le maintien d'une Belgique "unitaire". Autrement dit, la capitale, refusant de n'être que l'enjeu ou le champ clos des rivalités entre Flamands et Wallons, préférerait être un trait d'union.

propos d'actualité

"L'internationalisation de la Curie restera une exigence purement platonique aussi longtemps que les évêques et les conférences épiscopales ne se décideront pas à envoyer des hommes capables à Rome, comme on les y a invités. Dans ce domaine, il faut surmonter un certain égoïsme des diocèses".

(Le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, dans une interview accordée le 10 septembre à la télévision autrichienne et portant sur le synode épiscopal)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues ainsi que les endroits où nous livrons par camions: 12 mois: \$28,00; 6 mois: \$15,00; 3 mois: \$8,00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25,00; 6 mois: \$13,00; 3 mois: \$8,00. A l'étranger: 12 mois: \$40,00; 6 mois: \$23,00. Edition du samedi: 12 mois: \$9,00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0858.

propos d'actualité

"Les assassins de la liberté portent tous le masque de la contestation. Mais, contrairement à ce qu'on croit, ils ne déclarent la guerre à la violence, je ne crois pas que ni la barbe, ni les cheveux, ni le vêtement, ni les préférences musicales, ni la passion du pop-art ou de la motocyclette, soient les stigmates reconnaissables. Les signes irrécusables de l'anarchie. Et c'est, je crois, bien mal comprendre la jeunesse, c'est l'élargir encore, et sottement, le fossé qui la sépare de ses aînés et réduit notre dialogue avec elle à une conversation de sourds, c'est, en

un mot, nourrir et durcir la méfiance qu'elle nous témoigne que de peindre l'anarchie sous les traits d'un simple non-conformisme de l'apparence, des manières ou du langage. Tous les hommes de loi savent, au contraire, que les plus dangereux criminels s'habillent et parlent comme tout le monde, et que les rois de la pègre ne feraient pas mauvaise figure dans une réunion de banquiers".

Claude Wagner, dans une causerie prononcée devant les membres du club Kiwanis St-Georges, le mardi 16 septembre 1969.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

La dualité québécoise à l'heure de 1969

par Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec

● M. Jean-Jacques Bertrand était hier midi l'invité du Canadian Club de Montréal. A cette occasion, le premier ministre du Québec a prononcé une allocution sur la dualité québécoise à l'heure des satellites, de la contestation et de la technologie. Après avoir, dans une première partie, réitéré les attentes de son gouvernement à l'endroit de la commission Gendron dont les audiences publiques débutaient hier à Montréal, le conférencier a abordé de front son thème principal, la cohabitation de deux communautés culturelles à l'intérieur du Québec. Voici de larges extraits de cette partie du discours.

(...) Ce qui s'impose actuellement dans le domaine linguistique, c'est beaucoup plus que le règlement d'un cas particulier, c'est une véritable politique des langues. Il faut donc dépasser les contingences et examiner la situation dans ce qu'elle a de plus fondamental.

Au fond du problème linguistique, il y a la dualité québécoise.

On parle beaucoup de la dualité canadienne, mais certains oublient qu'il y a aussi une dualité québécoise. Il y a deux communautés culturelles qui se compénètrent non seulement dans l'ensemble du Canada, mais à l'intérieur du Québec également.

C'est là un fait qu'aucun changement constitutionnel ne peut faire disparaître. Même si le Québec accédait demain à la pleine souveraineté, il serait encore, ne l'oublions pas, un pays à double culture.

Pour bien dégager les implications de cette dualité québécoise, mettons-la, si vous le voulez bien, en regard de la dualité canadienne.

Il y a présentement au Canada 6 millions de francophones sur une population totale de 20 millions. Soit l'équivalent de trois provinces puisqu'il y a en moyenne 2 millions d'habitants par province. Mais il se trouve que 83 pour cent des Canadiens français habitent le Québec où ils forment 81 pour cent de la population. D'où leur tendance normale à s'appuyer sur le gouvernement du Québec dans les domaines qui mettent en jeu l'orientation de leur destin collectif, comme l'éducation et la culture.

La constitution de 1867 a reconnu la légitimité de cette aspiration. Rappelons-nous les paroles de lord Carnarvon expliquant à ses collègues de Londres le principe de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique:

"Le Bas-Canada, disait-il, est jaloux et fier, à bon droit, de ses coutumes et de ses traditions ancestrales; il est attaché à ses institutions particulières et n'entrera dans l'union qu'avec la claire entente qu'il les conservera..." C'est

avec ces sentiments et à ces conditions que le Bas-Canada consent maintenant à entrer dans cette confédération".

On a donc reconnu que les Canadiens français avaient non seulement des droits individuels, mais aussi des droits collectifs, des droits historiques, des droits que, dans toute la mesure du possible, il fallait entourer de garanties constitutionnelles pour les protéger contre les caprices passagers ou les abus possibles de la majorité.

De même a-t-on reconnu, comme l'attestent par exemple les dispositions relatives aux comités protégés, que les citoyens anglophones du Québec avaient aussi des droits historiques et collectifs, auxquels une majorité québécoise ne pourrait pas toucher sans leur consentement.

A défaut de chiffres plus récents que ceux du dernier recensement, je pense qu'on ne se tromperait pas beaucoup en disant qu'il y a autant d'anglophones dans le Québec d'aujourd'hui qu'il se trouvait de francophones dans tout le Canada au moment de la Confédération; et il y en a sûrement plus que dans la plus peuplée des provinces maritimes.

Mais ce n'est pas surtout une question de chiffres. Ces concitoyens, même s'ils ne parlent pas la même langue que 81 pour cent des Québécois, sont parfaitement chez eux sur ce territoire où leurs familles sont installées, pour la plupart, depuis plusieurs générations et qu'ils ont si puissamment contribué à mettre en valeur. Il est essentiel qu'ils se sentent aussi parfaitement chez eux dans ce Québec nouveau que nous voulons bâtir avec eux et non pas contre eux.

Par-delà la dualité des langues, deux façons d'être et de penser

J'ajoute que si la dualité québécoise, comme du reste la dualité canadienne, ne tient pas uniquement à une question de chiffres, elle ne tient pas uniquement non plus à une question de langues. C'est rester à la surface des choses que de considérer les Canadiens comme des gens qui seraient à peu près tous semblables, à la seule différence que certains s'exprimeraient en français et d'autres en anglais. Il suffit de songer à certains événements de ces dernières années, comme la crise de la conscription ou la visite du général de Gaulle, pour constater qu'il n'y a pas seulement chez nous deux façons de s'exprimer, mais deux façons de penser, deux façons de réagir, deux façons d'être.

Je ne sache pas que ce qui s'écrit dans la Gazette ou le Star, à propos de tel problème d'actualité, soit la traduction de ce qui s'écrit dans la Presse ou le Devoir, et vice versa!

Au Québec comme au Canada, certains voient dans cette dualité la source de tous nos maux. Ils pensent qu'il suffirait d'imposer l'unité, de décréter par exemple l'unilinguisme français au Québec ou l'unilinguisme anglais dans l'ensemble du pays, pour faire disparaître d'un seul coup les plus déplorables de nos problèmes.

Imposer l'unité, c'est bien vite dit. Suffirait-il d'un décret ou d'une loi pour qu'on cesse de parler anglais au Québec ou de parler français au Canada? A plus forte raison est-il utopique de croire qu'on puisse légiférer avec succès sur des façons collectives de penser ou de réagir.

Si l'une ou l'autre de nos deux communautés culturelles avait eu à disparaître, ce serait fait depuis longtemps. Elles sont maintenant trop fortes, elles sont toutes les deux trop vivantes, trop profondément enracinées dans la réalité québécoise comme dans la réalité canadienne pour disparaître.

Les avantages de la dualité

Accepter d'abord notre dualité: voilà le commencement de la sagesse.

Et je ne parle pas ici d'une acceptation passive, qui ressemblerait à de la résignation devant un mal inévitable. Notre dualité est loin d'être un mal en soi. Daniel Johnson y

voyait une chance exceptionnelle de l'Histoire et c'est en effet ce qu'elle sera si nous savons, dans un esprit positif, en reconnaître les avantages.

Cette dualité nous place au confluent de deux mondes et de deux cultures. Elle nous fait participer à l'élan prodigieux du continent nord-américain tout en nous mettant en relations directes avec la France et une trentaine d'autres nations qui ont part à l'héritage culturel français. Elle nous aide à nous identifier comme Canadiens et à faire du Québec un carrefour, une plaque tournante, un laboratoire de confrontation et de synthèse.

C'est la collaboration de nos deux communautés culturelles, enrichie par l'apport des divers groupes ethniques, qui a rendu possible le formidable succès de Terre des Hommes. C'est également cette diversité qui fait le charme unique de la ville de Montréal. Grâce à elle, on peut à bon droit parler d'une qualité spéciale de la vie québécoise, d'un humanisme québécois, mélange de logique et de fantaisie, d'esprit pratique et de joie de vivre, qui n'est pas seulement une valeur de civilisation, mais aussi une valeur économique (...)

(...) Bien sûr, il arrive que cette dualité nous pose des problèmes; mais n'allons pas les exagérer à dessein, ni nous imaginer qu'ils sont une exclusivité canadienne ou québécoise. Des problèmes de coexistence, il y en a partout dans le monde. Il y en a aux Etats-Unis qui sont bien plus graves que les nôtres et qui ne tiennent pourtant pas à des différences linguistiques.

Encore une fois, l'unité n'est pas une solution, surtout si elle est imposée par des moyens factices et à l'encontre des droits personnels ou collectifs. Ce qu'il faut plutôt rechercher, c'est l'union, l'harmonie, la complémentarité.

Réalités et défis nouveaux

Il est clair que les changements technologiques et sociologiques survenus depuis un siècle ont rendu désuètes les solutions imaginées au moment de la Confédération.

Il ne suffit plus à la communauté canadienne-française de pouvoir se gouverner elle-même dans les domaines de l'enseignement, de la culture et du droit civil. Son destin collectif est maintenant conditionné tout autant par des facteurs comme les télécommunications et les relations avec la francophonie.

De même, un enseignement structuré principalement en fonction de la croyance religieuse a pu valoir au Québec une longue période de paix scolaire; mais en 1969, il ne correspond plus à la réalité des choses, ni à l'évolution de la mentalité.

Trop de francophones, parce qu'ils n'étaient pas de foi catholique, ont d'ailleurs été induits par ce système à renoncer à leur culture.

L'heure n'est plus aux cloisonnements rigides et au chacun pour soi. L'heure est à la collaboration et à la solidarité.

Si l'on a raison de demander aux francophones de participer davantage à tous les aspects de la vie canadienne, on doit également avoir raison de demander aux anglophones de participer davantage à tous les aspects de la vie québécoise.

Et cela vaut également pour ceux de nos compatriotes qui n'étaient à l'origine ni de culture française, ni de culture anglaise. En fait, il n'y a pas de Québécois qui soient plus vitalement intéressés que ceux-là à la solution de nos problèmes de coexistence. Il n'y en a pas de plus vitalement intéressés à ce que la dualité québécoise soit autre chose que l'affrontement de deux extrémismes. Ils doivent être un pont qui unit, non pas un mur qui divise.

Ce rapprochement de tous les groupes autour d'une commune ambition pour l'avenir du Québec, nous ne l'obtiendrons pas par des moyens comme l'agitation et la violence. De telles méthodes ne règlent rien et compliquent tout. Et dans

la mesure où ils sont sincères, ceux qui s'en inspirent montrent qu'ils obéissent à une peur irraisonnée.

La langue française est la plus vulnérable

Qu'on ne vienne pas me dire, par exemple, que l'anglais est actuellement menacé au Québec comme l'a été le français dans les autres provinces. Les chiffres du dernier recensement montrent que sur 1.298.992 Canadiens d'origine française vivant hors du Québec en 1961, il n'y en avait plus que 853.462 de langue maternelle française. Seulement deux sur trois avaient pu conserver leur culture. Mais en ce qui concerne la population anglophone du Québec, la situation est bien différente. En 1961 toujours, on y dénombrait 567.057 citoyens d'origine britannique et 697.402 de langue anglaise. Soit 130.345 anglophones de plus qu'il n'y avait de Québécois de souche britannique. La situation que décrivent ces chiffres n'est sûrement pas celle d'un groupe menacé dans sa culture.

Je ne voudrais pas présumer des constatations et encore moins des recommandations de la Commission Gendron, mais a priori, il me paraît évident que des deux langues nationales du Canada, c'est de loin le français qui occupe la position la plus vulnérable, même au Québec. D'où l'effort qu'on est en droit d'attendre de tous les vrais Québécois pour préserver cet élément de notre héritage commun, qui doit avoir autant de valeur pour les anglophones du Québec que pour ceux de la Louisiane.

Par ailleurs, il ne faudrait pas non plus exagérer dans l'autre sens et se mettre à dire qu'avant dix ou vingt ans, le français aura disparu de la ville de Montréal en attendant de disparaître totalement du Québec et du Canada. D'abord, ce n'est pas une très bonne façon d'encourager les nouveaux Québécois et les anglophones à l'apprendre. Pourquoi se donneraient-ils tant de mal pour maîtriser notre langue si nous sommes les premiers à dire qu'elle est en voie de disparition? Et surtout, ce n'est pas vrai.

Si l'on compare les données relatives à l'origine ethnique avec celles qui ont trait à la langue maternelle, on

Suite à la page 8

LE CUIR CHEVELU LES RÉALITÉS LES PROMESSES



MM. Georges Bonhivers, J. De Terwagne et R.A. Pierre, trichologues vérifiant le programme de la journée.

Une entreprise quelle qu'elle soit a le devoir d'être en permanence en contact avec elle-même, si elle veut progresser et par ce même truchement avec le loyalement le public dont elle dépend, sans jamais essayer de tromper ce dernier.

C'est l'objectif poursuivi par le CENTRE CAPILLAIRE PIERRE DEPUIS 15 ANS.

Le Centre Capillaire Pierre fait-il des examens gratuits? Non et ceci par souci de ne pas abuser du client. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'être spécialiste et de faire des consultations gratuites. Selon nous ce procédé frise l'arnaque-magard, car dans la vie rien ou très peu de choses se donnent gratuitement. Ne le pensez-vous pas?

Donnons-nous des garanties? Non! Nous traitons le cuir chevelu et ses innombrables problèmes, s'il s'avère qu'il peut bénéficier adéquatement des résultats tels qu'expliqués par l'un de nos trois trichologues.

Peut-on faire repousser les cheveux déjà perdus? En règle générale, la réponse doit être non. Car la encore c'est une mauvaise représentation que l'on pourrait faire en faisant croire des choses inraisonnables, et plus on est chaste plus on est crédule et plus l'on veut espérer. Le Centre Capillaire Pierre reconstruit la chevelure, mais nous insistons une fois de plus "La chevelure qui vous reste, et celle-là diminue journellement par le non-remplacement, conséquemment l'élément temps joue contre vous si vous négligez davantage de vous faire traiter quand il est encore temps.

Formules et traitements? Les formules sont d'usage individuel. Le Laboratoire Accurate Manufacturing Chemist Inc., le plus grand du Québec en recherches privées, est en charge des prescriptions individuelles de nos clients. Nous pouvons certifier à nos clients que les formules les meilleures leur sont prescrites suivant leur cas. Le Centre Capillaire Pierre ne relâche jamais sa vigilance dans les recherches de laboratoire, tout en sachant bien que la formule miraculeuse n'existe pas. Mais c'est par le choix de formules adéquates que nous pouvons parler sans essayer d'induire en erreur une clientèle que nous voulons exigeante.

Méitez-vous des produits type ou standard proposant la solution à tous problèmes capillaires car ce serait admettre que chaque individu réagit de la même façon et cela, vous le savez, n'est pas vrai.

Que faire maintenant? Prendre rendez-vous, consacrer 90 minutes de votre temps pour un examen. Vous mettrez ainsi fin à un problème qui vous aggrave et vous complexe, ne prétendez pas le contraire, ce serait manquer de sincérité envers vous-même. Laissez tomber en même temps ces vieilles superstitions qu'il n'y a rien à faire, que votre perte était chaste, etc... et tout cela parce que le voisin vous l'a dit. Avant de croire ce que disent les âmes bien intentionnées, demandez-vous quelle est leur profession et jugez par vous-même au nom de qui ou de quoi elles vous donnent des conseils concernant le cuir chevelu. Ne vous condamnez plus à une calvitie précoce par méfiance grotesque. Si le Centre Capillaire Pierre, comme dit plus haut, ne peut pas faire repousser les cheveux déjà perdus, il peut scientifiquement vous assurer votre cuir chevelu et vous certifier que vous garderez votre chevelure toute votre vie durant. La hantise et l'anxiété de la calvitie ne seront pour vous qu'un mauvais souvenir. Une chevelure soignée donne une touche finale à votre personnalité. D'ACCORD?

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est. SHERBROOKE, angle Berri
Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

■ lettres au DEVOIR

La profession de puéricultrice doit demeurer

Dans deux de nos quotidiens, La Presse, et le Devoir, l'abbé Marc Roy, conseiller moral de l'Association des puéricultrices, a répondu à une consultante en soins infirmiers, au service des Normes hospitalières du gouvernement provincial. Il a répondu en définitive à cette consultante qu'elle était complètement dans l'erreur en invitant les puéricultrices à l'abandon de leur profession, et ce pour devenir auxiliaires.

Ceci dit, et tout en remerciant et félicitant l'abbé Roy de son appréciation en faveur de l'existence de la profession de puéricultrice, je tiens à répondre à son invitation quand il écrit: "Que tous ceux et celles qui sont intéressés ne laissent pas faire ce geste sans protester ouvertement. Il n'est pas

trop tard".

C'est pourquoi à la suite du conseiller moral des puéricultrices, je proteste et dit aux parents des enfants, des nourrissons surtout, catégorie qui me tient spécialement à cœur qu'eux, les parents doivent affirmer clairement que la profession de puéricultrice ne peut être remplacée par une autre profession ou jumelée ou confondue avec une autre, si bonne soit cette autre profession.

Tous admettent, même les moins évolués, que la spécialisation est de plus en plus une nécessité si l'on veut appliquer dans le concret de chaque situation et de chaque cas les découvertes scientifiques. La puériculture dont les attributions sont nombreuses (je vous fais grâce de la nomenclature),

est aussi nécessaire dans une pouponnière qu'un maman à côté du berceau de son cher petit.

L'auxiliaire qui aide et assiste l'infirmière licenciée est nécessaire dans son domaine, mais qu'on sache bien qu'elle n'est pas plus préparée immédiatement (bien que toute comparaison cloche) à remplacer la puéricultrice, qu'un médecin de pratique générale est préparé à remplacer un gynécologue ou un pédiatre.

Le Pédiatre est nécessaire, la Puéricultrice aussi, comme toutes les professions qui ont un but bien précis, et la nôtre a un but bien précis: le soin de l'enfant, qui diffère tellement malgré des ressemblances avec celui des adultes.

(...) Mademoiselle Rita Milord I.L., la consultante à laquelle répondait l'abbé Marc Roy, suggère gentiment aux puéricultrices de suivre des cours de recyclage pour devenir auxiliaires, tout en perdant aussi gentiment leur identité propre. Que ne suggère-t-elle aux auxiliaires de se recycler pour devenir puéricultrices?

(...) Alors Mesdames, les futures mamans, réagissez comme moi pour que les puéricultrices continuent leur belle profession. Mesdames, et vous-mêmes, Mesdames, S.O.S. c'est pour le bien de vos enfants.

Mme Patrice RIOUX,
Puéricultrice

Michel FONTAINE, étudiant
Saint-Hyacinthe 18-9-69

Un cours de perfectionnement en CONVERSATION ANGLAISE

pour les
personnes qui

possèdent un peu d'anglais

- veulent améliorer vocabulaire, compréhension, composition, facilité de communication.

- veulent s'avancer par un travail parascolaire, e.g. en faisant de la lecture, en écoutant la radio.

l'objectif.

- acquérir une facilité d'expression dans une deuxième langue.

directrice du cours: Frances Valiquette
chaque mardi de 19.00 à 21.00 à 220 avenue des Pins ouest
à partir du 7 octobre - prix: \$80.00 (textes inclus)

sous les auspices de
L'INSTITUT THOMAS MORE
POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

qui célèbre cette année son 25^e anniversaire

pour s'inscrire ou s'informer, s'adresser à l'Institut,
3421, rue Drummond, - 17, tél.: 842-5076

LOI DES INFIRMIÈRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

S.R.Q. 1964, Chapitre 252, section V, 36

Examens d'admission, Session du 24 au 28 novembre 1969

Lieu: Pavillon Marguerite d'Youville, 2375 Côte Ste-Catherine, Montréal.

Lundi:	24 novembre	8 h 30	Inscription
		9 heures	Nursing en Chirurgie
Mardi:	25 novembre	9 heures	Nursing en Pédiatrie
Mercredi:	26 novembre	9 heures	Nursing en Médecine
Jeudi:	27 novembre	9 heures	Nursing en Obstétrique
Vendredi:	28 novembre	10.30 heures	Nursing en Psychiatrie

Les candidates doivent faire parvenir leur demande à l'A.I.P.Q.

4200 ouest Dorchester, Montréal 215, d'ici le 24 novembre 1969

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND

Cours Pratique de Conversation

		GRUPE DE 5	GRUPE DE 9
20	semaines 2 sessions par semaine de 1 heure 30 minutes	\$135	\$98
10	semaines 2 sessions par semaine de 1 heure 30 minutes	\$76	\$52
8	semaines 5 sessions par semaine de 1 heure 30 minutes	\$129	\$87
5	semaines 5 sessions par semaine de 1 heure 30 minutes	\$82	\$57
4	semaines 5 sessions par semaine de 3 heures	\$131	\$87

Leçons individuelles — Méthodes efficaces et exclusives

Facilités de paiements — Leçon test gratuite

INFORMATION : 735-2636

INSTITUT 222 INC

4970, CHEMIN REINE-MARIE, chambre 21

MONTREAL

Hâtez-vous d'enrayer
les ennuis de l'automne
avec les

GOUTTIÈRES
"PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation et installation

*MONTREAL 322-4160
*QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

suites
de la première
page

GRÈVE

au système de radar. M. Gordon Dobie, président de la section syndicale, a déclaré hier que les électroniciens savent que leur grève serait illégale et qu'ils s'exposent à de fortes amendes s'ils mettent leur projet de débrayage à exécution. C'est en vain, a-t-il dit, que les chefs syndicaux ont essayé de les dissuader.

M. SHARP

Il a constaté que "l'homme n'a jamais mené une telle campagne concertée contre la pauvreté et le manque de débouchés. Mais il faudra de plus grands efforts encore si l'on veut obtenir l'appui du plus grand nombre d'hommes pour la cause du développement international pendant la deuxième décennie de développement".

M. Sharp a rappelé à ce sujet que, "le manque de connaissances est encore plus critique que le manque de ressources, et a annoncé les mesures législatives que compte prendre le Parlement canadien pour créer un centre de recherches sur le développement international.

"Maintenir la paix et améliorer les conditions de vie sur la terre: les Nations unies peuvent devenir l'instrument par excellence pour accomplir ces nobles tâches, a conclu M. Sharp. Elles peuvent aussi rien de plus qu'un monument aux espoirs et aux occasions que les hommes ont perdus à jamais. Ce sont les Etats membres qui décideront de la voie que l'Organisation devra suivre".

BÉRÉTS VERTS

De son côté, M. Ronald Ziegler, le porte-parole de la Maison blanche, a affirmé que le président Nixon n'était ni l'instigateur ni le responsable de la décision de renoncer à ces poursuites criminelles.

M. Ziegler a dit que la décision relevait entièrement du département de l'armée.

Annulée d'une manière ambiguë cet été, l'histoire des huit membres des "forces spéciales" dont leur chef au Vietnam, le colonel Robert R. Healt ne se termine donc pas moins étrangement. Entre-temps, les accusés ont été internés au mépris du règlement. A ce propos le secrétaire à la Défense Melvin Laird ignorait lui-même leur détention. Lorsqu'il en fut informé, les huit "bérêts verts" furent en quelques heures mis en liberté surveillée.

Lors d'une récente apparition devant le "National Press Club", M. Laird avait trouvé pour le moins étrange qu'on préjuge de la culpabilité des huit hommes contrairement à toute jurisprudence américaine avant la réunion du tribunal. Il avait fortement insisté sur le fait que personnellement il ne tenait pour "innocents" tant qu'une cour martiale ne les convaincrait pas de crime.

Malentendu résultant peut-être d'une requête, en termes vagues, du C.I.A. qui aurait simplement demandé que l'on se débarrasse du prétendu agent double? Zele excessif peut-être chez les "Bérêts verts" qui n'auraient envisagé, alors, que la manière forte? Jalousie de membres de l'armée de terre qui voyaient sans plaisir grandir le prestige de cette armée d'élite, de ces "super-commandos" que sont les "Forces spéciales"?

Un point ne fait aucun doute pourtant: l'affaire des "Bérêts verts" prenait un tour plus épineux, plus difficile chaque jour. Elle gênait indubitablement aussi les Etats-Unis dans leurs relations avec le Vietnam-Sud dont un ressortissant, le prétendu agent double, aurait été liquidé purement et simplement sans que Saïgon ait un instant voix au chapitre.

L'abandon du procès laissera subsister toutes les doutes possibles. Et il évitera peut-être la divulgation de détails dont peu de monde semble-t-il avoir à gagner.

BILINGUISME

cais, même si 85 p.c. des actionnaires sont d'expression française.

M. Desjardins a d'ailleurs affirmé qu'il serait impossible de confier à un unilingue français un poste de commandement au sein de la BCN. Un unilingue français, a-t-il dit, peut tout au plus

être comptable dans une succursale de Montréal et gérant dans une succursale rurale.

Cette évaluation a d'ailleurs été reprise par les représentants de Molson du Québec qui ont déclaré qu'il n'y avait aucun espoir qu'un unilingue français puisse accéder à un poste plus élevé que celui de chef de division et, la encore, dans une ville presque exclusivement française comme Québec. De son côté, un représentant de Bell Canada a dit qu'une telle personne ne pouvait dépasser l'échelon de contremaître.

A des degrés divers les mémoires soumis, hier, font état de la situation précaire de la langue française parlée au Québec. M. Desjardins a affirmé qu'il était d'accord avec ceux qui prétendent que la langue française est ici "gravement menacée". Il a rappelé qu'il fallait, au niveau d'une entreprise comme la BCN, faire appel constamment à des données ou à des techniques qui ne sont accessibles que dans la langue anglaise. Il a également attribué à l'enseignement du français, déficient selon lui, la pauvreté de la langue et a invité les éducateurs à apprendre à se servir de la langue parlée.

La compagnie de téléphone Bell s'est dite convaincue, elle aussi, que le français laissait sûrement encore à désirer mais, en même temps, a dit partager l'avis de ceux qui croient que le français s'est amélioré au Québec depuis une dizaine d'années.

Quant à la Brasserie Molson, elle reconnaît qu'un grand nombre de francophones manifestent quelque inquiétude quant à la qualité du français qui est parlée au Québec. "On s'entend généralement pour avouer qu'il se fait un certain effort visant à châtier le langage parlé mais, même au niveau des cadres et, à plus forte raison, aux paliers inférieurs, les francophones semblent se complaire à s'exprimer dans un français cancéreux."

Mais c'est surtout le Dr Jacques Boulay, secrétaire général du Comité d'étude sur les termes de médecine, qui a le plus vivement déploré le piètre état de la langue française au Québec. Il s'en est pris notamment au gouvernement et à ses conseillers juridiques; ceux-ci, a-t-il dit, devraient être soumis à des cours intensifs de français et il devrait leur être interdit de jargonner sous peine de renvoi. M. Boulay est d'avis que l'enseignement du français devrait être poursuivi systématiquement pendant tout le cours des études, qu'elles soient professionnelles ou universitaires.

Aujourd'hui, la commission Gendron entendra notamment le Protestant School Board of Greater Montreal, la Banque Royale du Canada et le Parti conservateur, section du Québec.

BELL CANADA

quent les commissaires, n'exige pas, à notre avis, un redressement immédiat d'une telle ampleur".

Les commissaires estiment que les hausses qu'ils autorisent porteront le taux de rendement à 7,3 pour cent.

"Le taux de rendement mentionné dans le paragraphe précédent de 8,8 pour cent de l'avoir des actionnaires et de 7,3 pour cent du capital total ne reflète pas nécessairement notre avis, disent les commissaires, quant à ce que le niveau admissible des bénéfices de Bell devrait être à l'avenir. Les changements incessants dans l'économie depuis le jugement de 1966, et ses effets sur la position financière actuelle de Bell démontrent l'erreur de tenter d'établir, comme unique critère permettant de juger si les tarifs sont justes et raisonnables, un taux de rendement maximum admissible".

"La principale fonction et le devoir de la commission en ce qui concerne les taxes de téléphone sont de s'assurer que ces taxes sont justes et raisonnables et répondent à toutes les autres conditions prescrites à l'article 381 de la loi sur les chemins de fer; aucune disposition statutaire n'exige la fixation d'une base pour un taux de rendement et du taux de rendement même. En conséquence, notre décision est de ne pas fixer présentement le niveau admissible des bénéfices. Nous nous proposons plutôt de surveiller constamment les affaires de Bell et de prendre toute mesure corrective qui pourrait s'imposer à l'avenir".

FAMILLE DRAPEAU

été le cas lors de l'explosion d'une charge de dynamite à ville Mont-Royal et à l'édifice fédéral de la main-d'œuvre, rue Bleury récemment.

Selon un porte-parole de l'escouade anti terroriste de la police de Montréal, dirigée par le capitaine Robert Leblanc, les agresseurs auraient utilisé au moins une dizaine de bâtons de dynamite chez le maire Drapeau. La charge aurait été déposée près de l'es-

calier de béton à l'arrière de la résidence du maire.

Plusieurs constructions avoisinantes ont subi de légers dégâts par la déflagration. D'ici à ce que le maire puisse reconstruire une nouvelle maison rue des Plaines, la police aura vraisemblablement un œil particulier sur son restaurant "Au Vaisseau d'or" surtout si le maire et sa famille aménagent à l'hôtel Windsor temporairement comme on le laissait entendre volontiers hier tant du côté de la police que du côté du bureau du maire.

BRANDT-KIESINGER

subsiste en dépit du verdict électoral. Les controverses passionnées entre les deux partenaires gouvernementaux sur la question de la réévaluation du DM ont laissé des blessures qui ne sont pas près d'être cicatrisées.

Aussi convient-il de s'attendre à de grandes manœuvres politiques lorsque l'actuel gouvernement chrétien-socialiste arrivera à la fin de son mandat le 19 octobre prochain. Dès le lendemain, le nouveau parlement se réunira pour désigner un nouveau chancelier. Personne ne peut encore dire, à Bonn, avec certitude si M. Kurt-Georg Kiesinger conduira la grande coalition chrétienne et socialiste ou présidera une mini-coalition avec les libéraux ou si M. Willy Brandt réussira à mettre sur pied un gouvernement de gauche avec les libéraux.

Fièvre dans les partis

La fièvre a régné toute la journée hier dans les centrales des trois partis représentés au Bundestag au lendemain des élections législatives. Une série de réunions ont été consacrées aux analyses des résultats et à la préparation des prochaines négociations pour la formation du gouvernement.

Au "sommert", le chancelier Kurt-Georg Kiesinger a présidé une conférence des dirigeants de la CDU, puis il a exposé à M. Gustav Meinemann, président de la République, son point de vue sur les conséquences à tirer du scrutin. Le président du parti démocrate-chrétien s'est d'avis que la CDU/CSU ayant conservé le maximum de sièges, a pour mission de former le gouvernement.

De son côté, M. Willy Brandt, président du SPD a également rencontré le chef de l'Etat. Il lui a dit qu'il entendait, avec l'approbation des autres leaders de son parti, assumer la responsabilité gouvernementale. Il estime en effet que la social-démocratie étant le seul mouvement en progrès (22 mandats), il lui revenait de diriger le prochain cabinet. Cette attitude a suscité une certaine froideur entre les partenaires de la coalition en place jusqu'au 20 octobre, au cours de la réunion du cabinet.

Pour conquérir la chancellerie, M. Willy Brandt ne dispose que d'une seule possibilité: s'allier avec les grands perdants de dimanche: les libéraux. Des contacts officieux ont été pris entre les chefs des deux partis. Ils ne pourront devenir officiels que ce soir, après la réunion des diverses instances libérales.

Mais ces sondages ne pourront être approfondis qu'une fois définie l'attitude des dirigeants et parlementaires libéraux qui paraissent divisés. Les éléments de "gauche" originaires de Rhénanie-Westphalie souhaitent une entente avec le SPD. En revanche, M. Erich Mende, ancien président du FDP, considéré comme "conservateur" et dont les "jeunes turcs" du parti demandent l'exclusion préconiserait un retour à l'alliance avec la CDU/CSU.

Pour l'instant on sait seulement que M. Brandt a vraiment l'intention de tenter l'opération. Pour négocier avec le FDP il a formé une commission ad hoc, qu'il préside et où siègent aussi MM. Herbert Wehner, vice-président du SPD ainsi que M. Helmut Schmidt, président du groupe parlementaire socialiste.

OTTAWA VEUT

efficacité diminue. Il en résulte que certains gouvernements attachent moins d'importance aux travaux de l'ONU.

On met en doute le rôle de l'organisation en tant que centre de négociations et d'instrument pour résoudre les problèmes du monde. La confiance du public dans l'organisation est atteinte et le public risque de s'en désintéresser."

Le ministre estime à ce chapitre qu'il est temps pour l'ONU de fixer des priorités et de réduire à des dimensions plus pratiques ses innombrables comités et conseils.

Les grandes puissances

Autre facteur de paralysie partielle: les grandes puissances. "L'affrontement ne saurait remplacer

la négociation, a déclaré M. Sharp. Depuis quelques années, les grandes puissances semblent reconnaître de plus en plus que la politique de la guerre froide est stérile, mais nous attendons toujours que cette constatation se traduise par des actions tangibles".

"Il existe aussi, précise M. Sharp, une pratique tellement courante qu'elle nous semble normale, qui consiste à forcer l'Assemblée à se prononcer sur des résolutions destinées à transformer des jugements moraux en appels à l'action, que l'organisation n'a manifestement pas le pouvoir ni, dans beaucoup de cas, la compétence juridique d'exécuter. De telles résolutions ne font que nuire à la cause qu'elles prétendent servir."

Enfin, le ministre fait allusion à la croissance phénoménale du budget de l'ONU dans les derniers dix ans.

"Par suite de l'absence d'un contrôle efficace de l'expansion budgétaire, dit-il, on ne parvient pas toujours à discerner les priorités. On maintient certains programmes qui, depuis longtemps, ne répondent plus à aucun besoin, on recrute et on maintient en poste un personnel dont les qualifications et le rendement sont insuffisants, plutôt que de l'éliminer; la qualité du travail de l'organisation s'en ressent."

"Une période de consolidation dans notre activité actuelle, avant de trop éparpiller nos efforts, voilà le remède à ce mal."

Ainsi, tout se passe comme si le gouvernement canadien voulait exporter à l'ONU l'action — fort discutée — qu'il a entreprise ici pour ajuster les institutions politiques aux exigences du moment.

Mais il y a plus. Cette intervention survient au moment où le gouvernement a entrepris une révision de la politique extérieure canadienne. Plus que tout autre, ce gouvernement a fait preuve d'une certaine tiédeur à l'égard des organismes multilatéraux et du rôle qu'il devrait y jouer.

La révision

Même s'il est évident que l'action des Nations unies restera une préoccupation fondamentale de la politique canadienne, il n'est pas exclu que le gouvernement se fasse un des fers de lance d'une réforme importante de l'institution.

Déjà, toutes les missions canadiennes ont été saisies de certains documents du ministre et priées de faire des com-

mentaires sur le fonctionnement des Nations unies.

On ne sait pas au juste où en est rendu l'examen de cette partie de la politique étrangère canadienne. Et les résultats de cet examen peuvent varier selon la méthode employée. Si le ministre emploie la méthode habituelle des interminables consultations, il se dégagera de l'étude un consensus minimum qui ne devrait pas entraîner beaucoup de changements.

Si au contraire les propositions du ministre sont mises au point par un groupe restreint de spécialistes, voire même un ou deux hommes, elles pourraient bien être un peu plus spectaculaires.

On se souviendra à cet égard que dans une série de conférences à la BBC de Londres en 1968 l'ancien premier ministre du Canada et ancien ministre des affaires étrangères, M. Lester Pearson, qui fut en son temps un des principaux personnages de l'ONU, avait proposé d'intéressantes réformes de l'organisation internationale.

Parmi celles-là figurait une certaine décentralisation des Nations unies en vertu de laquelle on créerait cinq assemblées régionales des Nations unies; une pour l'Occident, une pour l'Europe et les pays de l'Est, une pour l'Afrique et deux pour l'Asie.

LE MARK

considérée comme forte, est très démentée et a entraîné trois vagues importantes de spéculation en un an. Ce déblocage de la parité devrait faire monter le cours du D.M. à un niveau tel que les spéculateurs pourraient se décourager. Le mark, de lui-même fixerait ainsi sa propre parité. C'est finalement une réévaluation "de fait" que le gouvernement allemand vient ainsi de décider il n'y a de réelle réévaluation que dans la mesure où le gouvernement fixe une nouvelle parité de la monnaie.)

A défaut d'une réévaluation du deutsche mark en bonne et due forme, le gouvernement fédéral allemand a décidé hier, de laisser "flotter" temporairement sa monnaie sur les marchés.

En temps normal, le prix du deutsche mark sur les cours des changes est fixé, comme celui de toutes les autres monnaies, par rapport au dollar (3,97 d.m. pour un dollar). Cette parité doit rester obligatoirement dans une fourchette de 2 % par rapport à sa valeur en dollars. Si le plancher ou le plafond de 1 % est dépassé, la banque centrale doit aus-

sitôt intervenir, par des achats ou des ventes, pour faire monter ou baisser le cours du dollar.

Le gouvernement fédéral allemand a décidé hier après-midi de suspendre ce soutien: la banque fédérale n'aura donc plus à intervenir sur le marché.

Actuellement et depuis un certain temps déjà, le deutsche mark, monnaie considérée comme forte, est très démentée et a entraîné trois vagues importantes de spéculation en un an. Ce déblocage de la parité devrait faire monter le cours du D.M. à un niveau tel que les spéculateurs pourraient se décourager. Le mark, de lui-même, fixerait ainsi sa propre parité. C'est finalement une réévaluation "de fait" que le gouvernement allemand vient ainsi de décider (il n'y a de réelle réévaluation que dans la mesure où le gouvernement fixe une nouvelle parité de sa monnaie par rapport au dollar).

Pour les monnaies étrangères autres que le dollar les repercussions ne seront pas les mêmes, selon qu'il s'agit de devises faibles comme la livre, le franc belge, ou la lire ou de monnaies fortes comme le franc suisse ou le yen. La flexibilité du mark sonnera ainsi l'heure d'une vérité qui n'épargnera évidemment pas le dollar.

Mais pour les importateurs étrangers de produits ouest-allemands le flottement du DM équivaut provisoirement à une quasi-réévaluation. Ils seront obligés de consacrer une contrevaletur plus élevée de devises au règlement de leurs factures en R.F.A. On aura donc moins tendance à commander et à payer tout de suite les produits ouest-allemands, comme on le faisait jusqu'à présent plus ou moins précipitamment afin de devancer une réévaluation du DM. La surchauffe de l'économie en sera apaisée et l'excédent de la balance commerciale de la R.F.A. diminuée.

La décision du gouvernement de Bonn apparaît enfin comme un compromis entre le chancelier chrétien-démocrate M. Kurt-Georg Kiesinger et son ministre des finances M. Franz-Josef Strauss, hostiles à un rajustement vers le haut de la parité du DM, et le ministre socialiste de l'Economie, M. Karl Schiller, qui a fait porter toute sa campagne électorale sur le problème de la réévaluation. Il faudra, de toute évidence, attendre de connaître la couleur du nouveau gouvernement de Bonn pour savoir si la réévaluation larvée que représente le flottement du DM se transformera en une opération définitive.

Faites carrière
dans la Fonction publique du QuébecMINISTÈRE DES INSTITUTIONS
FINANCIÈRES, COMPAGNIES ET
COOPERATIVES

Service des Associations Coopératives

CHEFS DE DIVISION — Traitement initial pouvant atteindre \$17.500 selon la compétence. Postes à Québec.

— Diriger et coordonner les recherches en vue de l'orientation et de la programmation des activités des coopératives; assurer une liaison constante avec celles-ci et leur fournir l'assistance technique nécessaire à leur développement économique.

A. — **Division des coopératives agricoles** — Concours 69S-1392.

— Diplôme universitaire en agronomie; plusieurs années d'expérience dans le domaine coopératif agricole à un niveau de direction; aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction.

B. — **Division des coopératives de production, consommation et services** — Concours 69S-1392.

— Diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans toute autre discipline appropriée; plusieurs années d'expérience dans le domaine coopératif à un niveau de direction; aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans un domaine pertinent aux fonctions du poste peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

— ÉCHEANCE DE L'INSCRIPTION: 3 octobre 69

ANALYSTES FINANCIERS — Traitement pouvant atteindre \$15.600 selon la compétence.

1. — **Service des compagnies de fiducie et de finance** — Postes à Québec.

— Analyser les opérations et la situation financière des compagnies de fiducie et de finance. Élaborer des normes et des mesures de surveillance et de contrôle pour ces institutions et participer à leur application.

— Membre d'une association reconnue de comptables professionnels ou diplômé universitaire en sciences commerciales et expérience pertinente dans le domaine des compagnies de financement (industriel ou à la consommation), des compagnies de prêts ou de fiducie.

2. — **Commission des valeurs mobilières** — Postes à Montréal.

— Analyser les prospectus et autres documents d'ordre contractuel et financier des compagnies en vue d'autoriser l'émission de valeurs mobilières. Participer à la préparation et à l'application des normes et directives de la commission.

— Membre d'une association reconnue de comptables professionnels ou diplômé universitaire en sciences commerciales et expérience pertinente des modes de financement, des compagnies industrielles, minières et de gestion.

— Concours 69S-2103. Échéance de l'inscription: 10 octobre 1969.

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE — Traitement initial pouvant atteindre \$22.000 selon la compétence. Direction générale des pêcheries; ministère de l'Industrie et du Commerce. Poste à Québec.

— Diriger et coordonner les services de biologie, de technologie industrielle et de pêche expérimentale; concevoir et exécuter des programmes de recherche sur l'utilisation, la transformation et la mise en marché des ressources de la mer; participer à la définition des politiques du ministère en matière de pêche maritime.

— Doctorat universitaire dans l'une des sciences reliées aux fonctions du poste; plusieurs années d'expérience, principalement dans la direction d'un laboratoire de recherche; aptitudes manifestes au travail de conception et de direction; habileté administrative éprouvée.

— Concours 69S-1386. Échéance de l'inscription: 3 octobre 1969.

SECRÉTAIRE du Conseil Consultatif du Travail et de la Main-d'œuvre — Traitement pouvant atteindre \$17.500, selon la compétence. Poste à Montréal.

— Agir à titre de secrétaire du Conseil et assister le président dans toutes les activités qui relèvent de sa juridiction, plus particulièrement: diriger les projets de recherche, dresser les ordres du jour, préparer les documents de travail des réunions, rédiger les procès-verbaux et le rapport annuel, obtenir et analyser la documentation nécessaire au Conseil.

— Diplôme universitaire en droit ou toute autre discipline appropriée; plusieurs années d'expérience reliée à la fonction, dont connaissance de la législation du travail, des milieux patronal et syndical ainsi que de la géographie industrielle; aptitudes manifestes au travail de recherche, de conception et de direction.

— Concours 69S-1393. Échéance de l'inscription: 10 octobre 1969.

PHYSICIEN ou INGENIEUR-PHYSICIEN — Traitement initial pouvant atteindre \$13.700 selon la compétence. Ministère de la Santé, poste à Montréal.

— Effectuer des recherches en vue de définir les mesures de contrôle et de protection, dans le domaine de la santé publique, contre les effets de la radioactivité ou autres agents physiques.

— Diplôme universitaire en physique ou génie physique, de préférence au niveau de la maîtrise; plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste.

— Concours 69PP-2118. Échéance de l'inscription: 3 octobre 1969.

BIOLOGISTE (microbiologie) — Traitement initial pouvant atteindre \$12.610 selon la compétence. Ministère de la Santé; deux postes à Montréal.

— Isoler et identifier de bactéries, fractionnement des protéines, préparation et observation de sérum conjugué pour le diagnostic de bactéries pathogènes. Examen microscopique, biochimique et sérologique de ces bactéries et étude des toxines.

— Diplôme universitaire au niveau du doctorat ou l'équivalent en microbiologie ou sujets connexes; étude de la microbiologie, la mycologie ou bactériologie anaérobie comme sujets majeurs; environ 2 années d'expérience dans un laboratoire de santé publique.

— Concours 69S-2113. Échéance de l'inscription: 10 octobre 1969.

DELEGUE TOURISTIQUE — Traitement initial pouvant atteindre \$12.600 selon la compétence. Direction générale du Tourisme, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche; poste à Rimouski.

— Assister le coordonnateur régional dans la programmation des activités touristiques; participer à l'exécution des projets prévus au Plan d'aménagement de l'Est du Québec et à l'élaboration d'un programme de formation de la main-d'œuvre dans l'industrie du tourisme.

— Diplôme universitaire en sciences appliquées, en sciences de l'administration ou en sciences de l'homme et quelques années d'expérience reliée à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'aménagement pour fins récréatives et touristiques.

— Concours 69S-2111 ODEQ. Échéance de l'inscription: 10 octobre 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 (Québec) 255, est, boulevard Crémazie, Montréal 354 (Montréal) et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

504

une nouvelle
grande routière
européenne

en vente bientôt

roger
automobiles ltée

4269 ouest Ste-Catherine

932-2925

Retenez une chambre en cinq sec
877-4032

Hôtel Newfoundland Saint-Jean, T.-N.
Hôtel Nova Scotian Halifax
Le Reine/Elizabeth Montréal
Château Laurier Ottawa
Hôtel Fort Garry Winnipeg
Hôtel Bessborough Saskatoon
Hôtel MacDonald Edmonton
Le Jasper Park Lodge Jasper
Hôtel Vancouver Vancouver

*administ. par Hilton

hôtels CN

informations

internationales



L'homme du printemps de Prague

Malgré la purge

Dubcek ne serait pas un "homme perdu" pour le parti

PRAGUE (AFP) — "Le comité central a donné une grande chance au camarade Dubcek en le gardant dans ses rangs. Nous sommes convaincus que, malgré ses erreurs et les critiques qui ont été formulées contre lui, M. Dubcek n'est pas un homme perdu et qu'il peut encore rendre de grands services à la cause du parti. Le présidium lui confiera un poste

responsable où il pourra utiliser son expérience et ses capacités", a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, M. Josef Havlin, président de l'Office tchèque pour la presse et l'information.

M. Havlin a précisé d'autre part que MM. Alexander Dubcek et Josef Smrkovsky conservaient leurs mandats de députés.

Cependant, M. Alexander Dubcek a adopté, dans son intervention devant le comité central, une attitude qui diffère de celle du comité central sur plusieurs points importants, déclarait hier soir devant 12.000 présidents de cellules de base pragoises, M. Lubomir Strougal, président du bureau du parti pour la Bohême-Moravie, et chef de file des conservateurs dans un discours diffusé par Radio-Prague où il reprenait de vieilles accusations.

M. Havlin a déclaré, pour sa part, comme on lui demandait si MM. Dubcek et Smrkovsky auraient la possibilité de répondre publiquement dans la presse aux accusations portées

contre eux: "Je suis convaincu qu'ils le feront, mais nous ne pouvons les y contraindre. Il serait certes utile qu'ils expliquent leur position, mais il dépend d'eux, et d'eux seuls, de donner au public les explications qu'ils ont données au comité central".

En ce qui concerne M. Jiri Hajek, ancien ministre des Affaires étrangères, "il n'est pas intervenu dans la discussion au comité central", a dit M. Havlin, ajoutant: "Sans doute n'a-t-il pas jugé nécessaire d'expliquer son activité, notamment le 21 août 1968 et après, alors qu'il se trouvait à Belgrade et, ensuite, lorsqu'il s'est rendu au Conseil de sécurité contrairement aux ordres du président de la République".

"Par contre, a indiqué M. Havlin, M. Oldrich Cernik a très largement fait état de la part qu'il a prise à l'évolution de la situation en 1968. Son intervention a été honnête et honorable, c'est pourquoi il a été chargé de nouveau de former le gouvernement".

L'affaire Kennedy

Le juge ajourne sa décision sur l'exhumation de la victime

WILKES-BARRE (Pennsylvanie) (AFP) — Faut-il exhumier et autopsier le corps pour établir s'il y a eu un délit criminel ou, au contraire, prouver qu'il y a eu un délit criminel pour obtenir l'autorisation d'exhumation et autopsier?

Tel est le dilemme que le juge de première instance, Bernard C. Brominski, a refusé de trancher hier en décidant d'ajourner sa décision jusqu'à plus ample informé.

Cette question de procédure a été débattue hier devant le juge Brominski en relation avec un des aspects de ce qu'on appelle "l'affaire Kennedy".

Edmund Dinis, procureur du district où l'accident a eu lieu a obtenu un "inquest" (instruction publique) devant le juge James Boyle. Mais la Cour

suprême de Massachusetts a ajourné cette procédure et doit statuer le 8 octobre prochain sur la forme sous laquelle la "recherche de la vérité sur les circonstances de la mort de Mary Jo Kepechne" doit être poursuivie. La publicité faite autour de cet "inquest" et l'interdiction de contre-interroger les témoins ont été la cause de l'ajournement.

Entre-temps, le procureur Dinis essaye d'obtenir l'exhumation du corps de la victime — à laquelle les parents de Mary Jo s'opposent — qui avait été enterrée sans autopsie, après constatation sur place d'un "décès par noyade".

Tel était l'objet de l'audience d'hier devant le juge Brominski, dans le district où Mary Jo est enterrée.

Enquête du Sénat américain

Forte opposition à l'explosion nucléaire souterraine de jeudi

Une enquête parlementaire s'est ouverte hier matin à propos de l'explosion souterraine d'un engin nucléaire d'une mégatonne projetée pour le 2 octobre jeudi sous l'île d'Amchitka, aux Aléoutiennes.

Au début de la séance, M. Fulbright a officiellement présenté un projet de résolution de ce parlementaire tendant à la nomination par le président Richard Nixon d'une commission spéciale chargée d'étudier les répercussions d'essais atomiques souterrains américains sur la politique étrangère du pays.

La commission serait composée de 15 experts des questions internationales, de l'énergie atomique et des sciences diverses comme l'océanographie. Un an après sa première réunion, la commission projetée soumettrait ses recommandations au chef de l'exécutif et au Congrès sur la politique à suivre en matière d'essais nucléaires souterrains.

Opposition de l'Alaska

La déposition du sénateur Gravel a été extrêmement défavorable à l'expérience nucléaire projetée pour jeudi sous l'île d'Amchitka.

Ce législateur a fait ressortir en particulier que le Japon et le Canada ont officiellement fait part de leurs préoccupations aux Etats-Unis à propos de cet essai.

Le sénateur de l'Alaska a souligné que les trois aspects de ce test inspirant des craintes sont les suivants:

1) "L'essai prévu pour jeudi "pourrait provoquer de vastes tremblements de terre. Non seulement ceux-ci pourraient se propager vers l'est, en direction de régions peuplées des Etats-Unis, mais ils pourraient bien engendrer des raz de marée dévastateurs capables de déferler sur les côtes canadienne, russe ou japonaise."

2) "L'essai de la bombe pourrait créer des émanations radioactives et causer une pollution massive affectant les poissons du Pacifique et autres faunes marines."

3) "Les essais de bombe sous l'île d'Amchitka pourraient aussi entraîner des émanations de débris radioactifs dans l'atmosphère. Il s'agit là d'un incident qui se produit au polygone de tirs du Nevada plus fréquemment que la plupart des gens s'en doutent."

La commission de l'énergie atomique (A.E.C.) fait valoir pour sa part que des essais d'une puissance égale à celle de l'expérience projetée aux Aléoutiennes dans trois jours, ont eu lieu dans le passé au Nevada, et qu'ils n'ont constitué aucun danger pour les régions habitées les plus proches.

La "normalisation" à Prague satisfait Moscou

MOSCOU (AFP) — Plus d'un an après l'intervention d'août 1968, l'URSS a finalement réussi dimanche à "normaliser" la situation en Tchécoslovaquie, sinon réellement dans le pays, du moins d'une manière efficace au sein de l'équipe dirigeante du parti communiste, estiment les observateurs étrangers dans la capitale soviétique.

Une longue patience au service d'un objectif précis, un travail de regroupement de dirigeants et de milieux fidèles, l'implantation de contingents sur place et l'acceptation par l'Occident du concept de la "famille socialiste" ont enfin permis à l'URSS d'ajouter ces mêmes observateurs, de réaliser ce que, le 21 août 1968, elle pensait mettre sur pied en quelques heures: le remplacement du groupe Dubcek par une

équipe d'un réalisme plus compréhensif.

En ce qui concerne l'armée tchécoslovaque, elle a été replongée dans le creuset du traité de Varsovie par les manœuvres "Oder-Neisse". Il reste, pour l'URSS, à rétablir la situation sur le plan économique et à poursuivre la normalisation au sein de la population dans tout le pays.

L'absence tchécoslovaque troublait depuis un an le mouvement communiste international, et les observateurs estiment que Moscou va pouvoir se pencher maintenant plus librement sur le problème de la "sécurité européenne". Pour ces observateurs, l'un des résultats de cette normalisation sera de laisser au Kremlin les mains plus libres pour tenter de négocier le problème allemand.

Explosion nucléaire chinoise

WASHINGTON (AFP) — La Commission de l'énergie atomique a confirmé hier que la Chine communiste avait procédé hier à une explosion nucléaire dans l'atmosphère.

"Les Etats-Unis ont détecté de bonne heure ce matin un essai nucléaire communiste chinois dans la basse atmosphère. Il a eu lieu dans la région de Lop Nor."

"Cette explosion a eu une puissance d'environ trois mégatonnes."

Au cours d'une séance, hier matin, de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, le sénateur du Vermont George Aiken avait annoncé l'explosion chinoise.

Cette expérience nucléaire, selon des informations parvenues à Tokyo, serait la onzième en cinq ans. L'Agence Chine nouvelle n'a pas confirmé, jusqu'à présent, cette expérience et on ne dispose d'aucune précision sur son caractère, ni sur le type de l'engin qui a été expérimenté.

Au congrès travailliste

Annnonce d'un projet de loi sur l'égalité de salaire aux femmes

BRIGHTON (AFP) — Le caractère pré-électoral du congrès travailliste qui s'est ouvert hier matin à Brighton a été amplement souligné dans l'après-midi par l'annonce de deux profondes réformes sociales que le gouvernement introduira, au cours de la prochaine session parlementaire qui s'ouvre le 28 octobre.

En fait Mme Barbara Castle, ministre de l'emploi, accepta au nom du gouvernement la résolution présentée par le

syndicat des transports et qui demandait aux députés de proclamer "leur opposition inaltérable à toute législation qui viserait à limiter les droits syndicaux et qui comprendrait des sanctions pénales contre les travailleurs ou des syndicats en relation avec des conflits syndicaux".

C'est qu'auparavant Mme Castle avait annoncé que le gouvernement allait déposer un projet de loi accordant l'égalité de salaire aux femmes. Cette loi prévoit l'établissement de l'égalité salariale entre hommes et femmes en l'espace de cinq ans. Les syndicats, a précisé Mme Castle, auraient souhaité l'obtenir en deux ans, le patronat l'acceptait en sept ans.

Mme Castle a souligné que son collègue, M. Richard Crossman, ministre des Affaires sociales, déposerait de son côté un projet de loi destiné à effacer des injustices qui peuvent encore exister en matière d'indemnité de chômage.

M. Callaghan avait amorcé le retour en faveur des membres du gouvernement en exposant l'action ministérielle dans l'affaire de l'Irlande du Nord, problème sur lequel entre la base et le sommet travaillistes, il n'y avait en réalité pas de différence d'opinion.

Gérard Filion, conférencier à Laval

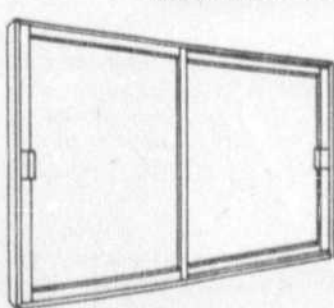
QUÉBEC (PC) — Le président de Marine Industrie, M. Gérard Filion, prononcera, le 8 octobre, la conférence d'ouverture du 3e colloque de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

M. Filion traitera de la réforme scolaire et de l'économie du Québec.

Plus de 300 délégués de toutes les régions de la province participeront aux assises, qui dureront trois jours. Le thème du colloque: "Les jeunes face à l'avenir du Québec".

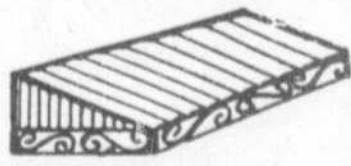
Auvent en Fibre de Verre et en Extrusion (le Baron)

- Estimation gratuite
- Garantie de 5 ans



Fenêtre d'Aluminium
À 3 rainures (email ou 16 couleurs)

Porte en Aluminium
Double isolement très fort
1 1/4 - 1 1/8 - 1 1/2 - 2"



Auvent
50¢
de rabais
du pied carré

Revêtement de Corniche et de Maison

Avec Aluminium



Revêtement Alcan

Garantie 20 ans

J.A. Poirier Aluminium

279-8182
7293 rue Casgrain



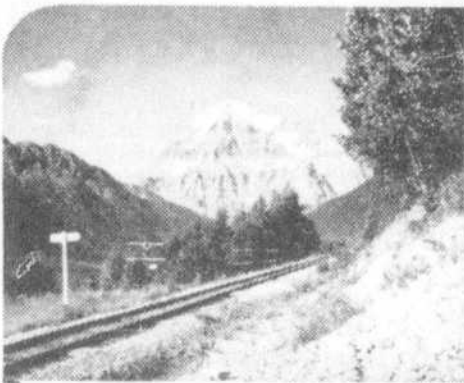
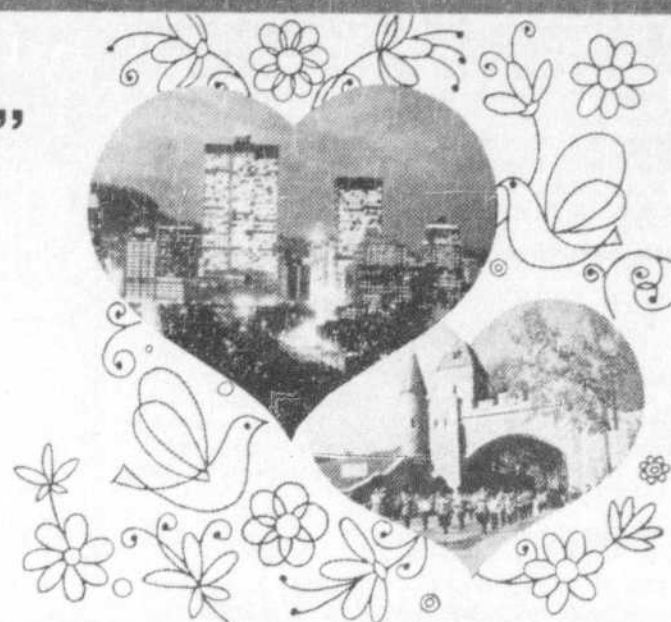
Montréal-Québec "cœur-à-cœur"

Le cœur de Montréal bat tout près du cœur de Québec grâce à la liaison quotidienne du CN. D'un cœur à l'autre, l'ambiance est agréable, l'atmosphère détendue et les repas joyeux (compris d'ailleurs dans le prix du billet de voiture-salon).

Départs de la gare Centrale: 8h 45, 17h 15 et 12h 15*

Billet simple les jours de tarif Rouge:
en voiture-coach: \$5.20

*casse-croûte seulement



Traversez le Canada à 4 pieds d'altitude dans le Super Continental

Billet simple, les jours de tarif Rouge, de Montréal à:

	voiture-coach (repas inclus)	chambre (repas inclus)
WINNIPEG	\$27.00	\$49.00
SASKATOON	\$35.00	\$67.00
EDMONTON	\$41.00	\$78.00
VANCOUVER	\$52.00	\$97.00

Départ quotidien — gare Centrale — 17h 05.

Le Canada est un beau pays! Il mérite qu'on le voie à 4 pieds d'altitude. Le Super Continental le traverse de part en part en vous offrant une véritable vie de palais: voiture-restaurant luxueuse, choix complet de places couchées, salon-bar, jeux et passe-temps pour les enfants et les adultes!

montréal-ottawa ...à la bonne heure!

Beau temps, mauvais temps, vous avez le choix entre cinq départs par jour. Autrement dit, vos heures sont les nôtres: pratiques, confortables, détendues. Votre prochain voyage à Ottawa, faites-le donc à l'enseigne du CN... à la bonne heure!

Départs de la gare Centrale:

8h 10 (sauf le dim.: 9h 40)
10h 30 (sauf le dim.: 12h 05)
17h 05 - 20h 45 - 23h 15

Billet simple en voiture-coach, tarif Rouge: \$3.65



montréal-toronto 4 h 59 min. en toute quiétude par le Rapido

Relaxer dans un vrai bon fauteuil... pouvoir se lever et marcher... chanter dans l'ambiance endiablée du Bistro... prendre une consommation, en tête à tête avec un paysage splendide, dans la voiture Skyview... tout en filant vers Toronto... Est-ce possible? Certainement! Dans le Rapido du CN!

Départs quotidiens du Rapido, de la gare Centrale: 9h 20 et 16h 40.

Billet simple:
Voiture-coach, tarif Rouge: \$9.90

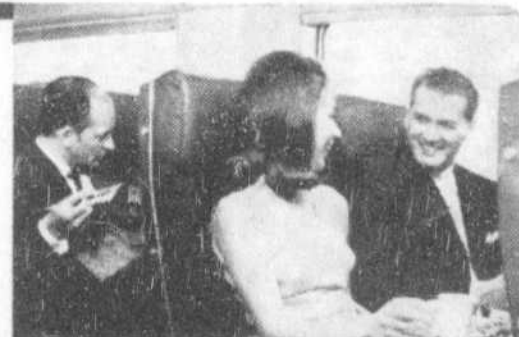


un tempo moderne

pour voyager
entre

toronto, london et windsor
entre
toronto, london et sarnia

Correspondance avec le Tempo, à Toronto, pour les voyageurs de Montréal.



Le Tempo est l'un des trains les plus modernes en Amérique!

Les fauteuils ultra-confortables sont savamment dessinés. Vous lisez votre journal sous un doux éclairage. Dans la voiture-salon, le repas est compris dans le prix du billet.

Billet simple Toronto-Windsor:
Voiture-coach, tarif Rouge: \$6.60

EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE

Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du



■ l'actualité religieuse

Nouveau directeur à l'Office catéchistique

Le secrétaire de l'Assemblée épiscopale du Québec, M. l'abbé Jean-Guy Hamelin, annonce la nomination de M. l'abbé Paul Tremblay au poste de directeur général de l'Office catéchistique provincial, en remplacement de M. l'abbé Robert Gaudet, décédé accidentellement le 11 août dernier. La nomination de M. l'abbé Tremblay a été faite par l'Assemblée épiscopale du Québec, lors de sa réunion des 10 et 11 septembre, à la suite d'une consultation réalisée auprès des membres de l'Office provincial et de tous les directeurs des offices diocésains du Québec. M. l'abbé Tremblay était au service de l'Office Catéchistique depuis 4 ans, à titre de responsable de l'équipe de rédaction des nouveaux manuels de catéchèse pour les enfants du cours élémentaire (4e, 5e et 6e années).

Développement et paix

Développement et paix annonce le versement d'un montant additionnel de \$10.000, à Caritas Internationalis pour venir en aide aux victimes du conflit Nigeria/Biafra. Cette dernière contribution porte à \$220.000 les sommes mises à la disposition de Caritas Internationalis durant les 16 derniers mois. De ce montant global, Caritas, organisme catholique officiel de secours d'urgence, a versé \$140.000, à l'organisme canadien "Canarielief" qui participe au pont aérien établi par "Joint Church Aid."

Commission "Justice et Paix"

CITE DU VATICAN (AFP) — L'objection de conscience la théorie de la guerre juste. L'objection de la jeunesse pour la cause de la paix, la discrimination raciale, ont été les sujets sur lesquels se sont penchés les participants aux travaux de l'assemblée plénière de la commission pontificale "justice et paix" qui vient de se tenir à Rome.

Les participants représentant le monde entier, ont demandé qu'une conférence sur le développement se tienne au début de 1971 avec la participation des responsables de l'Eglise les plus haut placés. Ils ont invité la commission internationale des théologiens, et d'autres autorités compétentes, à entreprendre des recherches sur la théologie de la paix, et proposé que des spécialistes poursuivent des études sur les risques qui découlent d'une technologie avancée et de la déshumanisation qu'elle peut entraîner.

L'assemblée, angoissée par les conflits qui troublent le monde et les injustices qui engendrent la violence, a lancé, d'autre part, un appel pressant en faveur des centaines de milliers d'enfants et demandé que soit facilité l'acheminement des secours destinés à ces victimes innocentes, surtout en Afrique.

Décès, à Malartic, de Mme Arthur DeGrandpré

MALARTIC, Abitibi — Mme Arthur DeGrandpré, née Cécile Prince, est décédée ici, hier, à l'âge de 68 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, ses fils: Roger et Lucien DeGrandpré; ses frères et sœurs: MM. Lucien Prince, de Providence, R.I., Charles Prince, de Montréal, Josaphat Prince, de Saint-Samuel de Nicolet, Paul-Emile Prince, de Verdun, et Vincent Prince, de Montréal, la R.S. Alice Prince, des Soeurs de la Providence, Mme Wellie Désilets (Jeannette), de Shawinigan, et Mlle Thérèse Prince, de Lachine; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Lucien Prince (Lucienne Champagne), Mme Charles Prince (Aurore Choquette), M. Wellie Désilets, Mmes Josaphat (Laurette Lotinville), Paul-Emile (Gertru-

de Vincent) et Vincent Prince (Eva Delisle) et M. et Mme Emile DeGrandpré, de Saint-Samuel de Nicolet, ainsi que plusieurs cousins et cousines. La dépouille mortelle est exposée à Malartic où auront lieu les funérailles.

HYDRO

Suite de la page 3

pour arriver à une entente dans ce secteur particulier.

Il est impossible maintenant de porter un jugement global sur les négociations, a dit un porte-parole syndical, mais elles ont été jusqu'à aujourd'hui assez décevantes, en dépit de l'énorme somme de travail qui y a été consacrée.

Le reste tant de choses à régler, a ajouté le porte-parole, que même avec la meilleure volonté du monde, il serait physiquement impossible d'en arriver à un accord avant la date de l'arrêt de travail.

Malgré tout, on ne peut écarter la possibilité d'une remise de l'échéance, qui serait possible si les négociations devaient changer de rythme subitement, laissant entrevoir un accord qui demeure, pour le moment, assez lointain.

LA COUTURE CHEZ SOI



Faites de tissu différent cette petite robe-culotte deviendra un jumper qui lui plaira sûrement

Le patron imprimé no 9085 est offert pour les tailles 10-16.

Ce patron est en vente au prix de \$1,00 ou au service des patrons, Le Devoir, 434 rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très soigneusement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'encadrer un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

Comment mieux tenir UN DENTIER plus longtemps

Votre dentier vous gêne-t-il et vous embarrasse-t-il, en se relâchant et tombant quand vous mangez, parlez ou riez? Dans ce cas, saupoudrez-le de PASTEETH. Le PASTEETH maintient les prothèses plus longtemps — et plus confortablement aussi. Vous mangerez mieux. Etant alélu, le PASTEETH ne rait pas et ne produit nul effet gonfleur, poisseux ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre PASTEETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

LA DUALITÉ QUÉBÉCOISE

Suite de la page 5

constate que le français aussi fait des gains au Québec. Il y avait en 1961, 28.335 francophones de plus qu'il n'y avait de Québécois de souche française. Encore là, il faut regarder l'ensemble du tableau, sans se laisser obnubiler par les situations exceptionnelles qui peuvent se produire ici et là.

Les plus jeunes ont de bonnes raisons d'ignorer ce qui existait avant eux; mais ceux qui ont au moins mon âge savent que le français a fait des progrès énormes depuis un quart de siècle. Il a progressé d'abord en qualité, et le contraire serait bien étonnant avec ce que nous dépensons an-

nuellement pour l'éducation. Il a gagné aussi en rayonnement, pas seulement dans le domaine de la création intellectuelle, mais également dans ceux du commerce, de l'industrie, de la finance, des services, de la publicité, de l'hôtellerie, de la vie économique en général.

Québec n'attend pas pour agir si les faits sont connus

Je suis convaincu, pour ma part, que le français sera demain tout aussi indispensable pour participer à la vie québécoise que le sera l'anglais pour communiquer avec le reste du continent. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour les-

quelles il est devenu si important de nous donner une politique linguistique.

Encore une fois, une telle politique ne saurait s'élaborer dans la désunion et la bagarre. Nous y parviendrons par les voies du dialogue et de la démocratie de participation.

A tous ceux qui veulent contribuer efficacement à l'élaboration de cette politique, la Commission Gendron offre le meilleur instrument et la meilleure tribune.

Il va sans dire que les travaux de cette Commission n'empêcheront pas le gouvernement de résoudre avec célérité, dans le domaine scolaire ou dans les autres, les problèmes sur lesquels il possède déjà les données nécessaires pour agir en pleine connaissance de cause.

Carrières et Professions

"LE SERVICE SOCIAL DE LA RÉGION DE SHERBROOKE INC."

DEMANDE

Un directeur général

Personnel: 111 employés dont 16 T.S.P. et 50 c.s.
Territoire: 8 comtés desservis par 4 filiales.

Services actuels: Services à la Famille et aux personnes seules
Service à l'Enfance et Adoption
Services Sociaux Scolaires
Service d'Auxiliaires familiales
Service de Recasement des assistés sociaux etc...

Nous avons besoin d'un directeur-général dynamique pour notre agence polyvalente progressive, offrant toute la gamme des services sociaux aux communautés française et anglaise de la région de l'Estrie. Conditions: salaire à discuter et bénéfices sociaux.

Veuillez adresser votre demande à:

M. Raymond Bergeron, président,
Service Social de la Région de Sherbrooke Inc.,
Case Postale 996,
Sherbrooke, P.Q.

DIÉTÉTISTES PROFESSIONNELLES

Pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe de diététistes de l'Hôtel-Dieu de Montréal?

D'ici quelques semaines, l'Hôtel-Dieu devra combler les trois postes suivants:

- Responsable en diétothérapie
- Responsable des opérations
- Diététiste en administration (cuisine centrale)

Exigences:

- Être un diplômé universitaire en diététique
- Posséder de l'expérience dans le domaine
- Avoir continuellement le désir de se dépasser

Salaire très concurrentiel.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir curriculum vitae au:
Service du Personnel
Hôtel-Dieu de Montréal
3840 St-Urbain, Mtl 131

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE

Le Conseil économique de l'Outaouais sollicite des candidatures pour le poste de Directeur général. Le titulaire sera responsable de l'administration et des relations extérieures, du fonctionnement et de la coordination de plusieurs comités qui élaborent une politique et des programmes de développement et d'aménagement pour la région de l'Outaouais.

L'HOMME

Le candidat devra posséder, de préférence, une formation universitaire spécialisée en sciences sociales, économiques, administratives, ou autres disciplines connexes. Un minimum de trois années d'expérience est requis dans un poste comportant des responsabilités dans le domaine de l'animation sociale, de l'information ou de recherches économiques. Le candidat devra parler et écrire parfaitement le français et l'anglais.

TRAITEMENT

Première année - \$12.000.
Deuxième année - \$13.500.
Troisième année - \$15.000.

Avantages: Bénéfices marginaux

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 octobre 1969

Conseil économique de l'Outaouais,
Case postale 967,
Hull, P.Q.



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur des relations avec le monde du travail

FONCTIONS

- Assurer la responsabilité des relations avec le monde du travail.
- Participer à l'orientation des objectifs et des politiques du Bureau de l'enseignement professionnel suivant les variations éventuelles des besoins en main-d'œuvre sur le marché du travail.
- Établir et diriger la préparation de tous les rapports ou publications émanant du Bureau.

COMPÉTENCE

- Connaissance pratique des exigences du marché du travail et des centres de formation professionnelle.
- Formation universitaire.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience dans l'industrie.

TRAITEMENT

Jusqu'à un maximum de \$14,510 selon l'expérience et la compétence.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en insistant sur leur compétence et leur expérience, ainsi que sur les motifs de leur demande, avant le 6 octobre 1969, à:

M. André Séguin
Directeur de la sélection
du personnel administratif
C.E.C.M.
3737 est, rue Sherbrooke
Montréal 406

Les médecins de l'Hôtel-Dieu d'Amos invitent tous médecins intéressés à se joindre à leur équipe à venir les rencontrer ou leur écrire: soit Omnipraticiens, spécialistes en radiologie, cardiologie, médecine interne ou pédiatrie.

L'Hôtel-Dieu d'Amos comptera sous peu 250 lits, renouvés suivant les derniers standards, il est pourvu d'excellents services de laboratoire et de radiologie avec facilité de consultation à l'Hôpital. L'Hôpital est agréé par le conseil Canadien des Hôpitaux.

DR RAYMOND GODARD,
Secrétaire du Conseil des Médecins,
Hôtel-Dieu d'Amos.

Hôpital Charles Lemoyne

121, boul. Taschereau,
Greenfield Park, P.Q.

demande

- Bibliothécaire professionnel avec baccalauréat ou diplôme en bibliothéconomie.
- Travailleuses sociales
- Infirmières licenciées (service du soir et de nuit)
- Infirmiers

Composer: 672-2211
Bureau du Personnel

ÉCONOMISTE DOMESTIQUE

Les services à temps partiel d'un économiste domestique sont requis par une importante compagnie dont la réputation est avantageusement reconnue comme un gros producteur et marchand de produits alimentaires de qualité.

Les candidats devront être diplômés d'une école en Économie Domestique, bilingues, avoir complété un stage d'une année dans un hôpital et posséder une certaine expérience dans le domaine du service du consommateur.

C'est un nouveau poste exigeant au début la création et l'administration de standardisation des recettes pour la publicité et éventuellement la création de nouvelles recettes et les responsabilités des relations publiques en Économie Domestique.

Écrire à: Case 1178,
Le Devoir, Montréal

POSTES D'INGÉNIEURS SUPÉRIEURS AU MINISTÈRE DES POSTES

Des postes d'ingénieurs supérieurs sont ouverts pour réorganiser et améliorer les installations postales afin d'en permettre l'utilisation au mieux; et pour planifier et contrôler l'utilisation des installations de traitement et de transmission du courrier. Le ministère des Postes compte 48.000 employés, répartis dans 11.000 bureaux à travers le Canada et ses recettes annuelles sont de l'ordre de 450 millions de dollars.

INGÉNIEUR EN CHEF DE L'ÉTUDE ET DE L'AMÉNAGEMENT DES INSTALLATIONS TRAITEMENT JUSQU'À \$19.000. OTTAWA

Faire des recommandations sur la conception et l'aménagement de nouvelles installations, déterminer les besoins et établir des normes. Le titulaire doit avoir plusieurs années d'expérience dans le domaine de la construction et du dessin industriel, de même que des normes provinciales et municipales de construction; avoir des connaissances de l'aménagement fonctionnel; posséder des notions des principes et méthodes de gestion.

REFERENCE: 69-2084

LES CANDIDATS

En plus de leur compétence dans des domaines spécialisés, les candidats doivent avoir obtenu un diplôme universitaire à la suite d'études reconnues en génie ou être admis à s'inscrire comme ingénieurs professionnels dans n'importe quel territoire ou province du Canada.

Pour le poste à Montréal, une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle, et elle constitue une qualité souhaitable pour les postes à Toronto ou à Ottawa.

Les demandes d'emploi et de renseignements doivent être envoyées le plus tôt possible, à titre confidentiel, à:



Fonction
publique
du
Canada

J.A.F. VIENI, INC.,
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
OTTAWA 4 (ONTARIO). TELEPHONE: 613-996-3156

INGÉNIEURS DES MÉTHODES TRAITEMENT JUSQU'À \$17.000. TORONTO ET MONTRÉAL

S'acquitter de toute une gamme de tâches relatives à l'organisation scientifique comprenant la planification et le contrôle de l'utilisation des installations de traitement et de transmission du courrier. Les titulaires doivent avoir plusieurs années d'expérience connexe dans l'utilisation de diverses sortes de matériel de mécanisation et d'automatisation, avoir des connaissances sur l'agencement de la machinerie, de l'expérience de l'étude du travail, de l'étude des temps et des macromouvements, et des techniques de production connexes.

REFERENCE: 69-2040

Informatique:

En relation avec la mise sur pied d'un service de traitement en temps réel des opérations des Caisses Populaires, La Fédération des Caisses Populaires Desjardins est à la recherche de candidats pour les fonctions décrites ci-dessous.

Cette demande s'adresse aux personnes dont le salaire actuel est d'au moins \$15.000.

fonction no 1:

Chef de l'Informatique (poste à Montréal), sous l'autorité du directeur des services administratifs. Planifie, organise et contrôle l'ensemble des activités du traitement électronique de l'information, y compris l'analyse des systèmes, la programmation et toutes les activités relatives au fonctionnement de l'ordinateur.

Il sera également responsable de la constitution d'une équipe pour prendre charge d'un système comprenant entre autres, deux ordinateurs 360-40, 256 K avec mémoire auxiliaire 2314. Professionnellement, 350 postes de guichet (terminaux) du type 2970 ou l'équivalent viendront se greffer à ce système.

fonction no 2:

Adjoint au chef de l'Informatique (poste à Lévis). Assiste le chef de l'Informatique dans les travaux qui sont décrits plus haut.

Exigences pour ces fonctions:

Formation universitaire en sciences appliquées ou en sciences de l'administration, avec expérience pertinente.

Les candidats intéressés à l'une ou l'autre de ces fonctions sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, le plus rapidement possible, à:

Directeur du service du personnel,
La Fédération des Caisses Populaires Desjardins, Lévis, Québec



QUELLE EN EST LA RAISON?

MANOIR ST-DAVID est de loin le sauternes le plus populaire au Québec.



Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins
Brights

La seule maison
vinicole canadienne
du Québec.

Bell Canada reconnaît au Québec le droit de donner priorité au français

Tout en préconisant le bilinguisme, la société Bell Canada reconnaît au Québec le droit de déterminer quelle priorité doit être accordée au français et recommande que les entreprises implantées au Québec se fassent un devoir de traiter en français avec leurs clients francophones et de propager l'usage du français comme langue de travail dans cette province.

C'est ce qui ressort d'un mémoire présenté hier au nom de Bell Canada, par M. Robert C. Scrivener, président de la société, à la commission Gen-

dron qui enquête sur les droits linguistiques au Québec.

"En raison des efforts que déploie la compagnie pour recruter sans cesse un nombre élevé de diplômés bilingues dans les universités françaises du Canada et à cause de l'intérêt grandissant que ces derniers manifestent pour la carrière d'administrateur, il est sûr que le nombre de dirigeants francophones bilingues continuera de s'accroître", disait le mémoire.

Répondant à une question du commissaire Aimé Gagné, M. Maurice d'Amours, vice-pré-

sident de Bell qui dirige la zone de Montréal, a déclaré qu'un francophone unilingue ne pouvait espérer devenir vice-président de Bell Canada et qu'il ne pouvait guère dépasser le niveau de cadre inférieur, comme celui de contremaître.

La Banque Canadienne Nationale

A la même question, Me Yvan Desjardins, qui a présenté un mémoire au nom de la Banque canadienne nationale, a répondu que même si la BCN était une institution presque exclusivement canadienne-française, il ne croyait pas qu'un unilingue français puisse arriver à occuper un poste plus élevé que celui de comptable ou de gérant de succursale dans certaines régions du Québec.

Me Desjardins a affirmé que la langue française était gravement menacée au Québec, parce que le monde des affaires faisait un usage presque exclusif de la langue anglaise. La loi des banques, par exemple, a été pensée en anglais, et traduite en français avec de nombreuses fautes, a-t-il dit.

Il a blâmé l'enseignement scolaire pour la pauvreté du français. "Les diplômés ne peuvent pas parler et écrire correctement le français. Même chez les diplômés universitaires, la qualité du français est très pauvre tant du point de vue vocabulaire que de celui de la syntaxe".

Le comité des termes de médecine

"L'Etat québécois, qui devrait donner l'exemple de la plus parfaite correction, puisqu'il est pour ainsi dire, le dépositaire de notre langue, fait parfois tout en son pouvoir pour la bafouer", déclare le mémoire présenté à la commission par le Comité d'étude des termes de médecine, par le Dr Jacques Boulay.

"Chacun sait que le gouvernement du Québec n'a pas de politique linguistique. Il n'en a pas pour l'ensemble du territoire. Il n'en a pas non plus pour lui-même. Ce qui veut dire qu'au sein de l'administration, les fonctionnaires jargonneront toujours à leur aise et que les textes de toute nature qui émanent des différents services gouvernementaux continueront à être rédigés pour la plupart en petit nègre".

Le mal n'existe pas seulement chez les fonctionnaires subalternes, mais aussi parmi les cadres de l'administration, dit le mémoire qui affirme que le français administratif se porte presque plus mal à Québec qu'à Ottawa. "Dans certains cas, il y a mauvaise volonté évidente et l'on s'aperçoit que certains



Jean-Jacques Bertrand

fonctionnaires refusent de renoncer à leur "joual".

Comme preuve de cette situation, le Dr Boulay a révélé que le comité avait offert de récrire en français impeccable, le règlement découlant des articles 20 et 21 de la Loi sur les hôpitaux, mais que le gouvernement avait refusé.

Entre autres recommandations, le comité a demandé que les conseillers juridiques du gouvernement soient soumis à des cours intensifs de français et qu'il leur soit interdit de jargonner sous peine de renvoi et que les lois sanitaires et hospitalières du Québec soient réécrites en français.

M. Bertrand au Canadian Club

Désunion et bagarre ne peuvent que nuire à une véritable politique de la langue

"Ce qui s'impose actuellement dans le domaine linguistique, beaucoup plus que le règlement d'un cas particulier, c'est une véritable politique des langues. Et une telle politique ne saurait s'élaborer dans la désunion et la bagarre. Nous y parviendrons par les voies du dialogue et de la démocratie de participation".

C'est ainsi que s'est adressé hier midi aux membres du Canadian Club de Montréal le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

Au début de sa causerie, le premier ministre a fait allusion à l'explosion qui a secoué la résidence du maire Jean Drapeau et souligné que ce n'était pas par ces moyens qu'on pourrait en arriver à résoudre quoi que ce soit.

Au fond du problème linguistique, a dit essentiellement le premier ministre, il y a la dualité québécoise, et certains, au Québec comme au Canada, voient dans cette dualité la source de tous maux. Ils pensent qu'il suffirait d'imposer l'unité, de décréter par exemple l'unilinguisme français au Québec ou l'unilinguis-

me anglais dans l'ensemble du pays pour faire disparaître d'un seul coup les plus déplaisants de nos problèmes.

L'unité n'est pas une solution, surtout si elle est imposée par des moyens factices et à l'encontre des droits personnels ou collectifs. Ce qu'il faut plutôt rechercher, c'est l'union, l'harmonie, la complémentarité.

Après un bref aperçu de la situation de la langue anglaise au Québec, le premier ministre a déclaré qu'il lui pa-

raissait évident, sans vouloir présumer des constatactions et des recommandations de la commission Gendron, que le français, des deux langues nationales du Canada, occupait de loin, même au Québec, la position la plus vulnérable.

Je suis convaincu, a ajouté le premier ministre, que le français sera demain tout aussi indispensable pour participer à la vie québécoise que le sera l'anglais pour communiquer avec le reste du continent.

C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il est devenu si important de nous donner une politique linguistique.

M. Bertrand a conclu en déclarant que les travaux de la commission Gendron n'empêcheront pas le gouvernement de résoudre avec célérité, dans le domaine scolaire ou dans les autres, les problèmes sur lesquels il possède déjà les données nécessaires pour agir en pleine connaissance de cause.

Les relations France-Canada doivent s'inscrire sur le seul plan fédéral

PARIS (Reuter) — M. Marcel Massot, vice-président de l'Assemblée nationale française et membre de la Fédération de la gauche, parlant au nom d'une délégation de 10 parlementaires français qui vient de faire une tournée au Canada, s'est dit d'avis que les relations entre les deux pays devraient s'inscrire sur un plan strictement fédéral.

"Les relations entre la

France et le Canada, a dit M. Massot dans une déclaration à l'agence Reuter, ne peuvent exister que dans un cadre fédéral".

On lui avait alors demandé si les relations entre la France et le Canada devraient passer par Québec ou par Ottawa. Les 10 membres de la délégation, dont sept parlementaires des partis de la majorité et un communiste, ont été

unanimement tous partageant le point de vue de M. Massot.

Cette délégation est rentrée à Paris dimanche soir après un voyage de 10 jours au Canada, notamment à Québec, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, et à Vancouver. Elle doit rendre compte de sa tournée au président Pompidou. C'était la première visite du genre depuis le départ du général de Gaulle.

La brasserie Molson: tendre à ce que tout Québécois puisse travailler dans la langue de l'autre

Dans le mémoire qu'elle a déposé, hier, devant la commission d'enquête Gendron, la Brasserie Molson du Québec prie le gouvernement d'adopter une définition claire et précise du bilinguisme.

Pour être réalisable et efficace, dit le mémoire, ce bilinguisme devrait graduellement tendre à ce que chaque Québécois puisse travailler dans la langue de l'autre. "Le bilinguisme que nous préconisons ne saurait être autre chose que le résultat d'un échange de communications écrites et orales, où chacun des participants peut, en toute liberté, utiliser sa propre langue de prédilection avec l'assurance qu'il sera compris parfaitement par son ou ses interlocuteurs", affirme encore le mémoire.

M. Claude-Marc Robert, président et directeur général de Molson du Québec, s'est dit convaincu que le français, au Québec, n'avait pas perdu de terrain depuis 25 ans et a rejeté l'hypothèse d'une législation qui ferait du français la langue prioritaire. M. Robert a dit croire davantage à la force de l'exemple, celui-ci venant des cadres supérieurs de l'entreprise qui, a-t-il dit, doivent être bilingues, comme c'est le cas d'ailleurs à Molson du Québec.

Le mémoire demande en outre au gouvernement provincial de reconnaître sa responsabilité, par l'intermédiaire du ministère de l'éducation, d'enseigner à tous les Québécois, an-

glophones et francophones, indépendamment de l'âge, les deux langues par tous les moyens d'information possible, en veillant surtout au besoin des jeunes.

"Il est évident, est-il souligné, que si les autorités gouvernementales ne prennent pas les mesures nécessaires pour corriger la présente situation linguistique qui est instable et nébuleuse, il en résultera une perte importante de capitaux, puis un exode de nos talents qui fileront vers des rivages plus heureux".

Dans le même esprit, la Brasserie Molson verrait d'un bon oeil la mise sur pied d'une campagne d'information bien planifiée dans toute la province en vue d'informer le public, les corps intermédiaires et les dirigeants d'entreprises, des bienfaits à retirer d'une politique de bilinguisme basée sur le respect et la compréhension mutuels.

Finalement, le mémoire mentionne qu'il faut trouver les moyens nécessaires pour encourager les Canadiens d'expression française déjà en place dans l'industrie à accepter et à rechercher une certaine mobilité en vue d'acquiescer une expérience plus riche et plus diversifiée. Les dirigeants d'entreprises devraient être prêts à envoyer un francophone en Colombie-Britannique ou à Terre-Neuve en acceptant au départ que l'efficacité de cet employé pourrait être réduite d'environ 50 p.c. pour les premiers mois.

diophones, 207 postes de télévision et agences de nouvelles".

Vendredi, le directeur des relations avec les organes d'information au secrétariat d'Etat avait déclaré qu'il n'avait aucune idée du coût de distribution du communiqué transmettant certaines nominations à la Compagnie des Jeunes Canadiens. Il faudrait des jours pour le savoir en vérifiant les factures, ajoutait-il.

Un informateur des télécommunications CP-CN avait calculé qu'il en coûtait environ \$4 pour envoyer le communiqué à chacun des 100 journaux et postes radiophoniques, c'est-à-dire \$400.

"Quand la nature de la nouvelle le justifiera, a déclaré hier M. Cadieux, nous recourrons à la méthode la plus rapide et la plus moderne pour remettre cette nouvelle aux mains des organes d'information de Victoria à St-Jean (T.N.).

La CJC rectifie les chiffres d'une dépêche de la Presse canadienne

OTTAWA (PC) — Un communiqué sur la Compagnie des Jeunes Canadiens, envoyé la semaine dernière aux journaux et postes radiophoniques, a coûté \$148 et non \$400, annonçait hier le secrétariat d'Etat.

Le directeur de l'information au secrétariat, M. G. Cadieux, a corrigé les chiffres contenus dans une dépêche envoyée vendredi par la Presse canadienne.

Les communiqués de ven-

dredi et d'hier ont été distribués par télécopieur via Telbec, agence du gouvernement québécois, et par les télécommunications CP-CN.

"En recourant à cette méthode, a expliqué M. Cadieux, la nouvelle atteint 82 pour cent des quotidiens sociétaux canadiens, 33 quotidiens anglophones, 12 quotidiens francophones, quatre hebdomadaires spécialisés de langue anglaise, 31 hebdomadaires anglophones, peut-être 239 postes ra-

Un Xerox 660 sur table vaut 2 secrétaires sur pieds.



Xerox du Canada Limitée, 66 Overlea Blvd., Toronto 17, Ontario. Xerox et 660 sont des marques déposées de Xerox Corporation utilisées par Xerox du Canada Limitée en tant que dépositaire autorisé.

Parce qu'on peut installer le 660 sur un bureau (ou une table), la secrétaire qui y travaille n'a pas à se déplacer pour faire des copies.

Elle n'a pas à préparer de première feuille originale. Elle n'a pas non plus à attendre debout jusqu'à ce que ses copies soient prêtes.

Avec le 660, c'est facile. Bien assise, la secrétaire presse un bouton puis glisse les documents dans la machine. Les copies sont prêtes en un rien de temps.

En effet, elles sortent à la cadence de 11 à la minute. Copies propres et bien définies. Sur papier ordinaire, non sensibilisé.

Et durant ce temps, la secrétaire reste assise à son bureau. Donc, ni son patron ni la secrétaire voisine n'ont à répondre à son téléphone, ou à fouiller dans ses dossiers.

Le 660 est habile—n'est-ce pas?

1819-1969 UN SIÈCLE ET DEMI DE TRADITION

BEAUX RAISINS GRAND COGNAC

Bisquit

Notre spécialité renommée

Les côtes de boeuf rôties au jus

AUX CASCADES

Restaurants, Bars, Salles de Réception.

- ROCKLAND CENTRE — 739-7821
- PLAZA ST-HUBERT — 271-0855
- FAIRVIEW CENTRE — 697-1716
- LES GALERIES D'ANIDU — 253-4190

XEROX
DU CANADA LIMITÉE

arts et spectacles

Le bruit de la ville

PERSONNALITE: M. Hermel Bruneau, claviciniste de Québec, participera au Concours international François Couperin, qui aura lieu à Paris du 17 au 25 octobre. M. Bruneau est, cette année, le premier bénéficiaire de la participation québécoise à certains concours internationaux.

PRIZ: La direction du Festival de Stratford a offert un prix de \$1.000 à Nora Polley, assistante du régisseur. Un porte-parole de la compagnie du festival a précisé que Mlle Polley, fille de Victor Polley, administrateur du festival, avait été choisie par le directeur artistique Jean Gascon ainsi que Jack Hutt, directeur de la production.

Nora Polley était au nombre des six apprentis des équipes techniques et d'interprétation, éligibles pour le prix annuel, provenant d'une donation de \$10.000.

CINEMA: La division de la récréation du service des Parcs de la Ville de Montréal, conjointement avec l'Office National du Film, présentera encore cette année "Les Jours du Court Métrage".

Ces projections de cinéma ont lieu chaque jeudi, à 20h00 en l'Auditorium du Jardin Botanique.

A l'affiche, le 2 octobre: "Études en 21 points" de Jacques Bobet; "La Fleur de l'Age: Les Adolescents", de Michel Brault; "The Summer we moved to Elm Street" de Patricia Watson; entrée libre.

TELEVISION: Deux jours... est-ce suffisant pour changer la vie d'un homme? "Yul 871", un long métrage de Jacques Godbout qui sera télédiffusé au réseau français de Radio-Canada le dimanche 5 octobre à 23h30, nous fait partager la fin de semaine d'un ingénieur européen de passage à Montréal. "Yul 871", qui a déjà été présenté avec succès au cinéma Le Dauphin, a remporté le Prix pour la meilleure réalisation au 2ème Festival international du film de Chicago.

LANCEMENTS: mercredi prochain, les Editions HMH lancent, de 17 à 19h, un "Guide pour les travaux pratiques de biologie", de même qu'un "Cahier d'exercices" et des "Fiches de contrôle", qui accompagnent le guide. Les auteurs sont MM. Lucien Cournoyer et Olivier Garon.

D'autre part, la maison Lidee lance, jeudi de 18 à 20h, un ouvrage consacré (déjà) à "L'Université du Québec", par Serge Lamarche.

Horaire des théâtres

ARENAL MAURICE-RICHARD - "Revue symphonique sur glace" - 20h30
COMEDIE CANADIENNE - "Frisson" - revue de Muriel Miller à 20h30
LA POUDRIERE - "Amoureux Flies" - Du mardi au vendredi, 20h30; samedi 18h30 et 21h30; dimanche 14h30
LE PATRIOTE - Claude Lévesque, accompagné par le Quatuor de Pierre Leduc - LE PATRIOTE A L'ECRAN - "La Lueur de l'été" de Raymond Levesque
RIDEAUVERT - "Les Belles-Sœurs" - à 20h30 - relève lundi - dim. 19h30

TM N. au Centre du Théâtre d'aujourd'hui: "Les enfants de Chénier" - 20h30; relève lundi - dimanche à 19h30

PLACE DES ARTS
THEATRE WILFRID-PELLETIER - OSM sous la direction de Decker - 20h30
THEATRE MAISONNEUVE - Les Girls - 20h30
THEATRE PORT ROYAL - Jacques Brel is Alive and Well and Living in Paris - 20h30

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE
ARLEQUIN - "Fraulent Docteur" et "Assommoir en tout genre"
RUC - "Un Sor à Thérèse"
CANADIEN - "Ingrid 12.15 - 3.00 - 6.25 - 10.00" - Le crime de David Levinstein. 3.10 - 6.30 - 9.45
CHAMPLAIN - "Les deux, les miens, les autres" et "Sel, poivre et diamant"
CHATEAU - "Samoa, fille sauvage" et "Gangala la panthère noire"
CINEMA DE PARIS - Même horaire que le Fleur de Lys
ORMAZIE - "Funny Girl" (français) 8.00 - (Sam. 2.00 - 8.00) dimanche (2.00 - 5.00 - 8.00)
DAUPHIN - Salle Renou - "Le Diable par la queue" 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - Salle McLaren - "L'Étrange" même horaire
ELECTRA - "Mac-Mac au Montana" et "Les Aventures de Marco Polo"
ELYSEE - "Salle Renou" - "Le Grand Amour" 7.30 - 9.30 (Sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30) "Salle Eisenstein" - "Un sor à Thérèse" même horaire
FLEUR DE LYS - "Sous les caresses du vent" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - "FRANCAIS" (voir Châtea)
GRANADA - (voir Châtea)
GUY - "Vivre pour vivre" 2.00 - 5.55 - 9.45 - "La marie était en noir" 1.05 - 4.00 - 8.00
JEAN-TALON - "Ingrid" 12.15 - 3.00 - 6.25 - 10.00 - "Le crime de David Levinstein" 1.10 - 4.30 - 9.45
MAISONNEUVE - "Ingrid" 12.15 - 3.30 - 6.25 - 10.00 - "Le crime de David Levinstein" 1.10 - 4.30 - 9.45
MERCER - (voir Electra)
MIDIMINUT - "La leçon particulière" et "La nuit la plus longue"
OUTREMENT - "L'Étrange de Biotin" et "Derrière Bastion"
PAPINEAU - "Valérie" et "La loi du Surviv"
PARISIEN - "48 heures d'amour" 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.15
PIGALLE - (voir Midiminit)
PLAZA - (voir Canadien)
RIVOLI - "Cavanna 70" et "New York dans les ténements"
ST-DENIS - "La Femme infidèle" et "Les Rues du Diable"
VERDI - "Pierrot le fou" - 7.30 et 9.30

EN LANGUE ANGLAISE
ALOUETTE - "The Lion in Winter" 2.30 - 6.30

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2	
8.25	Aujourd'hui à CBFT
9.30	Le train bleu s'arrête treize fois
10.00	Le roman de la science
10.30	En mouvement
10.45	Monsieur Surprise présente
11.00	La soirée verte
11.15	Cinéma: "Alerte en Méditerranée", drame (France, 1965)
1.30	Cinéma: "Ca, c'est Paris"
2.30	Ni oui ni non
3.30	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	Sol et Gobelet
5.00	Midi-fé
5.30	La vie qui bat
6.00	Skippy
6.30	Téléjournal
6.40	Nouvelles du Sport
6.45	24 heures
7.00	Format 30
7.30	Cinéma du mardi: "Panique à bord", drame (E.U., 1966)
8.00	Rue des Pignons
8.30	Moi et l'autre
9.00	Format 60
10.00	Téléjournal I
10.30	Téléjournal II
11.00	Nouvelles du sport
11.40	Cine-Club: "Les Subversifs" (Italie)
1.15	Téléjournal
CFTM 10	
2.15	Mire-musique
2.30	Les p'tits bonshommes
2.45	C'est parti
3.45	36-24-36
4.00	Madame est servie
4.30	Bonheur du jour
4.40	Leçon de beauté
4.50	Coup de dé
5.00	Réponse à tout
5.30	Eternel amour: "Le soleil à tous jours raison" (2e)
6.00	Les p'tits bonshommes
12.10	Première édition
12.15	Cinéma: "Souvenirs perdus", sketches (France)
2.00	"L'homme au masque de cire", épouvante (E.U.)
2.30	Madame s'amuse

Radio-Télévision

Pas de "Point"

Le dernier "Zoom" s'est amélioré, du moins sur le plan technique, et l'ensemble avait plus de cohérence que les deux premières émissions de la série. Yves Corbeil, l'animateur, conserve son ton de camaraderie, mais il finira peut-être par trouver une façon moins gauche d'être "le fonceur", comme il dit fréquemment. Tex, qui était au nombre des invités, nous a révélé qu'il n'était pas un "hippie", en dépit des apparences, parce qu'il aimait le travail et les gens qui travaillent. Or, on le sait, les "hippies" ne courent pas après les corvées.

Aux Beaux dimanches, il y avait un téléthéâtre de Jacques Brault, "Quand nous serons heureux", dont notre chroniqueur de théâtre, Michel Bélair, parlait au cours des prochains jours. Après, de l'Olympia, mais avec quelques années de retard, nous avons vu Jacques Brel faire ses adieux à un public délirant. Pour ceux qui ne l'auraient jamais vu sur une scène, c'est une révélation. Sa force tient autant de son jeu scénique que de ses chansons. Il est tout à tour un violent caricaturiste de la bêtise, un troubadour sentimental mais jamais mièvre, un poète (celui du "Plat pays", par exemple). Qu'il ait choisi le théâtre pour s'exprimer n'a rien d'étonnant; il avait déjà prouvé qu'il savait se servir de son corps, de son visage, de son regard, pour peindre l'angoisse, l'illusion, la peur, la passion, pour peindre l'homme vivant, notre semblable.

Je ne sais pas ce qui s'est passé à "Prisme", mais sur ne marchait pas comme tout des roulettes. Il y avait de l'hésitation dans les propos échangés entre Wilfrid LeMoine et une jeune animatrice qu'elle me pardonne d'avoir oublié son nom). On a rencontré M. Philippe Sauvage, auteur d'un ouvrage intitulé "Comment diffuser la culture", mais il avait du mal à exprimer sa pensée, et nous avons dû deviner parfois le fond de cette pensée. On nous a présenté le Centre culturel de Vaudreuil et ses animateurs. Il n'est sorti de tout ce branle-bas que des généralités. Il faut, nous disait-il, peu près M. André Patry (du Centre culturel), intégrer la culture au social. Cela au nom d'un principe ainsi défini: "la vraie vérité culturelle émane du milieu même que le centre culturel dessert". Le problème de la diffusion de la culture est sans doute vital, et c'est pourquoi nous avons eu l'impression que "Prisme" le traitait trop rapidement, et pas assez profondément.

Radio-Canada nous apprend que la nouvelle formule du Téléjournal, "Le point", qui devait être mise à l'épreuve la semaine prochaine le sera plus tard, on ne sait trop quand, à cause des restrictions budgétaires qui forcent tous les services de la Société d'Etat à réduire leurs dépenses. Pour le moment, le Service des nouvelles réévaluera le coût de l'opération en tenant compte du régime d'austérité et verra ensuite si le projet peut se réaliser. Autre nouvelle: Pierre Pascau, qui aimait la populaire émission "Le point du jour" à CKAC, ne renouvellerait pas son contrat et quitte CKAC. La direction se déclare étonnée d'une telle décision et prétend que son journaliste n'a pas fourni les raisons de sa démission. Mais une chose est certaine, c'est que l'émission, elle, ne disparaît pas. On remplacera Pierre Pascau, voilà tout.

A.M.

CE SOIR: DERNIER SOIR le film d'animation de J.-L. Godard "PIERROT LE FOU"

Belmondo et Anna Karina (couleurs) à 7 h 30 et 9 h 30

commerçant MERCREDI 1er au 11 octobre

Roman POLANSKI

demain: "LE COUTEAU dans l'eau"

CINEMA DE REPERTOIRE

verdi

3380 St-Laurent (277-4145)

LA MARIEE ETAT EN NOIR

UNE SEMAINE SEULEMENT

Jazz: le paradis de la violence

par Jacques Thériault

Voici bientôt dix ans que le guitariste Nelson Symond nous habituait à une excellente musique de jazz à Montréal. Il refuse toutes tentations commerciales, ce que d'excellents musiciens montréalais n'arrivent malheureusement pas à faire, souvent pour des raisons financières. Il tient comme personne à sa liberté d'homme, à sa liberté de musicien.

et d'un tel point qu'il refuse les offres d'engagement du célèbre Miles Davis, il y a quelques années.

Contre vents et marées, il tient à rester lui-même: un pur. Et, c'est ce que j'ai de nouveau constaté en fin de semaine, à la Jazztek, où le guitariste se produit depuis quelques temps. Ils étaient quatre, tous des Noirs: lui-même à la guitare, Charles Biddle à la contrebasse, Sadik Hakim au piano et Dido aux tams-tams africains. Ensemble, ils cherchent une même chose, chacun pour son propre compte. Puis, ils confrontent leur butin. Ici une sonorité rare et précieuse, un discours alangui, une veulerie qui aimait se lover en elle-même, satisfaite. Là, une rigoureuse violence, une énergie qui exige d'aller de l'avant.

Peu importe le nom des pièces qu'ils ont jouées. L'important, c'est le jeu des musiciens, l'homogénéité du groupe d'où monte bientôt une plainte écorchée, un rythme complexe, simple ou monotone qui n'attend qu'une occasion pour s'affoler et exploser en une gerbe de roulements sur les peaux et en grappes de chocs fracassants sur les cordes.

Inauguration d'un théâtre anglais

MONTREAL (PC) - Le théâtre de langue anglaise aura un autre débouché à compter du 21 octobre, avec l'inauguration d'une salle de 250 sièges dans l'édifice de la Bourse, au coeur du Vieux Montréal.

Ce théâtre est l'idée de la Centaur Foundation qui dirige également un théâtre à la Place Ville-Marie.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

C'est à ce moment que Nelson Symond nous habituait à une excellente musique de jazz à Montréal. Il refuse toutes tentations commerciales, ce que d'excellents musiciens montréalais n'arrivent malheureusement pas à faire, souvent pour des raisons financières. Il tient comme personne à sa liberté d'homme, à sa liberté de musicien.

et d'un tel point qu'il refuse les offres d'engagement du célèbre Miles Davis, il y a quelques années.

Contre vents et marées, il tient à rester lui-même: un pur. Et, c'est ce que j'ai de nouveau constaté en fin de semaine, à la Jazztek, où le guitariste se produit depuis quelques temps. Ils étaient quatre, tous des Noirs: lui-même à la guitare, Charles Biddle à la contrebasse, Sadik Hakim au piano et Dido aux tams-tams africains. Ensemble, ils cherchent une même chose, chacun pour son propre compte. Puis, ils confrontent leur butin. Ici une sonorité rare et précieuse, un discours alangui, une veulerie qui aimait se lover en elle-même, satisfaite. Là, une rigoureuse violence, une énergie qui exige d'aller de l'avant.

Peu importe le nom des pièces qu'ils ont jouées. L'important, c'est le jeu des musiciens, l'homogénéité du groupe d'où monte bientôt une plainte écorchée, un rythme complexe, simple ou monotone qui n'attend qu'une occasion pour s'affoler et exploser en une gerbe de roulements sur les peaux et en grappes de chocs fracassants sur les cordes.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, le directeur artistique de la Centaur Foundation a annoncé que la troupe donnerait six pièces différentes pendant la saison 1969-70.

Le nouveau théâtre donnera dans l'heure du déjeuner des représentations où les spectateurs pourront acheter ou emporter leur lunch.

RIEZ FRANÇAIS... 14 ANS
YVES MONTAND 4^e SEM.
le diable par la queue
COULEURS 18 ANS
"L'ÉTREINTE" 3^e MOIS
ce soir 7.30 - 9.30
LE DAUPHIN 721-6060

Il faut voir EASY RIDER pour PETER FONDA
et DENNIS HOPPER, un extraordinaire
document sur l'Amérique.
2^e SEM.
easy rider
COULEUR
HORAIRE 1.10 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
PLACE ALEXIS NIHON ATWATER 1
935-4246 NIVEAU DU METRO

DERNIERE SEMAINE
D'UNE EXTRAORDINAIRE DENSITE HUMORISTIQUE
SALE REHAUD Drole, irrésistible
en 11 tableaux
réalisé et interprété par
PIERRE ÉTAIX
le GRAND AMOUR
COULEURS
gysée
YVES MONTAND 4^e SEM.
COULEUR
UN SOIR EN TRAIN
INTERPRETE ANDRÉ BELVAUX

CCA présente
du 6 au 11 oct.
La grande sensation du monde de la danse aux États-Unis.
Ballet Harkness
style original, technique superbe
"UN VÉRITABLE JOUJOU"
N.T. Times
un répertoire allant du ballet classique aux créations les plus avant-gardées.
PROGRAMME 6 & 7 OCT: Madrigalesco, Monument for a Dead Boy, Diable, Souvenirs. 8 OCT: Night song. A season in hell. Canto Indio. Time out of mind. 9 OCT: Night Song, Grand pas Espagnol, After Eden. Souvenirs. 10 OCT: Grand pas Espagnol. A Season in hell. Canto Indio. Time out of mind. 11 OCT: Madrigalesco, After Eden, Grand pas Espagnol. Time out of mind.
Prix (taxes incl.) \$2.50, \$3.00, \$4.00, \$5.00, \$6.00
Billets en vente: Place des Arts, CCA, 1822 a. Sherbrooke (sous-sol); École Conduite Métro, Station Métro Longueuil; Centre Théâtre Instantané Place Ville-Marie; Hoffman's Antiques, 1472 Peel; Atlantic-Pacific Travel, 4950 Queen-Mary; Bonder's, 1188 a. Bernard; Universal Sta. 4617 th Sources; D.-des-O. Bel-Air Travel, Centre d'Achat Beaucaud; Pinar, Nuckie; Centre d'Achat Laval et 51 boul. Léger, Ile-Perrot.
Billets d'étudiants, (\$1.00). Se présenter en personne à CCA seulement.
COMMANDES POSTALES à CCA seulement, 1822 a. Sherbrooke (sous-sol) ou par téléphone 932-2171
LOCATION PAR TELEPHONE: 932-2171

13^e Semaine
Je Suis Curieuse (jaune)
un film de VILGOT SUDMAN EN COULEURS SOUS-TITRES FRANÇAIS
SEMAINE 7.30 - 10h - Samedi 5.30 - 10h
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE
525-8600

9^e et dernière Semaine
vous désirerez... vous aimerez... vous succomberez...
"SOUS LES CARESSES DU VENT NU"
EN COULEURS
HORAIRE 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30
CINEMA DE PARIS 900 OUEST, STE CATHERINE
TEL. 861-2996
FLEUR DE LYS 858 EST, STE CATHERINE
TEL. 288-3303

Le Service des Parcs de la Ville de Montréal
vous invite au spectacle

Vers les étoiles
présenté au
PLANÉTIARIUM DOW
(1000 OUEST, RUE ST-JACQUES)
du 1er octobre au 30 novembre
HORAIRE DES SPECTACLES EN FRANÇAIS

Dimanche: 13.00; 15.30; 18.30; 21.30
Lundi: relâche
Mardi: 14.15; 21.30
Mercredi: 14.15; 21.30
Jeudi: 14.15; 21.30
Vendredi: 14.15; 21.30
Samedi: 14.15; 16.30; 21.30
Admission: Adultes \$1.00
Enfants .40
LE PLANÉTIARIUM DOW
OFFERT À LA VILLE DE MONTRÉAL ET À SES CITOYENS PAR
LA BRASSERIE DOW LIMITÉE

théâtre du rideau vert
Dès le 1er octobre
cet
ANIMAL ÉTRANGE
Pièce de GABRIEL AROUT d'après les récits de
T.C.H.O.V.
Avec
YVETTE BRIND'AMOUR
GERARD POIRIER
et
André Cailloux
Serge Torgue
Daniel Bousset
Diane Pilon
Mise en scène: André Cailloux
Costumes: François Barbé
Décors: Guy Rajotte
Réservations: 844-1793 - 4664, St-Denis
(Mme Laurier, sortie Gifford)

N.D.G.
KINSMEN
présente
GARDEN BROS.
MAMMOTH
"3 RING"
CIRCUS
jeudi - vendredi - samedi - dimanche
2-3-4-5 octobre
Représentations
2 oct: 4.30 et 8.30 - 3 oct: 4.30 et 8.00
4 oct: 10.30, 2.30, 8.30 - 5 oct: 2.00 et 7.00
Billets à prix populaires
CENTRE PAUL SAUVÉ
4000 est, rue Beaubien - Tél. 376-8780

LA MARIEE ETAT EN NOIR
UNE SEMAINE SEULEMENT
14 ANS
APRÈS "UN HOMME ET UNE FEMME"
CLAUDE LELOUCH
NOUS DONNE
"VIVRE"
YVES MONTAND
en COULEURS
SALE REHAUD
CINEMA DE REPERTOIRE
JEANNE MOREAU dans
"LA MARIEE ETAT EN NOIR"
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
EN COULEURS
PRO SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS
LUN & VEN. 11.00 à 13.30
CINEMA DE REPERTOIRE

LA VILLE DE BÉCANCOUR A ADJUGÉ UNE ÉMISSION DE \$1,000,000.00 D'OBLIGATIONS À 8 1/2%

Datées du 1er octobre 1969

potins financiers

Après avoir connu une forte dégringolade durant la dernière séance, la tendance paraissait encore lourde au début de cette semaine sur la Bourse de Toronto. L'indice des industriels, qui avait gagné plus de 6 points la semaine dernière sur la Bourse de N.Y., clôturait hier, 6,14 points plus bas à 818,04. Le climat paraissait alourdi hier sur la Bourse de Londres. La Bourse de Montréal paraissait hier quelque peu plus sereine. La semaine a débuté plutôt irrégulièrement hier sur la Bourse de Paris.

Il était évident, hier à Wall Street, que les spéculateurs n'étaient pas acheteurs. Ils attendaient, avec raison, de bonnes nouvelles économiques, etc.

Les mineurs à Falconbridge Nickel Mines sont en grève depuis le 21 août et à l'International Nickel, depuis le 10 juillet. Une entente rapide serait à désirer car les uns et les autres en souffrent péniblement... que chacun mette un peu d'eau dans son vin...

Nixon espère mettre fin à la guerre du Vietnam en 1970. Les spéculateurs doivent donc s'armer de patience.

Le revirement tardif survenu hier après-midi sur la place locale a

permis à bien des valeurs de regagner plus des tiers des pertes initiales.

Les élections de dimanche en Allemagne de l'Ouest n'ont pas eu de grandes répercussions sur les cours des valeurs monétaires étrangères. Les marchés allemands, fermés depuis le 24 septembre, à cause de l'incertitude sur les élections et de leur influence sur le marché allemand, ont ouvert de nouveau, leurs portes hier. Grâce à la mince victoire du parti Démocrate-Chrétien et à son alliance avec le parti des Démocrates libéraux, la réévaluation du mark allemand pourrait bien être remise à plus tard.

La C.S. de Thorford Mines, celle de Waterville et celle de Hull ont enregistré sous peu sur le marché des obligations.

La ville de Cap Chat, comté de Gaspé-Nord, a vendu récemment, à Grenier, Ruel & Cie Inc., une émission de \$80,000, d'obligations, à 8 1/2% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 94,80. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un coût moyen net de 9,517%. L'emprunt comporte un solde de \$43,000, à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 10 ans.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscription, demain en Bourse Canadienne, de 1,000,000 d'actions de Molybdenite Corporation of Canada

1,000,000 de nouvelles actions ordinaires d'une valeur au pair de \$5,00 chacune de Molybdenite Corporation of Canada Limited seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture mercredi le 1er octobre 1969. Sur ce total, 595,978 sont émises et en circulation et 1,880 sont réservées pour fins d'émission en vertu du plan d'achat d'actions, en faveur de ses employés, en substitution des anciennes actions de la compagnie d'une valeur au pair de \$1,00 chacune. Ces dernières furent consolidées sur la base d'une (1) nouvelle action pour chaque cinq (5) actions détenues, tel qu'approuvé par les actionnaires au cours d'une assemblée tenue le 31 mars 1969 ainsi que par l'émission de lettres patentes supplémentaires en date du 6 mai 1969. Les lettres de transmission, couvrant la remise des anciens certificats, ont été envoyées aux actionnaires le 15 septembre 1969. Le symbole sur le téléscripteur demeurera le même et les nouvelles actions seront désignées par l'abréviation "M.D.N." (Molybdenite New). Il n'y a pas de changement dans la raison sociale de l'entreprise, après l'émission des certificats d'action, rendant la consolidation effective.

Les actions de Molybdenite Corporation of Canada Limited, d'une valeur au pair de \$1 chacune seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture le 1er octobre 1969, vu l'inscription substitutionnelle des nouvelles actions de la compagnie, d'une valeur au pair de \$5, chacune.

1969 marque le 50e anniversaire de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, qui tient présentement une foire à la Place Bonaventure.

Commencée dimanche, la Foire Canadienne du Cuir et de la Chaussure se terminera ce soir. Ce n'est pas sans raison que son président M. Wilfrid Gagnon faisait remarquer à ses auditeurs que "1969 marque le 50e anniversaire de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada, soit dans une industrie où les notes se distinguent par leur caractère, comme nous l'avons constaté lors de la visite de maints kiosques". Plusieurs fabriques de chaussures, propriétés des nôtres, font \$10,000,000 et au-delà de ventes par année. Comme on sait, l'Association précitée a fort bien fait les choses cette année, grâce à l'excellence du comité du Centre de la Chaussure au Canada, dont M. Gérard Lefebvre est le président, Mlle Francis Kelley, directrice et M. Jean-Guy Maheu, vice-président et trésorier. Hier midi, les membres de l'Association ont eu le plaisir d'entendre M. Philippe de Gaspé-Beaubien leur dire que l'avenir est aux Canadiens. Rien de plus vrai, d'autant plus qu'un sénateur du Maine vient de demander au président Nixon "de limiter les importations de chaussures". Il va sans dire que nos manufacturiers doivent être constamment à la recherche de marchés étrangers, en plus de répondre à la consommation domestique. Ce n'est pas sans raison que M. de Gaspé-Beaubien s'est dit convaincu que les Canadiens sont capables de très grandes réalisations. Ils l'ont prouvé avec la Terre des Hommes, dont M. de Gaspé-Beaubien fut incidemment, l'un des principaux artisans. Elle nous a attiré des millions de touristes, tout comme l'Association précitée a attiré depuis dimanche une centaine d'hommes d'affaires des E.U., intéressés à nos industries du cuir et de la chaussure. A l'occasion de la venue de cette mission commerciale américaine, le Ministère du Commerce du Canada a donné une réception hier au salon Outremont de l'Hôtel Bonaventure.

Société de Placements Ltée publie une étude intéressante sur Power Corporation

Société de Placements Ltée, affiliée à Société de Placements et Cie Ltée, membres des Bourses de Montréal et Canadienne, vient de publier une étude sur Power Corporation of Canada Limited. Il y est mentionné qu'il s'agit d'une compagnie de gestion et de placements avec \$225 millions d'actifs propres au 31 décembre 1968 et qui contrôle ou exerce une grande influence sur des compagnies dont l'actif total est d'environ \$2,2 milliards. L'action ordinaire se vend à 18 fois le cours/bénéfice estimé à 75 cents et donne un rendement de 3,2%. La diversité des investissements et le dynamisme de la nouvelle direction en font un bon véhicule pour les épargnants qui recherchent une appréciation de capital dans le moyen terme avec le minimum de risque.

"Un changement important dans la politique de la direction a été établi au début de 1969. Les nouvelles directives d'opération vont transformer cette compagnie de gestion en une société d'investissements, contrôlant les opérations de ses filiales. Le revenu brut a augmenté de \$2 millions en 1969 à \$10,1 en 1968 et le bénéfice net de \$2,2 millions à \$6,7 millions soit un taux de croissance composé de 13% et 11,8% respectivement."

"Il est envisagé que d'ici la fin de l'année fiscale 1969 environ 50% des actifs investis sera consolidé ce qui améliorera les bénéfices. Il est difficile à ce stade de transition de prévoir le bénéfice mais il semble raisonnable d'estimer un bénéfice net de 75 cents par action participante et ordinaire pour l'année en cours contre 50 cents pour l'année fiscale 1968."

"La compagnie a suivi la politique de payer 85% du revenu net en dividendes et si la nouvelle direction continue le même principe ce serait un bon présage pour l'avenir."

Monenco Limited inscrira demain 1,459,997 actions sur la liste de la Bourse de Montréal

1,459,997 actions ordinaires, sans valeur au pair, de Monenco Limited seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 1er octobre 1969. Sur ce total, 1,191,901 actions sont émises et en circulation et 268,096 sont réservées pour fins d'émission. Leur symbole au téléscripteur sera "M.N.N.". Le siège social de la compagnie se trouve situé à Calgary, en Alberta et son bureau principal se trouve localisé à la Place Bonaventure, Montréal. Monenco fut incorporée en vertu des lois de la province de l'Alberta, au moyen d'un certificat d'incorporation daté du 16 avril 1963. La Montreal Engineering Company Limited est la principale entreprise d'exploitation. Elle est organisée sur une base de divisions et chacune est responsable pour une des catégories suivantes de travail: des usines d'énergie nucléaire, des aménagements hydro-électriques, des sources de pouvoir thermique, des lignes de communications et de transmission à haute voltage, des recherches économiques et des évaluations des travaux de génie concernant l'exploitation d'utilités publiques, des mines, des services d'achat et de l'expédition ainsi que des inspections et, enfin, de l'offre de ressources. Montreal Engineering (Eastern) Ltd., Bombay, a été organisée pour des services de génie et d'inspection requis pour l'exécution du projet d'énergie atomique de Rajasthan.

Montreal Engineering (Overseas) Limited, de Bahama, fournit les services de génie et d'inspection des projets d'outre-mer, et une participation du personnel n'est pas requise au Canada. Monenco Computing Services Ltd., de Montréal, une filiale organisée récemment aux fins de fournir les services d'ordinateurs aux filiales de la compagnie, à ses entreprises associées et autres. Montreal Trust Co., par l'intermédiaire de ses bureaux de Montréal, de Toronto, de Calgary et de Vancouver agit comme registraire et agent de transfert pour les actions ordinaires de Monenco, inscrites le 1er octobre 1969. Comme on sait, Royal Securities Corp., a vu la distribution de ces valeurs sur le marché.

Marcel CLEMENT

La ville de Bécancour, comté de Nicolet, a vendu récemment, à un syndicat formé de La Banque Provinciale du Canada, Bélanger Inc., La Corporation de Prêts de Québec, Crédit Québec Inc., Grenier, Ruel & Cie Inc., Florido Matteau Inc., Dominion Securities Corp. Ltd., Oscar Dubé & Cie Inc., Gignas, Reid & Gaudreau Inc., J. E. Laflamme Ltée, Tassé & Associés Ltée, une émission de \$1,000,000 d'obligations, à un prix de 92,53. L'émission comprend: \$918,000, de titres à 8 1/2% 1970-79 et \$82,000, à 8 1/2% 1989. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un coût moyen net de 9,661%. L'emprunt comporte un solde de \$867,000, à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 29 ans et un solde de \$82,000, à renouveler en 1989 pour un terme additionnel de 20 ans et couvrant l'amortissement prévu pour l'année 2009.

C'est en mars dernier que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu \$290,000 de titres à 8% dont \$238,000, en séries 10 ans et \$52,000, à terme 20 ans, au prix de 92,51. Le coût moyen net de la finance avait été de 9,206%.

Datées du 1er octobre 1969, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$918,000, en séries du 1er octobre 1970 au 1er octobre 1979 inclusivement et \$82,000, échoient le 1er octobre 1989. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et divers autres travaux municipaux.

L'évaluation impossible de la ville pour 1968, s'élevait à \$19,000,000. Le 31 décembre 1968, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$1,142,803. L'an passé, la ville comptait 8,540 âmes.

Honneur à la Brasserie Dow du Québec Ltée

Cérémonie spéciale hier à cet effet

Une brasserie montréalaise vient d'être honorée pour la troisième fois en seize mois pour l'un de ses produits. La Brasserie Dow du Québec Limitée en effet obtient une médaille d'or pour l'excellence de la saveur et de la qualité de sa bière de type ale à la 8e Olympiade mondiale de la Bière, tenue à Londres, Angleterre.

Cette présentation marque aussi la deuxième année de suite que Dow se voit décerner une médaille d'or aux Olympiades de la Bière, l'une des plus prestigieuses mentions de l'industrie. L'an dernier, à Nuremberg, en Allemagne, cette brasserie avait mérité une médaille d'or également à la 7e Olympiade.

Plus tôt, cette année, la bière médaille d'or obtenait la médaille "Gambirinus" au Concours international de Chimay, en Belgique. La médaille d'or 1969 a été acceptée au nom de la brasserie à la 8e Olympiade mondiale de la Bière par le gérant des relations publiques, J. Rolland Côté. La brasserie était honorée à nouveau hier lors d'une cérémonie spéciale à Montréal, à laquelle assistaient J. R. Cross, délégué commercial senior de la Grande-Bretagne à Montréal.

Un total de quelque 80 entrées de plus de 20 pays étaient inscrites à cette Olympiade de la Bière 1969. Au scrutin final, Dow était l'une des trois seules brasseries

Bourse de N-Y

Mauvais début de semaine à Wall Street

(AFP) — L'incertitude ressentie par les spéculateurs au sujet de l'avenir du marché, engendrée notamment par les taux élevés d'intérêt ajoutés à la question de savoir quelles proportions prendra le ralentissement de l'activité économique à la suite des mesures gouvernementales contre l'inflation, s'est de nouveau traduite par une baisse lundi. 391 valeurs seulement ont terminé en hausse contre 961 en baisse et 226 sans changement. Aucun groupe de valeurs industrielles n'a résisté à la pression des ventes, même pas les mines d'or qui terminent en perte d'une fraction à plus de deux points. Aux aéropostales ou les pertes sont en général limitées à une fraction, Boeing est à nouveau faible et cède 2 points. Les ordinateurs sont irréguliers, les changements variant de hausses d'une fraction à une perte de 3 points. Les cuprifères sont tous en perte de même que les pétroliers qui figurent parmi les valeurs les plus activement traitées. Les radio-télévisions clôturent sur une note d'irrégularité tandis que les actionnaires cèdent en général une fraction. Aux spécialités, Gillette qui avait perdu un total de dix points la semaine dernière s'est redressée de 1-1/4. Les chemins de fer perdent en général d'une bonne fraction à un point tandis que les services publics sont irréguliers mais ne cèdent ni ne gagnent plus d'une légère fraction.

Indices à New York

	Ind.	Gold	B.M.	W.O.
Hier	129.47	129.35	109.69	309.63
La veille	129.47	129.35	109.69	309.63
Sem. der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Mois der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Année der.	129.47	129.35	109.69	309.63
1969 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 B.	129.47	129.35	109.69	309.63

Indices à Toronto

	Ind.	Gold	B.M.	W.O.
Hier	129.47	129.35	109.69	309.63
La veille	129.47	129.35	109.69	309.63
Sem. der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Mois der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Année der.	129.47	129.35	109.69	309.63
1969 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 B.	129.47	129.35	109.69	309.63

Indices Dow Jones

	Ind.	Gold	B.M.	W.O.
Hier	129.47	129.35	109.69	309.63
La veille	129.47	129.35	109.69	309.63
Sem. der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Mois der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Année der.	129.47	129.35	109.69	309.63
1969 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 B.	129.47	129.35	109.69	309.63

Valeurs minières hors-liste

Titre	Off.	Dem.	Titre	Off.	Dem.
ALBANY	12	15	ALCOA	65	70
ALCOA	65	70	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11

Abitibi annonce une hausse de prix

La compagnie de Papier Abitibi Ltée a annoncé hier qu'elle hausserait le prix de son papier-journal de \$5.00 la tonne. Cette hausse sera effective à compter du 1er janvier prochain. Cette hausse portera le prix de la tonne de papier-journal à \$143.00 pour l'Est du Canada. Selon la compagnie, des coûts de main-d'œuvre, de matières premières plus élevés et la lutte à la pollution et les coûts que cela entraîne ont forcé cette hausse du prix de vente. Cette annonce d'Abitibi fait suite à une hausse similaire annoncée la semaine dernière à New York par Bowater Paper Corp. qui opère plusieurs moulins à papier à Terre-Neuve.

Bourse de Toronto

Ce marché hésitait hier, pour la 26e séance consécutive

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a réduit ses pertes de moitié à la fin de la séance de lundi et a terminé avec un recul modéré.

A l'indice, les industrielles ont perdu 58 à 179,47 après avoir reculé de 1,24 dans les premières heures de séance. Les aurifères ont reculé de 2,17 à 192,35 et les métaux communs de 88 à 109,89.

Les pétroles, en recul de 1,19 en matinée, ont fermé en hausse de 32 à 209,63.

Rome a gagné 1 à 41 1-2, Ranger 7-8 à 13 1-8, Western Dealt 35 cents à \$8,10, Home B 1-2 à 38 et Petrol 4 cents à \$1,59. Aquitaine a reculé de 3,8 à 20 1-2.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 365 à 151.

Consumers' Gas a reculé de 2 à 16 3-4 et Union Gas a monté de 23-8 à 167-8.

Canadian Gridoil a reculé de 14 à 14 3-4, Ashland Oil des Etats-Unis a consenti à acquiescer 47 pour cent des actions de Gridoil.

Bell a gagné 1-2 à 47 3-8, la Commission canadienne des Transports ayant autorisé la hausse de certains tarifs permettant à Bell d'accroître ses revenus annuels de \$27,500,000.

Abitibi est resté inchangé à 9, Fraser a perdu 1-2 à 24, MacMillan Bloedel 3-6 à 34 1-8, Dominion 1-4 à 13 1-4 et Price 1-8 à 15 7-8.

Central Del Rio a reculé de 3-8 à 12 1-4 et les actions privilégiées de CPI de 3-8 à 32 3-8.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis J. Dupont & Cie.

Fonds	Off.	Dem.
Adams	2,32	2,35
Adams	2,32	2,35
Adams	2,32	2,35
Adams	2,32	2,35
Adams	2,32	2,35
Adams	2,32	2,35
Adams	2,32	2,35
Adams	2,32	2,35
Adams	2,32	2,35
Adams	2,32	2,35

Indices à New York

	Ind.	Gold	B.M.	W.O.
Hier	129.47	129.35	109.69	309.63
La veille	129.47	129.35	109.69	309.63
Sem. der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Mois der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Année der.	129.47	129.35	109.69	309.63
1969 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 B.	129.47	129.35	109.69	309.63

Indices à Toronto

	Ind.	Gold	B.M.	W.O.
Hier	129.47	129.35	109.69	309.63
La veille	129.47	129.35	109.69	309.63
Sem. der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Mois der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Année der.	129.47	129.35	109.69	309.63
1969 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 B.	129.47	129.35	109.69	309.63

Indices Dow Jones

	Ind.	Gold	B.M.	W.O.
Hier	129.47	129.35	109.69	309.63
La veille	129.47	129.35	109.69	309.63
Sem. der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Mois der.	129.47	129.35	109.69	309.63
Année der.	129.47	129.35	109.69	309.63
1969 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 H.	129.47	129.35	109.69	309.63
1968 B.	129.47	129.35	109.69	309.63

Valeurs minières hors-liste

Titre	Off.	Dem.	Titre	Off.	Dem.
ALBANY	12	15	ALCOA	65	70
ALCOA	65	70	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11
ALUMINA	10	11	ALUMINA	10	11

Abitibi annonce une hausse de prix

La compagnie de Papier Abitibi Ltée a annoncé hier qu'elle hausserait le prix de son papier-journal de \$5.00 la tonne. Cette hausse sera effective à compter du 1er janvier prochain. Cette hausse portera le prix de la tonne de papier-journal à \$143.00 pour l'Est du Canada. Selon la compagnie, des coûts de main-d'œuvre, de matières premières plus élevés et la lutte à la pollution et les coûts que cela entraîne ont forcé cette hausse du prix de vente. Cette annonce d'Abitibi fait suite à une hausse similaire annoncée la semaine dernière à New York par Bowater Paper Corp. qui opère plusieurs moulins à papier à Terre-Neuve.

NOMINATIONS A LAMARRE, LEVESQUE & MIREAULT L.TEE.



ANTOINE LAMARRE



LT. COL. M.D. GUY LEVESQUE



ROBERT MIREAULT

A la suite d'une récente réorganisation, la maison Felton & Levesque Inc., courtiers d'assurance agréés, opérera sous la raison sociale de "Lamarre, Levesque & Mireault Ltée". Les administrateurs de la nouvelle organisation sont: Antoine Lamarre, Président; Lieutenant Colonel M. D. Guy Levesque, Vice-Président; Administratif, Robert Mireault, Vice-Président et Secrétaire-Trésorier. Monsieur Lamarre est également Président de Lukis Stewart Price Forbes & Co Ltd., courtiers d'assurance internationaux.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes	Mont.	Mont.	Mont.	Mont.
Albion	1040	1029	29	29
Albion	1040	1029	29	29
Aquarium	600	320	20	20
Arkus C	150	111	11	11
Arkus C	150	111	11	11
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	122	10	10
Bang CN	1505	1		

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE			
Ventes	Mont	Bas	Form. Ch.
Industrielles			
Abitibi	6325	59	9
Alcan	25	52	52
Alcan 2p	825	112	12
Alcan 3p	150	115	15
Alcan 4p	810	117	17
Alcan 5p	1000	120	20
Alcan 6p	1275	127	27
Alcan 7p	400	99	9
Alcan 8p	100	113	13
Alcan 9p	2150	143	43
Alcan 10p	475	122	12
Alcan 11p	1400	124	24
Alcan 12p	350	57	7
Alcan 13p	2350	146	46
Alcan 14p	4392	259	29
Alcan 15p	350	134	34
Alcan 16p	100	100	10
Alcan 17p	275	35	35
Alcan 18p	300	56	56
Alcan 19p	200	50	50
Alcan 20p	200	50	50
Alcan 21p	200	50	50
Alcan 22p	200	50	50
Alcan 23p	200	50	50
Alcan 24p	200	50	50
Alcan 25p	200	50	50
Alcan 26p	200	50	50
Alcan 27p	200	50	50
Alcan 28p	200	50	50
Alcan 29p	200	50	50
Alcan 30p	200	50	50
Alcan 31p	200	50	50
Alcan 32p	200	50	50
Alcan 33p	200	50	50
Alcan 34p	200	50	50
Alcan 35p	200	50	50
Alcan 36p	200	50	50
Alcan 37p	200	50	50
Alcan 38p	200	50	50
Alcan 39p	200	50	50
Alcan 40p	200	50	50
Alcan 41p	200	50	50
Alcan 42p	200	50	50
Alcan 43p	200	50	50
Alcan 44p	200	50	50
Alcan 45p	200	50	50
Alcan 46p	200	50	50
Alcan 47p	200	50	50
Alcan 48p	200	50	50
Alcan 49p	200	50	50
Alcan 50p	200	50	50
Alcan 51p	200	50	50
Alcan 52p	200	50	50
Alcan 53p	200	50	50
Alcan 54p	200	50	50
Alcan 55p	200	50	50
Alcan 56p	200	50	50
Alcan 57p	200	50	50
Alcan 58p	200	50	50
Alcan 59p	200	50	50
Alcan 60p	200	50	50
Alcan 61p	200	50	50
Alcan 62p	200	50	50
Alcan 63p	200	50	50
Alcan 64p	200	50	50
Alcan 65p	200	50	50
Alcan 66p	200	50	50
Alcan 67p	200	50	50
Alcan 68p	200	50	50
Alcan 69p	200	50	50
Alcan 70p	200	50	50
Alcan 71p	200	50	50
Alcan 72p	200	50	50
Alcan 73p	200	50	50
Alcan 74p	200	50	50
Alcan 75p	200	50	50
Alcan 76p	200	50	50
Alcan 77p	200	50	50
Alcan 78p	200	50	50
Alcan 79p	200	50	50
Alcan 80p	200	50	50
Alcan 81p	200	50	50
Alcan 82p	200	50	50
Alcan 83p	200	50	50
Alcan 84p	200	50	50
Alcan 85p	200	50	50
Alcan 86p	200	50	50
Alcan 87p	200	50	50
Alcan 88p	200	50	50
Alcan 89p	200	50	50
Alcan 90p	200	50	50
Alcan 91p	200	50	50
Alcan 92p	200	50	50
Alcan 93p	200	50	50
Alcan 94p	200	50	50
Alcan 95p	200	50	50
Alcan 96p	200	50	50
Alcan 97p	200	50	50
Alcan 98p	200	50	50
Alcan 99p	200	50	50
Alcan 100p	200	50	50

LA SOCIÉTÉ DOMINION TEXTILE



Edward F. King
Ronald H. Perowne

L'élection de M. Ronald H. Perowne au poste de président et de chef de l'administration a été annoncée à l'issue d'une réunion des administrateurs de la Société Dominion Textile tenue à la suite de l'assemblée annuelle des actionnaires. M. Perowne succède à Edward F. King, élu président du conseil en remplacement de F. Ryland Daniels qui demeure administrateur et membre du comité exécutif.

Ventes	Mont	Bas	Form. Ch.
Industrielles			
Abitibi	6325	59	9
Alcan	25	52	52
Alcan 2p	825	112	12
Alcan 3p	150	115	15
Alcan 4p	810	117	17
Alcan 5p	1000	120	20
Alcan 6p	1275	127	27
Alcan 7p	400	99	9
Alcan 8p	100	113	13
Alcan 9p	2150	143	43
Alcan 10p	475	122	12
Alcan 11p	1400	124	24
Alcan 12p	350	57	7
Alcan 13p	2350	146	46
Alcan 14p	4392	259	29
Alcan 15p	350	134	34
Alcan 16p	100	100	10
Alcan 17p	275	35	35
Alcan 18p	300	56	56
Alcan 19p	200	50	50
Alcan 20p	200	50	50
Alcan 21p	200	50	50
Alcan 22p	200	50	50
Alcan 23p	200	50	50
Alcan 24p	200	50	50
Alcan 25p	200	50	50
Alcan 26p	200	50	50
Alcan 27p	200	50	50
Alcan 28p	200	50	50
Alcan 29p	200	50	50
Alcan 30p	200	50	50
Alcan 31p	200	50	50
Alcan 32p	200	50	50
Alcan 33p	200	50	50
Alcan 34p	200	50	50
Alcan 35p	200	50	50
Alcan 36p	200	50	50
Alcan 37p	200	50	50
Alcan 38p	200	50	50
Alcan 39p	200	50	50
Alcan 40p	200	50	50
Alcan 41p	200	50	50
Alcan 42p	200	50	50
Alcan 43p	200	50	50
Alcan 44p	200	50	50
Alcan 45p	200	50	50
Alcan 46p	200	50	50
Alcan 47p	200	50	50
Alcan 48p	200	50	50
Alcan 49p	200	50	50
Alcan 50p	200	50	50
Alcan 51p	200	50	50
Alcan 52p	200	50	50
Alcan 53p	200	50	50
Alcan 54p	200	50	50
Alcan 55p	200	50	50
Alcan 56p	200	50	50
Alcan 57p	200	50	50
Alcan 58p	200	50	50
Alcan 59p	200	50	50
Alcan 60p	200	50	50
Alcan 61p	200	50	50
Alcan 62p	200	50	50
Alcan 63p	200	50	50
Alcan 64p	200	50	50
Alcan 65p	200	50	50
Alcan 66p	200	50	50
Alcan 67p	200	50	50
Alcan 68p	200	50	50
Alcan 69p	200	50	50
Alcan 70p	200	50	50
Alcan 71p	200	50	50
Alcan 72p	200	50	50
Alcan 73p	200	50	50
Alcan 74p	200	50	50
Alcan 75p	200	50	50
Alcan 76p	200	50	50
Alcan 77p	200	50	50
Alcan 78p	200	50	50
Alcan 79p	200	50	50
Alcan 80p	200	50	50
Alcan 81p	200	50	50
Alcan 82p	200	50	50
Alcan 83p	200	50	50
Alcan 84p	200	50	50
Alcan 85p	200	50	50
Alcan 86p	200	50	50
Alcan 87p	200	50	50
Alcan 88p	200	50	50
Alcan 89p	200	50	50
Alcan 90p	200	50	50
Alcan 91p	200	50	50
Alcan 92p	200	50	50
Alcan 93p	200	50	50
Alcan 94p	200	50	50
Alcan 95p	200	50	50
Alcan 96p	200	50	50
Alcan 97p	200	50	50
Alcan 98p	200	50	50
Alcan 99p	200	50	50
Alcan 100p	200	50	50

Ventes	Mont	Bas	Form. Ch.
Industrielles			
Abitibi	6325	59	9
Alcan	25	52	52
Alcan 2p	825	112	12
Alcan 3p	150	115	15
Alcan 4p	810	117	17
Alcan 5p	1000	120	20
Alcan 6p	1275	127	27
Alcan 7p	400	99	9
Alcan 8p	100	113	13
Alcan 9p	2150	143	43
Alcan 10p	475	122	12
Alcan 11p	1400	124	24
Alcan 12p	350	57	7
Alcan 13p	2350	146	46
Alcan 14p	4392	259	29
Alcan 15p	350	134	34
Alcan 16p	100	100	10
Alcan 17p	275	35	35
Alcan 18p	300	56	56
Alcan 19p	200	50	50
Alcan 20p	200	50	50
Alcan 21p	200	50	50
Alcan 22p	200	50	50
Alcan 23p	200	50	50
Alcan 24p	200	50	50
Alcan 25p	200	50	50
Alcan 26p	200	50	50
Alcan 27p	200	50	50
Alcan 28p	200	50	50
Alcan 29p	200	50	50
Alcan 30p	200	50	50
Alcan 31p	200	50	50
Alcan 32p	200	50	50
Alcan 33p	200	50	50
Alcan 34p	200	50	50
Alcan 35p	200	50	50
Alcan 36p	200	50	50
Alcan 37p	200	50	50
Alcan 38p	200	50	50
Alcan 39p	200	50	50
Alcan 40p	200	50	50
Alcan 41p	200	50	50
Alcan 42p	200	50	50
Alcan 43p	200	50	50
Alcan 44p	200	50	50
Alcan 45p	200	50	50
Alcan 46p	200	50	50
Alcan 47p	200	50	50
Alcan 48p	200	50	50
Alcan 49p	200	50	50
Alcan 50p	200	50	50
Alcan 51p	200	50	50
Alcan 52p	200	50	50
Alcan 53p	200	50	50
Alcan 54p	200	50	50
Alcan 55p	200	50	50
Alcan 56p	200	50	50
Alcan 57p	200	50	50
Alcan 58p	200	50	50
Alcan 59p	200	50	50
Alcan 60p	200	50	50
Alcan 61p	200	50	50
Alcan 62p	200	50	50
Alcan 63p	200	50	50
Alcan 64p	200	50	50
Alcan 65p	200	50	50
Alcan 66p	200	50	50
Alcan 67p	200	50	50
Alcan 68p	200	50	50
Alcan 69p	200	50	50
Alcan 70p	200	50	50
Alcan 71p	200	50	50
Alcan 72p	200	50	50
Alcan 73p	200	50	50
Alcan 74p	200	50	50
Alcan 75p	200	50	50
Alcan 76p	200	50	50
Alcan 77p	200	50	50
Alcan 78p	200	50	50
Alcan 79p	200	50	50
Alcan 80p	200	50	50
Alcan 81p	200	50	50
Alcan 82p	200	50	50
Alcan 83p	200	50	50
Alcan 84p	200	50	50
Alcan 85p	200	50	50
Alcan 86p	200	50	50
Alcan 87p	200	50	50
Alcan 88p	200	50	50
Alcan 89p	200	50	50
Alcan 90p	200	50	50
Alcan 91p	200	50	50
Alcan 92p	200	50	50
Alcan 93p	200	50	50
Alcan 94p	200	50	50
Alcan 95p	200	50	

l'information

BASEBALL

HIER

Ligue Nationale
Aucun jeuLigue Américaine
Detroit 4 Baltimore 1
Boston 8 Washington 5

AUJOURD'HUI

LANCEURS PROBABLES

Ligue Nationale

Philadelphie (Wise 14-13) à
St. Louis (Guzman 0-0) (Sori)
Cincinnati (Nolan 8-7) à
Atlanta (Niekro 2-13) (Sori)
Houston (Lemaster 12-17) à
Los Angeles (Sutton 17-17) (Sori)
San Diego (Santoni 8-14) à
San Francisco (Perry 18-14) (Sori)

Ligue Américaine

Oakland (Dobson 14-13) à
Seattle (Braden 13-13) (Sori)
California (Messersmith 16-11) à
Kansas City (Drago 10-13) (Sori)
Chicago (John 9-11) à
Minnesota (Perry 20-6)
Detroit (Wilson 12-10) à
Baltimore (McNally 20-6) (Sori)
Boston (Garman 1-0) à
Washington (Bosman 13-5) (Sori)
Cleveland (Tant 9-15) à
New York (Downing 6-5) (Sori)

CLASSEMENT

Ligue Nationale

DIVISION EST	G	P	Moy.	Diff.
New York	90	61	619	—
Chicago	91	69	559	8
Pittsburgh	86	74	538	13
St. Louis	85	74	535	13
Philadelphie	82	97	390	36
Montreal	52	108	325	47

Ligue Américaine

DIVISION EST	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	108	51	679	—
Detroit	88	71	553	20
Boston	86	73	541	22
Washington	84	75	528	24
New York	78	81	491	30
Cleveland	62	97	390	46

DIVISION OUEST	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	92	68	575	—
San Francisco	89	70	560	15
Cincinnati	88	72	550	4
Los Angeles	83	76	522	8
Houston	80	79	503	11
San Diego	50	109	314	31

LES MENEURS

Ligue Nationale

JOUVEURS	PJ	AB	PP	CS	Moy.
Rocke, Cincinnati	154	620	118	215	347
Clemente, Pitts.	136	498	94	170	341
C. Jones, N.Y.	135	473	91	161	340
M. Alou, Pitts.	160	688	102	226	328
McCovey, S.F.	146	679	100	154	322
A. Johnson, Cin.	138	522	86	165	316
Tolan, Cincinnati	150	629	103	194	308
W. Davis, L.A.	127	481	64	151	308
Stargell, Pitts.	143	514	88	158	307
Sanguillet, Pitts.	127	451	62	137	304

CIRCUITS

McCovey, San Francisco, 45; H. Aaron, Atlanta, 44; M. May, Cincinnati, 38; Perez, Cincinnati, 36; Wynn, Houston, 33.

Ligue Américaine

JOUVEURS	PJ	AB	PP	CS	Moy.
Carew, Minn.	122	453	79	151	333
Rieser, Minn.	131	413	52	133	322
F. Robinson, Bal.	145	527	111	165	313
R. Smith, Boston	141	541	87	167	309
Powell, Bal.	150	525	106	205	305
Oliva, Minn.	140	524	96	190	304
W. Williams, Chi.	132	460	58	138	300
Petrucelli, Boston	151	523	90	156	298
F. Howard, Wash.	159	584	108	174	298
Northrup, Detroit	145	532	76	156	293

CIRCUITS

Killebrew, Minnesota, 48; R. Jackson, Oakland, 47; F. Howard, Washington, 47; Yastrzemski, Boston, 39; Petrucelli, Boston, 39.

La course au championnat

LIGUE NATIONALE DIVISION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	A jouer
Atlanta	92	68	575	—	
San Francisco	89	70	560	15	
Atlanta — Chez eux: 2 Cincinnati 2					
San Francisco — Chez eux: 3 San Diego 3					

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Jeune fille désirant apprendre l'anglais à Toronto, pour aider mère avec deux jeunes enfants. Tél. 484-8664. 1-10-69

ANTIQUITES CANADIENNES A VENDRE

ATTENTION! Collectionneur consciencieux doit vendre splendides meubles canadiens, authentiques, certifiés, tenus faciles, attention spéciale aux jeunes voulant conserver meubles de chez-nous. Particulier 671-0558. 1-10-69

APPARTEMENT A LOUER

Vue panoramique grand 3^e, meublé ou non, meublé, centre-ville, près métro 15^e étage, \$175. 15^e étage \$150. Tél. 842-5818. 1-11-69

AUTO A VENDRE

Metcor Montclair 1965, V8, 352, hard-top, 2 portes, pneus neufs, mécanisme parfaite condition, seul propriétaire. Tél. 331-5909. 1-10-69

CHALET ET TERRAINS A VENDRE

● Domaine privé
● 9 lacs,
● 6 milles sur la rivière Ouareau
● Bord de l'eau disponible
● Yachting
● 49 milles carrés de territoire de chasse
● Pêche à la truite
● Club de ski-doo
● Chemins ouverts à l'année
● Chalets hiver-été (Foyer naturel)
● Termes faciles

Inf.: Voir plans et chalets modèles à 585 rue Fleury ouest.

R. FERDINAND
Tél.: jour 384-2353
soir 342-2590

HOMMES DEMANDES

Compagnie de distributeurs automatiques

demande

VENDEUR BILINGUE

avec expérience

- Age 22 à 27 ans.

Ecrire Case 69

Le Devoir

Montréal

1-10-69

BUREAUX A LOUER

Dans la ville industrielle de Ste-Thérèse, centre-ville, coin Turgeon et Blainville. Prix raisonnable. Pour de plus amples détails, 435-5285. 1-10-69

CHALET A VENDRE

Région Ste-Adèle, "petit Westmount", avec plage sablonneuse, sur grand lac naturel, 3 chambres à coucher, chalets suisses, foyer, piscine, tennis, près pont de ski, terrain compris \$14,500. Paiement mensuels. Tél. 731-9861. 1-11-69

PIEDMONT chalet 721-hvrs, bruce

chauffage central, cave, 6 pièces entièrement meublées, piscine extérieure en béton, grand terrain, \$30,000. Tél. MTI 332-3194, Piedmont 227-3417. 1-10-69

CHALET A VENDRE

STE-AGATHE: superbe chalet neuf (style Typo) résidentiel, blanc montagne, foyer, 5^e chauffé, meubles rustiques, près pont de ski. Aussi terrains à bâtir. Tél. 256-0825 (samedi 254-6728). 30-10-69

DIVERS

TOP MART INC., 15 est rue Ste-Catherine, Tél. 445-0401, 445-0402, St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits complets en Worsted et Fortrel \$20-\$30. Jaquettes sport \$6-\$15. Pantalons de fourrure "Raccoon" \$45. Imperméables \$10-\$15. Cardigans et pull-over \$6-\$10. Pantalons \$3-\$6.50 Etc. J.N.O.

UN CADEAU EN OR...

Valeur \$15.00 environ pour vous-même ou pour un cadeau. Conservez-vous une heure, au soir de votre choix et si vous êtes sensible à l'art, réactive aux formes modernes et dynamiques, votre appréciation et vos critiques nous seront précieuses. Agence M. Lévy, jour 861-2356, soir 273-0903. 1-10-69

LOGEMENT A LOUER

MONTREAL-NORD: 5 pièces non chauffées, \$90 par mois, 2 mois gratuits, s'adresser 10,89 Ste-Georgine. 2-10-69

2^e pièces, semi-sous-sol, duplex, 9627A

avenue Clarendon, bien décoré, donnant sur jardin, meublé, \$90, bien privé et convenable. Endroit attrayant. Pour adultes Tél. 489-6096. 27-10-69

Snowdon — chemin Queen Mary, 31^e p.

pièces, redécouvert, poêle, frigidaire, taxes payables location immédiate \$110. Tél. 486-7975 ou 484-8307. 2-10-69

PERSONNEL

Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (es) séparés (es). Pour informations: 384-4536. 4-10-69

COURS PRIVES

Professeur diplômé piano classique BA Université de Caen donne cours piano, théorie etc. Alimentaire et avancé enfants et adultes, progrès rapide. Tél. 277-8019. 7-10-69

PROPRIETE A VENDRE

Bungalow brisé et pierre, vend. à vendre ou à louer, occupation immédiate, 5 pièces, cave ciment, asphalte et gazon finis, situé 14 rue René Franck à Blainville. Tél. 435-3575. 6-10-69

PROPRIETES A VENDRE

40 minutes du centre de la ville, sur les bords rivières Outaouais, l'embranchement du lac des Deux-Montagnes, propriété de 100,000 p.c. comprenant en plus de quelques dépendances une maison à 2 étages, dont 4 chambres à coucher, 1 salle de bain complète à l'étage, 1 toilette et évier supplémentaire ou rez-de-chaussée. Visites sur rendez-vous.

Tél: 238-4339 (Rigaud)

334-6074 (Montréal) 2-10-69

RIGAUD

40 minutes du centre de la ville, sur les bords rivières Outaouais, l'embranchement du lac des Deux-Montagnes, propriété de 100,000 p.c. comprenant en plus de quelques dépendances une maison à 2 étages, dont 4 chambres à coucher, 1 salle de bain complète à l'étage, 1 toilette et évier supplémentaire ou rez-de-chaussée. Visites sur rendez-vous.

Tél: 238-4339 (Rigaud)

334-6074 (Montréal) 2-10-69

ILE BIZARD

Superbe domaine de 7 arpents de terrain gazonné, avec une variété de très beaux arbres, et 500 pieds de long sur le lac, formant une baie. La propriété comprend aussi une attrayante et très confortable maison, idéale pour une petite famille. Ce site de choix constitue un excellent investissement et offre une multitude de possibilités, son terrain pouvant être subdivisé en plusieurs lots, maintenant ou plus tard. Pour de plus amples renseignements, ou pour visiter cette magnifique propriété, veuillez appeler Mlle Monique Sassine, 334-5818 ou 697-4415 M.L.S.

CANADA PERMANENT

TRUST 2-10-69
Succursale de l'Ouest

ST-EUSTACHE: une maison située au 215

Ferré, une seconde au 206 Bellevue. S'adresser 321 Côte Nord, Ste-Thérèse Ouest. Tél. 435-3770 ou 435-7092. 2-10-69

ST-VINCENT DE PAUL, bungalow bord de

l'eau, 5 pièces, sous-sol fini, garage, terrain 100 x 135, \$20,000. Tél. 661-3952. 6-10-69

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple d'opéra style.

DROLET TAILLEUR

— SPECIALISTE —
Habits et costumes sur mesure
61 est, rue GUIZOT
Tél. 388-2532

TRAVAIL DEMANDE

Professeur à sa retraite conduirait autobus scolaire, références personnelles comme chauffeur et comme individu. Tél. 722-4022. 1-10-69

sportive

Phil Niekro est l'espoir des Braves

ATLANTA (PA) — C'est sur l'excellent atout Phil Niekro que les Braves d'Atlanta miseront leurs chances ce soir afin de décrocher le championnat dans la division Ouest de la Ligue Nationale.

Atlanta n'a besoin que d'un seul triomphe pour s'assurer définitivement le titre et c'est Niekro un artiste de la "knuckle ball" qui affrontera les Reds de Cincinnati dans l'avant-dernière partie de la saison pour les deux clubs.

Schoendienst sous contrat

ST-LOUIS (PA) — Même si les Cards de St-Louis ont failli à la tâche cette saison dans l'espoir de remporter un 3^e championnat consécutif le pilote Red Schoendienst a reçu un vote de confiance de ses patrons en signant un nouveau contrat pour la campagne 1970.

En plus tous les assistants-instructeurs des Cards ont également apposé leur signature au bas d'un nouveau contrat.

Agé de 46 ans, Schoendienst en sera à sa sixième année comme instructeur des Cards de St-Louis. Les seuls autres

pilotes à demeurer longtemps avec les Cards furent Branch Rickey, Billy Southworth et Frankie Frisch.

Niekro qui possède un record de 22 victoires contre 13 revers cette saison a déjà battu les Reds à cinq reprises cette année.

Detroit bat les Orioles

BALTIMORE (PA) — Bill Freehan a frappé un simple qui a déclenché une poussée massive à la neuvième manche alors que les Tigers de Detroit ont disposé des Orioles de Baltimore au compte de 4 à 1.

Mike Cuellar n'avait alors

qu'accordé un coup sûr aux Tigers. Il s'agissait du 11^e revers de Cuellar depuis le début de la saison. Il a 23 victoires à son actif.

Sommaire
Detroit 210 000 003 4 4 1
Baltimore 100 000 001 6 2
Filkeny et Freehan; Cuellar, Watt et Etchebarren; W. Filkeny, 8-6

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC
THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— Établi en 1880 —

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Logauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND

BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés
Daniel Marchand, C.A.
Jean-Benoit, C.A.
Gérald Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Gilles Boivin, C.A.

159 O., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talton
RE 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Boudreau, C.A. B. Pellerin, C.A.
J.M. Drouin, C.A. Y. Joly, C.A.

Édifice Banque Canadienne Nationale

300 Place d'Armes, Suite 1504

Montréal 126, Qué. - 844-4445

BENOIT, DIR, BERTRAND, PAQUETTE & CIE

Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A.
J.P. Dir, C.A. A. Paquette, C.A.
R. Crevier, C.A.

Édifice Le Commerce

3500 Parc Lafontaine, suite 306

Montréal 24, Qué. - 327-9221

LORENZO, BELANGER & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Montréal - Paris, France
Chicoutimi, Qué.

En collaboration avec

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre de Paris

Rue, France, Montréal

1980 ouest, rue Sherbrooke

937-4238

BESNER, TREMBLAY

BOURDELAIS & CIE

EDOUARD RICHARD & ASS.

Comptables Agréés

Chartered Accountants

Marcel Besner, C.A.

H. Denis Tremblay, C.A.

René Bourdelaïs, C.A.

Claude Richard, C.A.

J.B. Cook, C.A.

J.P. Gervais, C.A.

G. Gervais, C.A.

K.A. MacKenzie, C.A.

G.P. Keating, C.A.

R. Paill, C.A.

S.S. Smith, C.A.

Associés-résidents

Montréal - Québec

Hollis Saint-Jean (N.B.), Ottawa

Toronto, Hamilton, Kitchener, London

Windsor, Port Arthur, Winnipeg

Regina, Calgary, Edmonton

Vancouver, Victoria

COULOMBE, LECOURT & CIE;

BEAUDOIN, AUDET & ASSOCIÉS

Comptable agréés

700 ouest, boul. Crémazie

Montréal 303 - 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE

CROTEAU & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Lut Cloutier, M.S.C., C.A.

Guy Croteau, C.A.

506 est, rue Ste-Catherine

Suite 810

Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE

Florian Fredette, C.A. Guy Charette, C.A.
Roger Courtois, C.A. Martin Lévesque, C.A.
Robert Haras, C.A. J. Claude Bouché, C.A.
Louis Béliveau, C.A. Gilles Fauriol, C.A.
Honoré Marier, C.A. Jean Paul Bérubé, C.A.

5

l'information

sportive

Ah! si le Père Gédéon pouvait chanter la "Chanson des blés d'or" à la place de "Take me out to the ball game..." à la septième manche!

Je savais bien que le Père Gédéon ne resterait pas insensible à mon appel et qu'il me répondrait de verte façon. Je me réjouis fort de voir qu'il n'a rien perdu de son intérêt pour le baseball, mais je demeure peiné de voir que ses connaissances ne se sont pas améliorées sur le sujet. Je commence à croire que je ne viendrai jamais à bout de ses préjugés, c'est bien évident.

De toute façon, respectant tout de même ses opinions, je vous livre, chers lecteurs, au grand jour, le dernier épisode de notre correspondance assidue. . . puisqu'il faut donner justice à tous et chacun! J.P.C.

Mon beau Gros,
J'ai lu dans ta gazette que tu veux encore me faire écrier au sujet de la pelote professionnelle. Je t'avertis ben honnêtement que si tu me cherches, tu vas me trouver!

Ca adonne ben, suffit que de c'temps-là, j'ai quasiment rien à faire chez nous, dans la Beauce, pis que j'suis le sport à plein. J'ai fait une grosse récolte de pétaques, ma grange est pleine de foin, Ti-Mé est parti pour les chantiers, pis je suis tout seul avec la bonne femme! Je passe mes veillées au restaurant chez Phonse Vallée, parce que si je restais à la maison après le souper, ma vieille me ferait dire un rosaire par soir. Elle est dévotieuse à plein, tu sais.

Pis dans le mois du rosaire, elle lâche pas. Le chapelet, c'est beau, mais t'as beau méditer sur les mystères joyeux parce que c'est plus drôle, à la longue ça vient plate en peau d'chien!

Pis à part de ça j'veux pas fatiguer la Sainte Vierge; elle doit commencer à être tannée de se faire acher à tous les jours par des prières qui finissent pus. Parle-z-en à ton directeur, Claude Ryan, lui y connaît ça! Je suis certain qu'il est de mon dire sur ce rapport-là.

J'ai fait lire ton écrit à Juvénal Bolduc, à Treflée Bellavance, à Philémon Hallé, à Delphis Bellegarde, pis au curé Veilleux, hier soir, après l'assemblée des marguilliers. Pète-dans-l'œil était avec nous autres, mais lui il est pas dans la game parce qu'il perd tout le temps. Imagine-toi qu'il prenait pour les Cleveland, c'est l'année! J'ai pas besoin de te dire qu'on a ri de lui toute l'année. Il avait gagé trois plants de tabac avec Juvénal Bolduc, pis va tout perdu!

feu vert

Jean-Paul Cofsky

Moi, mon club pour gagner le championnat, c'est les Mets. Comme de raison mon cœur est avec les Expos, mais suffit qu'ils sont finis pour la grosse ouvrage, je carcule que c'est les Mets qui vont poigner ça. Ils ont de bons fesseux pis ils ont des bonnes jeunesse pour garrocher la pelote avec leur mains.

Ca me surprend pas que tu prennes pour les Baltimore, t'es toujours de travers. J'en parlais encore hier avec le frère Manuel après la grand'messe (on était au chœur de chant tous les deux) pis lui itou, il carcule que les Mets sont meilleurs que les autres. Le frère Manuel, c'est notre expert à nous autres. Y joue pus parce qu'il commence à avoir le poignet mou. A cause de l'âge, tu comprends; il va poigner le 68 le mois prochain. Mais au batte, c'était not' meilleur dans l'temps qu'on jouait contre les Frères dans le clos chez Timond Bureau, pis si ya perdu ça pouvoir, ya rien perdu de sa connaissance!

J'ai gagé une grand'messe avec le curé Veilleux. Lui itou il est égaré comme toi dans la ligue américaine. Vous allez y goûter tous les deux, mes peaux d'chien! Le curé Veilleux yé abonné au Devoir depuis le temps du défunt Bourassa, pis quand tu parles il te prend pour le Bon Dieu! Il s'est quasiment choqué l'autre soir quand je lui ai dit que le Bon Dieu connaissait pas son baseball!

En t'cas, on va toujours ben voir!

A la revoyure.

Signé: Gédéon Plouffe, maître chantre et marguillier-en-chef de St-Gérard de Beauce.

P.S. Depuis une escousse, le grand fanal à Lusier pis moé, on se voit quasiment pus. C'est d'valeur, on avait ben du fun dans les veillées. Mais là il est embarqué dans la politique par-dessus la tête. Il se présente aux élections contre Bona dans la Mata-pédia. Ca doit être beau d'voir ça. Il m'a dit l'autre jour que les gars de par là-bas avaient inventé un diction pour la campagne: "Il faut que Bona parte!" J'ai trouvé ça drôle, parce que moé j'suis un vieux rouge depuis sir Wilfrid. En t'cas, il fera ben ce qu'il voudra, mais si jamais il foire aux élections, c'est moé qui va rire le dernier!

Carew et Rose lorgnent le championnat des frappeurs

NEW YORK — A quelques jours de la fin de la saison régulière du baseball majeur la lutte pour les honneurs in-

dividuels est toujours aussi enlevante.

Dans la ligue américaine, Rod Carew, des Twins du Minnesota, domine chez les frappeurs avec une moyenne de .333. Il est suivi de son coéquipier Rich Reese, .322 et de Frank Robinson, des Orioles de Baltimore .313.

Harmon Killebrew, domine encore pour les points produits avec 117 de plus que Boog Powell, des Orioles.

Jim Palmer, des Orioles de Baltimore, affiche la meilleure moyenne chez les lanceurs avec .789; il devance son coéquipier Dave McNally, dont la moyenne est de .769.

Dans la ligue nationale, Pete Rose, des Reds de Cincinnati, affiche la meilleure moyenne .347 et il devance de peu Roberto Clemente, des Pirates de Pittsburgh, dont la moyenne est de .341 et Cleon Jones, des Mets, dont la moyenne est de .340.

Willie McCovey, des Giants de San Francisco, est au pre-

mier rang des frappeurs de circuits avec un total de 45, un de plus que Hank Aaron, des Braves d'Atlanta et il domine également pour les points produits avec 124, trois de plus que Ron Santo, des Cubs de Chicago.

Barry Moore, des Pirates de Pittsburgh, a la meilleure moyenne chez les lanceurs avec .813 mais Tom Seaver, des Mets de New York, a le plus de victoires à son actif avec une fiche de 25-7 et une moyenne de .781.



LONDON, Ont. Les Bruins de Boston entendent bien se renforcer les reins pour consolider leur défensive qui semble inadéquate, surtout en l'absence de Bobby Orr et de Ted Green. Sous l'œil et les instructions de leur pilote Harry Sinden ils font ici de rudes exercices de gymnastique. (Téléphoto PC)

Relâche hier dans la LHN

Les équipes de la ligue Nationale de hockey étaient au repos hier et ne reprendront leur série de matches hors concours que ce soir.

Les Canadiens de Montréal joueront à St-Louis contre les Blues; les Red Wings de Detroit joueront contre les Kings de Los Angeles à Barrie; les Black Hawks de Chicago se mesureront aux Canucks de Vancouver à Vancouver et les North Stars du Minnesota joueront contre Waterloo, Iowa, de la ligue Centrale, à Bismarck, Dakota du nord.

Faiblesse des Bruins

TORONTO — Les Bruins de Boston devront améliorer leur défense s'ils veulent terminer la prochaine saison de la ligue nationale de hockey au moins aussi bien que la dernière.

Hier soir à Toronto, les Bruins étaient privés des services de Ted Green et Bobby Orr et ont difficilement annulé 6-6 avec les Maple Leafs de Toronto.

Pour combler le vide créé par la blessure de Ted Green, les Bruins devront choisir entre Rick Smith, ancien joueur des Blazers d'Oklahoma; Barry Wilkins également à Oklahoma l'an dernier et Bill Speer, qui appartenait aux Penguins de Pittsburgh l'an dernier.

Rappelons que dimanche les Black Hawks de Chicago ont battu les Canadiens de Montréal 6-1; les North Stars du Minnesota ont défait les Red Wings de Detroit 5-4; les Blues de St-Louis ont infligé un revers de 7-4 aux Rangers de New York et les Reds de Providence l'ont emporté 3-2 sur les Seals d'Oakland.

Wietzes champion

JARVIS (Ontario) — Le Torontois Eppie Wietzes, au volant d'une Lola T 142, a remporté dimanche sa quatrième victoire de la saison dans la série de huit courses menant au championnat du Canada des conducteurs.

Il a réalisé une moyenne de 106 milles à l'heure pour triompher sur la piste d'Harwood, près de Jarvis, Ontario.

Bill Brack, de Toronto, a pris la deuxième place.

Peter Broeker, de Montréal, a terminé au sixième rang.

Cette victoire a permis à Wietzes de porter à 40 son total de points tandis que Horst Kroll est au deuxième rang avec 32 points.

La dernière épreuve de la série sera présentée le 13 octobre prochain à Mosport.

Les Jeux de Munich vont coûter une fortune

MUNICH (AFP) — Le montant du devis des installations sportives pour les Jeux d'été 1972 à Munich approche du milliard de DM (\$250.000.000), soit une augmentation sensible sur les prévisions. Celles-ci se chiffraient déjà à 800 millions de DM au début de l'été.

— Gros efforts des PTT:

Les PTT ouest — allemands sont en passe d'investir près de 500 millions de DM dans les aménagements destinés à assurer la "couverture" des compétitions: 220 millions seront consacrés au développement du réseau téléphonique local afin de permettre l'écoulement quotidien de 800.000 communications interrurbaines en Allemagne et de 100.000 sur l'étranger. L'installation de 2.600 lignes réservées aux retransmissions radio-télévisées est également prévue. Coût: 35 millions de DM pour les communications par satellites, la station spécialisée de Raisting sera modernisée, ce qui reviendra à 36 millions de DM. Au centre de presse, les journalistes disposeront de 435 cabines téléphoniques et de 210 téléscripteurs.

— Camps de jeunes:

Afin de permettre aux jeunes de suivre les jeux, un hé-

bergement spécial sera aménagé à leur intention à proximité du village olympique, 2.500 appartenant à une centaine de pays, dont 500 étudiants, sont attendus. Le forfait qu'ils auront à payer sera modique: 20 DM \$5.00.

DONS!

L'association allemande pour la promotion des jeunes, qui veut aider au financement des compétitions jusqu'à concurrence de 20 millions de DM, a déjà recueilli de nombreux dons. Ils vont de l'aspirateur à l'aviation de tourisme en passant par un ordinateur. Par ailleurs, la chambre syndicale de la boucherie de Cologne a décidé de fournir gratuitement, chaque jour pendant six mois, un steak à six jeunes athlètes ouest — allemands susceptibles d'être sélectionnés pour Munich.

Préparation scrupuleuse:

Les marathoniens japonais ont stupéfié les organisateurs. Ils viennent de séjourner pendant deux semaines à Munich en compagnie d'une équipe de cinéastes. Ceux-ci ont filmé mètre par mètre un des parcours prévus pour l'épreuve olympique 1972 de la spécialité.

Sonny Sylvestre vous invite...

SAMUELSON

Le résultat: une apparence soignée, un confort aisé. Vous êtes contemporain, correct, élégant sans effort.

Chez Samuelsohn, les créations Nouveau-Monde sont réalisées avec le soin et le raffinement de l'Ancien. C'est pourquoi votre complet présente cette sensation merveilleuse d'aise qui vous assure confort et durabilité exceptionnels.

Toutefois prenez un bon conseil: vous ne trouverez pas de mode "d'un jour". Vous n'y verrez que le bon goût classique qui rend si facile d'être bien mis.

Toutefois de bon goût: COBBLECLOTH. Un vrai tissu international. Avec élégance et confort, il vous transportera partout et à toute heure. Des teintes riches et classiques, qui reflètent une élégance soignée. Carrés subtils, rayures et tons unis.

Le complet Samuelsohn COBBLECLOTH. \$135.00, avec gilet: \$155.00. Dans les meilleures merceries au Canada.

au monde de Rossignol... Dynamic. Le Trappeur... Bogner... Mossant et... Montant Les meilleurs skis, chaussures et accessoires pour tous les skieurs. Service professionnel de réparation complet et rapide.

1251 Parc Lafontaine (Rachel est) angle Brebeuf Téléphone: 527-2439 Tout pour le ski

LE CHAMOIS BLANC

Coffey mène le bal

TORONTO — Bien que n'ayant pas joué en fin de semaine, Tommy Joe Coffey, ailier offensif des Tiger-Cats de Hamilton, se maintient au premier rang des meilleurs marqueurs de la conférence de l'est du football canadien.

Coffey, qui a joué un match de moins que Sutherland, des Rough Riders d'Ottawa, a une fiche de 98 points, huit touchés, 21 transformations, huit placements et cinq simples.

Tom Cassese, des Alouettes de Montréal, est au neuvième rang avec 95 points, un touché, 30 transformations, 16 placements et cinq simples.

Tom Cassese, des Alouettes de Montréal, est au neuvième rang avec 30 points.

Les botteurs de précision continuent de dominer le classement des meilleurs marqueurs de la conférence de l'Ouest du football canadien.

Jack Abendschan, des Roughriders de la Saskatchewan, avec un placement et trois transformations en fin de semaine, a porté son total de points à 87.

Imprudence de Wade

Sonny Wade, quart arrière des Alouettes de Montréal, a pu regagner son domicile après une brève visite à l'hôpital où les médecins ont déclaré qu'il ne souffrait d'aucune commotion cérébrale.

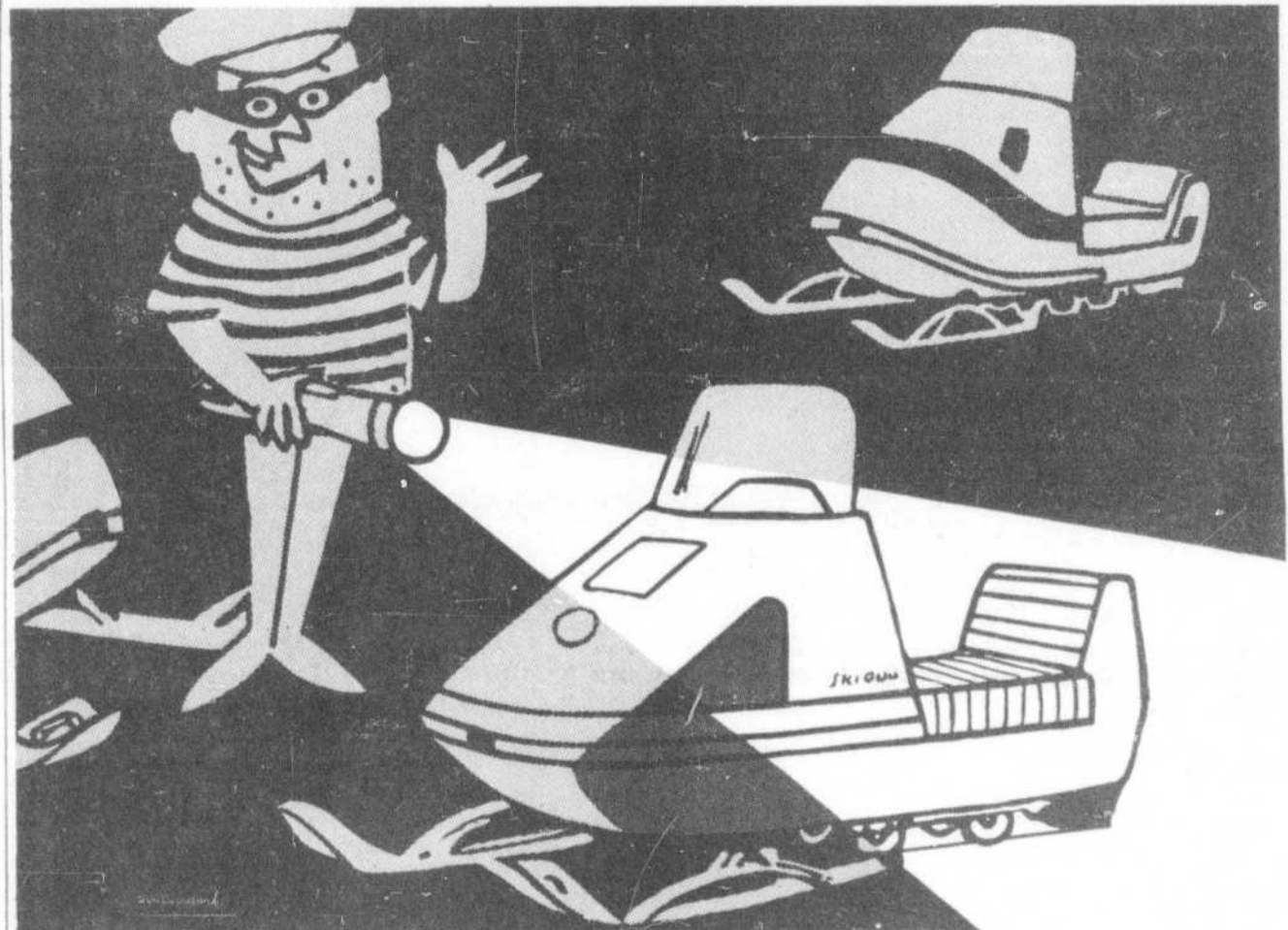
Au début du second quart du match que les Alouettes ont perdu 36-33 devant les Argonauts de Toronto, Wade avait été frappé à la tête et avait perdu momentanément connaissance.

Par la suite il a terminé le match malgré tout mais il a déclaré qu'il n'avait qu'un vague souvenir de ce qui avait pu se passer sur le terrain pendant les deux derniers quarts.

Le médecin de l'équipe, le docteur Camille Laurin, a déclaré après le match que Wade n'aurait pas dû continuer de jouer après avoir été frappé.

BOXE

LONDRES — La rencontre qui devait opposer à Londres le poids lourd britannique Henri Cooper au champion du monde de la catégorie, l'Américain, Jim Ellis, a été annulée.



NE VOUS FAITES PAS VOLER VOTRE SKI-DOO!

Ski-Doo vous offre cette année 5 séries fantastiques, 14 modèles différents. Mais attention: en ce moment même quelqu'un est en train de vous voler votre Ski-Doo.

Oui, chaque année, des milliers d'amateurs sont déçus parce qu'ils n'ont pas pu obtenir le modèle qu'ils désiraient.

Alors faites vite: votre vendeur Ski-Doo vous attend!

CHEZ NOUS C'EST Ski-doo
un produit de Bombardier Limitée

*Marque de commerce Bombardier Limitée © 1969

En vente chez les dépositaires suivants

Maurice Héroux Automobile Ltée Division sport - Ski-doo et Sea-doo 3995 rue Bannantyne Verdun, P.Q. 766-4122	Pierre Lussier Limitée 10,490 Boul. Lajeunesse Montréal 389-1651	marina cartierville ltée 12,525 Lachapelle Montréal, P.Q. à l'entrée du pont de Cartierville 334-5730
R.P. Dubois Inc. 3635 Boul. Des Sources Dollard-des-Ormeaux 684-2348	C.M. Sport 319 Boul. Labelle Ste-Thérèse, P.Q. ouvert 7 jours par semaine 435-6322 435-0098	Conrad Boucher 1169 Boul. Curé Poirier Longueuil, P.Q. Spécialités: vêtements auto-neige 679-2320
Beaudoin Auto Inc. 5653 Boul. Sauvé, Laval ouest, Ville de Laval, P.Q. 627-0362	Conrad Boucher 1169 Boul. Curé Poirier Longueuil, P.Q. Spécialités: vêtements auto-neige 679-2320	Pour vente et Service du Ski-doo 1970 L'athier & Latonde 4411 Papineau Montréal, P.Q. 526-4411

■ l'actualité religieuse

Prêtres "solidaires"

BRUXELLES (AFP) — "Nous ne voulons ni attaquer ni gêner le synode, mais aider les évêques soucieux d'appliquer dans les faits Vatican deux", déclarent, à l'issue d'une réunion de deux jours à Bruxelles, les membres du Secrétariat de l'assemblée européenne des prêtres (AEP), qui viennent de préparer leur réunion du 10 au 16 octobre à Rome.

Ces prêtres — qui déclarent préférer l'expression de

"prêtres solidaires" à celle de "contestataires, trop négative aux yeux de l'opinion" — annoncent, dans un communiqué, que huit pays européens participeront à cette réunion: Belgique, Pays-bas, Allemagne, Italie, Espagne, France, Autriche et Portugal. De plus des délégués laïcs, et des observateurs d'outre-atlantique y seront présents.

"Nous allons à Rome pour signifier clairement que nous sommes d'Eglise", déclare le secrétariat de l'AEP, qui soulignant l'importance particulière du synode pour l'épanouissement des Eglises locales, relève qu'"une collégialité mieux comprise et mieux appliquée doit l'emporter sur un centralisme déjà trop exagéré".

Les "prêtres solidaires" annoncent en outre qu'ils ont envoyé une lettre au pape pour lui annoncer leur assem-

blée, et que les réunions plénières de l'assemblée seront ouvertes aux représentants qualifiés de la presse.

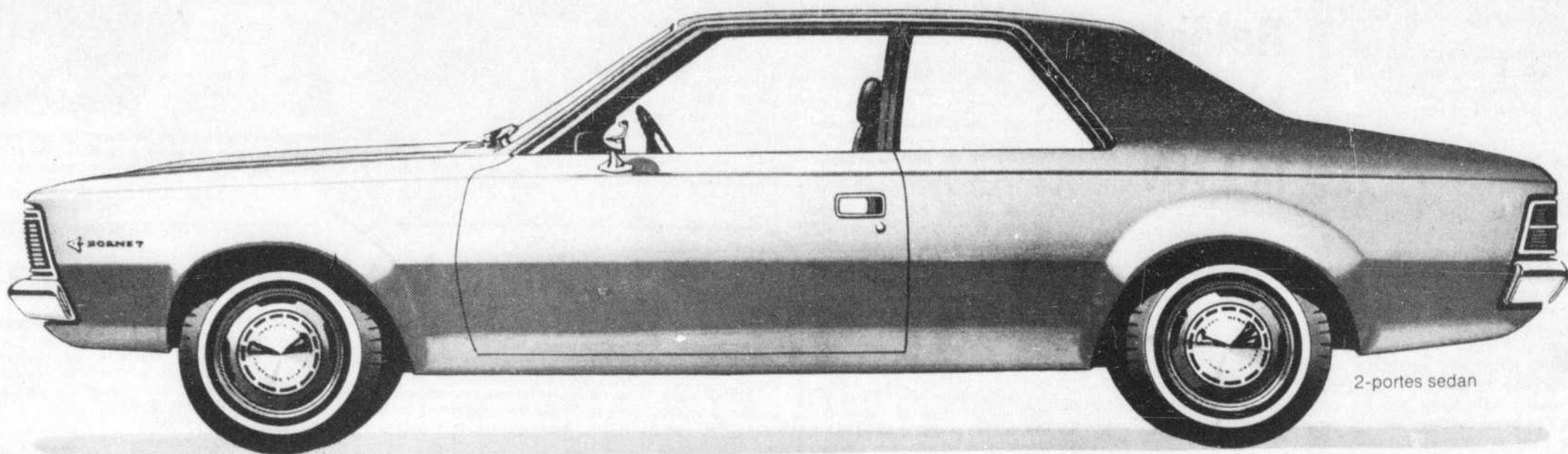
Le Dr Robinson abandonne ses fonctions épiscopales

LONDRES (AP) — L'auteur du célèbre ouvrage "Honest to God", le Dr John Robinson, évêque anglican de Woolwich, vient d'annoncer qu'il abandonne ses fonctions épiscopales. Il vient d'être nommé doyen de Trinity College à l'université de Cambridge. Dénoncé tour à tour comme agnostique ou hérétique, il fut à deux reprises semoncé publiquement par l'archevêque de Canterbury. Il se suscita de nombreuses oppositions en se portant à la dé-

fense de D. H. Lawrence, auteur de l'Amant de Charterly, volume perquisitionné partout par la police d'Angleterre. L'évêque avait dit qu'il pensait que ce livre devait être lu par les chrétiens. La cause fut suspendue.

L'abbé C. Matthieu nommé prêtre d'honneur

A la demande du président de la Conférence catholique canadienne, Mgr Alex Carter, et de l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, le pape Paul VI vient de nommer prêtre d'honneur Charles Matthieu qui est actuellement secrétaire général de la CCC. On sait que l'abbé Matthieu assumera, au prochain synode d'octobre, la fonction d'adjoint au secrétaire général du synode.



2-portes sedan

En première: Les Hornet.

Ne croyez surtout pas que vous aurez tout vu des Hornet quand vous en aurez vu une. Vous avez eu une bonne surprise. Vous en aurez beaucoup d'autres.

American Motors a tout prévu pour vous offrir une Hornet à la mesure de votre imagination.

C'est la petite voiture des gens qui aiment les petites voitures.

Si son prix de base est vraiment bas, la

Hornet n'a pas été conçue comme un véhicule bon marché.

Un regard attentif sur le modèle 2-portes de base vous le prouvera. Le moteur standard est un gros six-cylindres de 128 c.v. Sa ligne s'inspire de celle de la Javelin. Elle roule en douceur, stable, grâce à son empattement de 108 pouces. Cinq personnes y prennent place en tout confort. Pour le

prix de base vous avez donc une bonne voiture.

A partir de là, vous pouvez tout... ou presque. Un 4-portes. Un toit de vinyle. Un V-8 de 210 c.v. Une transmission automatique. Des servo-freins. Une servo-direction. Des sièges inclinables. L'air conditionné, même. Vous pouvez équiper la Hornet à votre convenance. Selon la puissance voulue. Selon votre conception du confort. Selon le luxe désiré. L'idéal pour les gens qui aiment les petites voitures mais qui ne veulent pas les payer plus que les voitures bon marché.



4-portes SST

A partir de
\$2374.

"Prix de détail suggéré par les fabricants, F.O.B. manufacture. Taxe de vente fédérale incluse. Équipement en option et frais de transport en surplus."

American Motors

FONCE EN AVANT

Voyez le concessionnaire American Motors le plus près. C'est toute une expérience.

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent - 272-5761

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, avenue Westminster, sud - 489-5391

ARBOUR AUTOMOBILES LTÉE
10300, boulevard Pie IX - 323-4330

MACDONALD RAMBLER (1968) LTÉE
4747, Jean-Talon, est - 729-5287

GARAGE LAVAL LTÉE
2230, rue Viau - 254-9475

MAURICE HÉROUX AUTOMOBILE LIMITÉE
3995, avenue Bannantyne, Verdun - 766-4122

ANDRÉ LAPIERRE AUTOMOBILE LTÉE
855, rue Notre-Dame, R.R. # 2, Repentigny - 581-5780

A MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490, boul. Lalande, Pierrefonds - 684-4400

LEROUX AUTOMOBILES INC.
16, Rabastalière, St-Bruno - 653-2464

GARAGE H. FORTIN LIMITÉE
85, boul. Ste-Rose, Ste-Rose - 625-2491

LAKESHORE MOTORS LTD.
660, Lakeshore Drive, Dorval - 631-9891

LAVAL AUTO INC.
4650 boul. Dagenais, Laval Ouest, Cité de Laval - 627-2748 - 2933

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTÉE
860, boul. Taschereau (à deux pas de Towers) - 676-7901

LESTAGE & FILS LTÉE
217, rue Notre-Dame, St-Rémi - 454-9942